



Organisation
internationale
du Travail

www.iru.org
IRU
Academy



Module pour sessions informelles



Conduire pour le changement

**Outils de formation sur le VIH/SIDA
pour le secteur du transport routier**



Conduire pour le changement

Outils de formation sur le VIH/SIDA pour le secteur du transport routier

Module pour sessions informelles

Le présent module contient des informations à l'usage des formateurs pour une action de sensibilisation et de formation dans le cadre de sessions informelles.

Ce matériel pédagogique a été mis au point sur une initiative commune de l'Académie de l'Union internationale des transports routiers (IRU), de la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) et de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Il est destiné aux formateurs, dirigeants, chauffeurs et autres travailleurs du secteur du transport routier.

Il peut également être utilisé par tous ceux qui participent à la lutte contre le VIH/SIDA – employeurs, syndicats, organismes de formation (formels ou informels) et administrations.

C'est ensemble que nous pouvons lutter contre le VIH/SIDA.

Copyright © Organisation internationale du Travail 2011
Première édition 2011

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leurs ont été octroyés. Visitez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

International Labour Office
Conduire pour le changement
Outils de formation sur le VIH/SIDA pour le secteur du transport routier
Module pour sessions informelles
Organisation Internationale du Travail. - Genève: OIT, 2010 1 v.

978-92-2-220818-0 (print)
978-92-2-224209-2 (web pdf)

matériel d'enseignement / VIH / SIDA / sécurité du travail / santé au travail / droits des handicapés / transports 15.04.2

Données de catalogage du BIT.

Les présents documents ont été élaborés par M. Stirling Smith, dans le cadre du projet tripartite sur le VIH/SIDA, auquel ont participé l'Organisation internationale du travail, la Fédération internationale des ouvriers du transport et l'Académie de l'Union internationale des transports routiers.

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubvente@ilo.org.

Visitez notre site Web: www.ilo.org/publns.

Imprimé au Centre international de formation de l'OIT, Turin - Italie



Que trouve-t-on dans cette panoplie d'outils ?

Lorsque votre camion tombe en panne, vous cherchez dans votre boîte à outils l'outil qui va vous permettre de vous dépanner. Vous n'utilisez pas tous les outils. Vous prenez celui dont vous avez besoin.

La panoplie d'outils contient :

■ Un module destiné aux formateurs

Ce module est destiné à tous ceux qui sont appelés à dispenser une formation sur le VIH et le SIDA. Vous travaillez peut-être dans une société de transport routier, un organisme de formation, ou un syndicat. Peut-être dispensez-vous une formation dans un cadre plus formel, par exemple un établissement reconnu par l'Académie de l'IRU, qui est l'organe de l'Union internationale des transports routiers spécialisé dans l'éducation. Ou peut-être encore rencontrez-vous des chauffeurs lors de réunions syndicales, aux passages de frontières ou aux aires de repos des routiers. Peut-être travaillez-vous comme conseiller itinérant bénévole dans le cadre d'un projet.

Il se peut que vous n'ayez pas étudié les questions relatives au VIH/SIDA, ou que vous n'ayez pas d'expérience en matière de formation, mais ne vous inquiétez pas ! Cette panoplie d'outils est justement là pour vous aider.

■ Module destiné aux dirigeants

Ce module est destiné aux formateurs qui mettront en œuvre des programmes de formation sur le VIH/SIDA à l'intention des dirigeants via un réseau international d'instituts de formation agréés par l'Académie de l'IRU. Ils y trouveront des plans de cours détaillés destinés à la formation des dirigeants ainsi qu'un manuel mis à la disposition des personnes suivant ces programmes de formation. Les personnes qui suivent les programmes agréés par l'Académie de l'IRU se verront décerner un diplôme.

■ Module destiné aux chauffeurs

Ce module est destiné aux formateurs qui mettront en œuvre des programmes de formation sur le VIH/SIDA à l'intention des chauffeurs via un réseau international d'instituts de formation agréés par l'Académie de l'IRU. Ils y trouveront des plans de cours détaillés destinés à la formation des chauffeurs ainsi qu'un manuel mis à la disposition des personnes suivant ces programmes de formation. Les personnes qui suivent les programmes agréés par l'Académie de l'IRU se verront décerner un diplôme.

■ Module pour sessions informelles

Ce module contient des exercices et des activités qui pourront être proposés aux chauffeurs et autres travailleurs du secteur du transport routier dans le cadre de sessions informelles (et formelles).

■ « Conduire pour le changement » - petit film de vulgarisation sur le VIH/SIDA

■ Présentations PowerPoint

■ Préservatifs

■ Un CD-ROM contenant des publications essentielles :

- Conclusions de la Réunion tripartite sur les questions sociales et dans le domaine du travail découlant des problèmes de la mobilité transfrontalière des chauffeurs routiers internationaux, qui s'est tenue en 2006 à Genève.
- *Directives du BIT pour le secteur des transports*

■ *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail*



Avant-propos

Le VIH se propage rapidement sur les grands axes du transport routier dans différentes régions du monde. Les travailleurs du secteur des transports courent des risques en raison de la nature de leur travail, mais ils peuvent aussi apporter une importante contribution à la réaction nécessaire pour lutter contre l'épidémie. C'est pourquoi les efforts de lutte contre le VIH et le SIDA dans le secteur du transport routier devraient être axés sur le monde du travail et sur les travailleurs. Pour traiter le problème du VIH/SIDA dans le secteur du transport routier, l'OIT a suivi une démarche sectorielle centrée sur les spécificités de ce secteur de l'économie. L'attention toute particulière que porte l'OIT à différents secteurs économiques passe par son Programme d'activités sectorielles.

En 2006, la réunion tripartite sur les questions sociales et dans le domaine du travail découlant des problèmes de la mobilité transfrontalière des chauffeurs routiers internationaux, a adopté une série de conclusions, qui incluaient un certain nombre d'activités de suivi, dont la mise en place d'un stage de formation sur le VIH/SIDA destiné au secteur du transport routier.

Dans le passé, le Programme de l'OIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail a collaboré avec différents départements de l'OIT pour mettre en place des politiques et des réseaux permettant de guider et soutenir les actions de ses mandants, mais aussi de sensibiliser et mobiliser les dirigeants du secteur du transport. Il reste cependant beaucoup à faire pour s'attaquer aux facteurs et aux risques fondamentaux, y compris les risques transfrontières, auxquels sont confrontés les travailleurs du secteur des transports ainsi que les communautés avec lesquelles ils sont en relation.

Les présents outils de formation sur le VIH/SIDA dans le secteur du transport constituent l'instrument de mise en œuvre des *Directives pour le secteur du transport* élaborées par le Département des activités sectorielles et ILO/AIDS. Il est conçu pour permettre aux travailleurs, chauffeurs, dirigeants et formateurs de faire face à l'épidémie sur leur lieu de travail.

Ces outils sont le produit de la collaboration entre l'OIT, l'Académie de l'IRU et l'ITF. Durant le processus d'élaboration et de validation des outils, certaines questions sectorielles liées au VIH/SIDA ont été abordées et prises en compte dans le matériel de formation.

Les outils sont structurés de manière à répondre aux besoins de formation des différents acteurs du secteur des transports et se composent des éléments ci-après:

- Un manuel de formation pour les formateurs/cours de formation pour les instructeurs
- Un cours de formation pour le personnel d'encadrement des sociétés de transport routier
- Un cours de sensibilisation pour les travailleurs du secteur des transports, module qui peut être utilisé seul, ou intégré à des cours déjà existants
- Un DVD destiné à promouvoir l'effort commun de lutte contre le VIH/SIDA dans le secteur du transport routier et faire connaître le matériel et les possibilités de formation proposés, conjointement ou séparément par l'OIT, l'Académie de l'IRU et l'ITF.

Ces outils reposent sur le principe de la collaboration et de l'action commune entre les travailleurs et les employeurs, et leurs organisations respectives, comme base pour lutter efficacement contre le VIH/SIDA dans le secteur des transports.

Il est à espérer que ces outils renforceront la capacité des mandants de l'OIT de faire face à l'impact du VIH/SIDA dans le secteur des transports, assurant ainsi le développement économique et social.

Elizabeth Tinoco

Directrice
Département des activités sectorielles

Sophia Kisting

Directrice
ILO/AIDS



Introduction

Il existe aujourd'hui peu de questions aussi importantes que le VIH/SIDA, et le secteur du transport routier ne saurait se permettre d'en faire abstraction.

Le VIH/SIDA, ce n'est pas quelque chose qui touche uniquement les personnes contaminées et leur famille.

Il peut avoir de graves conséquences sur une entreprise de transport comme sur l'économie nationale de n'importe quel pays.

C'est pourquoi les partenaires sociaux du secteur du transport routier – l'Union internationale des transports routiers (IRU), qui représente les employeurs, la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF), qui représente les travailleurs - se sont réunis avec l'Organisation internationale du travail (OIT), organisation du système des Nations Unies, pour mettre au point ces outils. Ils ont pour objet d'aider à former et informer toutes les personnes de ce secteur sur la menace que représente le VIH/SIDA et sur ce que nous pouvons faire à cet égard.

Nous espérons que vous vous en servirez et que vous diffuserez le message : le VIH/SIDA est un problème grave, mais c'est aussi un problème contre lequel nous ne sommes pas impuissants.

Le VIH/SIDA menace notre secteur. Mais si nous travaillons ensemble, nous pouvons le vaincre.

Académie de l'IRU

M. Patrick Philipp
Responsable -
Formation IRU
Union Internationale des
Transports Routiers (IRU)

ITF

M. Mac Urata
Secrétaire de section
Section des transports
intérieurs
Fédération internationale des
ouvriers du transport (ITF)

OIT

M. Marios Meletiou
Spécialiste technique (Ports et
transports)
Département des activités
sectorielles
Organisation internationale
du travail (OIT)

Sensibilisation et formation dans un cadre informel

Voici un message que l'on ne saurait jamais trop répéter : *on ne guérit pas du SIDA – la seule façon d'y échapper, c'est la prévention*. Le VIH est un virus fragile. On en connaît bien les modes de propagation : par le sang, par le sperme et par d'autres liquides organiques lors des relations sexuelles, le partage des seringues, la transfusion sanguine et les produits sanguins ; et la transmission également de la mère à l'enfant.

C'est pourquoi, sur le lieu de travail, il est absolument essentiel de :

1. Revenir constamment sur les faits simples concernant l'infection par le VIH, comment il se propage ou non, et comment s'en prémunir
2. Remettre en question toutes les légendes persistantes sur le VIH et le SIDA
3. Lutter contre les superstitions et les tabous liés au comportement sexuel
4. Promouvoir et encourager un changement de comportement

La formation et l'information sur le VIH/SIDA sont parfois appelés « le vaccin social ».

Si le lieu de travail est une mine ou une usine, il est plus facile de rassembler les salariés pour discuter des dangers du VIH et de la manière de s'en protéger. Dans le secteur du transport, compte tenu de la mobilité, ce n'est pas aussi simple.

Mais la formation et l'information risquent de ne pas suffire pour amorcer le changement. Elles doivent être étayées par des mesures concrètes qui aident à changer de comportement, comme les activités de conseil ou la distribution, gratuitement ou à bas prix, de préservatifs.



Communiquer sur le changement de comportement (CCC)

Toutes les personnes participant au secteur du transport routier doivent avoir à cœur de faire réfléchir les travailleurs de ce secteur à leur comportement et de leur faire adopter d'autres attitudes moins risquées. Nous vous encourageons à utiliser les outils de la présente panoplie, mais aussi à élaborer vos propres instruments.

Des changements clefs s'imposent

Les changements de comportement les plus importants que nous devons encourager auprès des chauffeurs et de tous les travailleurs du secteur du transport routier sont les suivants :

- Réduire le nombre de partenaires.
- Avoir immédiatement recours aux services appropriés sur les maladies sexuellement transmissibles (MST).
- Recourir de soi-même aux services de conseil et de dépistage.
- Toujours utiliser des préservatifs.

Personnes vivant avec le VIH et le SIDA (PVAHIV)

Les personnes qui sont séropositives et souhaitent participer à des activités d'éducation et de formation peuvent vraiment aider à faire passer le message. Cette approche s'intitule **Renforcement de la participation des personnes vivant avec le SIDA**, et elle a donné de très bons résultats.

Parmi les chauffeurs, il y a aussi des femmes !

Peut-être dans votre esprit, le chauffeur typique est-il un homme. Exact. Mais il y a également des femmes.

La République Démocratique du Congo (RDC) a organisé une campagne nationale (« Roulez protégé ! ») de sensibilisation sur le VIH et la prévention. Des formateurs chauffeurs organisés en réseau alertent leurs collègues sur les risques de contamination au VIH par des rapports non protégés. Annie, elle-même chauffeur, fait partie des formateurs.

Tous les jours, Annie se rend sur les parkings pour montrer aux camionneurs comment mettre un préservatif, leur parler du VIH et leur expliquer pourquoi ils doivent se protéger.

Certes, les habitants de la République Démocratique du Congo ont entendu parler du VIH, mais en fait, ils sont nombreux à ne pas très bien savoir de quoi il s'agit. Voici ce que dit Annie « Ils sont maintenant très contents d'utiliser des préservatifs, car ils ne veulent pas mourir. Et ils me demandent « mais pourquoi est ce que tu ne nous en as pas parlé avant ? ».

Comme le dit un chauffeur de camion qui a suivi une formation de sensibilisation au VIH « nous pensions que c'était juste une maladie inventée par les anciens pour nous empêcher d'avoir des relations sexuelles. Mais maintenant, on a vu nos copains mourir du SIDA, et on sait bien que le SIDA, ça existe ». ¹

1 <http://www.dfid.gov.uk/casestudies/files/africa/congo-truck.asp>



Comment pouvez-vous faire participer les femmes à votre CCC ?

- en tant qu'épouses ou compagnes de chauffeurs ;
- en tant que travailleuses du secteur du transport routier ; et
- en tant que travailleuses de l'industrie du sexe que les camionneurs vont rencontrer sur la route.

Exemples d'exercices auxquels vous pouvez faire appel

Exercice

Cartes – Ne mourez pas par ignorance !

Utilisez les cartons éclairs pour demander si dans les cas suivants on peut attraper le SIDA :

EN S'EMBRASSANT

EN AYANT DES RAPPORTS SEXUELS SANS PRESERVATIF

PAR PIQÛRES DE MOUSTIQUE OU D'INSECTE

PAR CONTACTS PHYSIQUES OCCASIONNELS

EN AIDANT UN CHAUFFEUR QUI VIENT D'AVOIR UN ACCIDENT

EN SE SERRANT LA MAIN

QUAND QUELQU'UN TOUSSE

PAR TRANSFUSION SANGUINE

QUAND QUELQU'UN ETERNUE

EN UTILISANT DES TOILETTES PUBLIQUES

EN PARTAGEANT UN PLAT OU UNE BOISSON

Exercice

Comment se propage le VIH/SIDA ?

Objectif

Parler de la propagation du VIH/SIDA

Déroulement

Travaillez en binôme. Parlez des diverses façons, dont, à votre avis, le VIH/SIDA peut se propager, et consignez-les par écrit. Echangez votre liste avec celle d'un autre binôme. Mettez un « V » pour les cas où vous pensez que l'autre groupe a raison, et un « F » quand vous pensez que c'est faux, puis montrez la liste aux autres.



Exercice

Le corps humain – Evitez la gêne

Objectif

Briser la glace quand on parle de sexe.

Déroulement

Prenez une feuille de papier. Ecrivez deux, trois mots (et plus si vous le souhaitez) décrivant des pratiques sexuelles ou des parties du corps humain.

Mettez tous les papiers dans un chapeau, et mélangez-les.

Chacun va maintenant prendre un papier dans le chapeau et lire les mots à haute voix.

Si vous n’y arrivez pas, n’écrivez rien !

Mettez des préservatifs !

Voici trois exercices qui vont mettre les gens plus à l’aise pour parler des préservatifs et les utiliser.

Exercice

C’est facile de mettre un préservatif !

Objectif

Démonter l’argument selon lequel mettre un préservatif, c’est difficile.

Déroulement

Demandez aux participants de faire la comparaison entre changer un pneu et mettre un préservatif. Demandez-leur de décrire chaque étape du processus. Si vous disposez d’un tableau à feuilles mobiles, vous pouvez remplir le tableau suivant.

Changer un pneu	Mettre un préservatif

Exercice

Mettez des préservatifs !

Objectif

Surmonter l'anxiété et la réticence à utiliser un préservatif.

Déroulement

Demandez aux participants d'écrire sur une feuille de papier pourquoi ils ne mettront pas de préservatif, ou d'écrire les raisons avancées par leur partenaire pour ne pas en utiliser. (N'oubliez pas qu'il existe aussi des préservatifs féminins !)

Mettez tous les papiers dans un chapeau ou une boîte.

Tirez en un au hasard et lisez-le à voix haute. Le formateur peut écrire les différentes raisons sur le tableau à feuilles mobiles ou le tableau noir, de façon à ce que tout le monde les voie.

Discutez ensuite des raisons avancées. Approuvez-vous l'une quelconque de ces raisons ? Qu'en pensez-vous ?

Exercice

Démonstration de l'utilisation correcte d'un préservatif

Objectif

Donner aux participants l'occasion de se familiariser avec l'usage des préservatifs.

Contexte

Si le préservatif se déchire durant le rapport, c'est plus probablement parce que l'utilisateur ne l'a pas mis correctement, et non en raison d'un problème de stockage ou de fabrication. C'est pourquoi il est essentiel que des collègues formateurs aident les participants à apprendre à utiliser un préservatif.

Matériels

Préservatifs, pénis en bois, manches à balais ou bananes.

 **Durée 30 minutes**

Instructions

Phase 1

Trouver un objet d'une forme vous permettant de montrer comment mettre un préservatif (l'idéal étant un pénis en bois). Vous pouvez aussi utiliser des objets de forme similaire, comme une banane ou l'extrémité d'un manche à balai. Si vous n'avez rien de disponible, vous pouvez aussi utiliser deux doigts.

Phase 2

Expliquez aux participants qu'ils doivent se protéger, et que les préservatifs offrent une excellente protection, s'ils sont correctement utilisés.



Phase 3

Montrez, à l'aide de votre objet, comment mettre un préservatif, en insistant bien sur les points suivants :

- Vérifiez la date de péremption, regardez s'il présente des signes de détérioration : l'emballage est-il décoloré, fripé, cassant ? N'utilisez jamais de préservatifs ayant dépassé la date de péremption, ou qui semblent vieux.
- Ouvrez précautionneusement l'emballage sur un côté. Pour ne pas abîmer le préservatif, il vaut mieux ne pas ouvrir avec vos dents ou vos ongles.
- Placez le préservatif roulé à l'extrémité du pénis.
- Serrez entre vos doigts le haut du préservatif (pour laisser de la place à l'écoulement de sperme).
- Placez le préservatif au bout du pénis et déroulez-le jusqu'à la fin en poussant doucement à l'aide de l'anneau du préservatif. Si l'opération est difficile, c'est que vous avez probablement placé le préservatif à l'envers. Ne le retournez pas, car il pourrait déjà y avoir un peu de sperme dessus. Prenez alors un autre préservatif, et déroulez-le correctement autour du pénis.
- Vous pouvez commencer la pénétration lorsque l'anneau du préservatif se trouve à la base du pénis (près des poils pubiens).
- Après la relation et l'éjaculation, prenez l'anneau du préservatif et sortez le pénis avant qu'il ne ramollisse. Faites un nœud en haut du préservatif pour empêcher le sperme de sortir. Jetez le préservatif dans un endroit sûr. Changez de préservatif à chaque nouvelle pénétration.

Phase 4

Donnez un préservatif à chaque participant. Puis demandez à chacun de poser le préservatif sur le modèle en exposant à haute voix chaque phase du processus. Demandez pendant ce temps aux autres participants de regarder et de signaler les difficultés ou les phases oubliées. Si le nombre de participants est important, vous pouvez les répartir en groupes pour qu'ils s'entraînent et qu'ils rendent compte ensuite de ce qu'ils ont fait.

Phase 5

Répertoriez les difficultés les plus courantes. Demandez aux participants de suggérer des moyens de résoudre ces problèmes. Voici quelques-uns des problèmes les plus courants :

- On tente de dérouler le préservatif, mais il est à l'envers.
- Le préservatif n'est pas déroulé jusqu'au bout.

- Le préservatif est vrillé sur le modèle.
- L'utilisateur ouvre l'emballage trop brutalement ou avec ses dents.
- On oublie de pincer le préservatif au bout, pour faire sortir l'air.

(Extrait de ILO/FHI HIV/AIDS *Behaviour change communication toolkit for the workplace*)

Exercice

Quelle est la taille d'un préservatif ?

Objectif

Donner confiance dans la fiabilité des préservatifs.

Contexte

Quasiment tous les travailleurs ont entendu parler des préservatifs et savent pourquoi il faut les utiliser. Mais tous ne le font pas. Certains n'en ont même jamais essayé. L'une des raisons classiques pour ne pas s'en servir, c'est qu'ils ne seraient pas fiables. Cet exercice va permettre aux participants de voir combien ils sont solides.

Matériels

Préservatifs, eau, deux seaux, un entonnoir ou une tasse. Et peut être des serviettes au cas où l'on aura renversé de l'eau accidentellement.

 **Temps 30 minutes**

Instructions

Phase 1

Remplir d'eau l'un des deux seaux.

Phase 2

Ouvrez un préservatif et, avec une tasse, remplissez-le tout doucement d'eau. Tenez le préservatif au-dessus d'un seau quand vous versez l'eau pour éviter d'en mettre partout. Après avoir versé au moins un litre d'eau dans le préservatif, faites un nœud en haut pour qu'il ressemble à un ballon. (Faites une première expérience tout seul avant de faire l'exercice devant les participants de manière à évaluer combien d'eau vous pouvez mettre au maximum avant que le préservatif n'éclate. S'il éclate, recommencez avec un nouveau préservatif).

Phase 3

Demandez aux participants ce que cela leur a appris. Insistez bien sur la solidité des préservatifs et sur le fait qu'ils conviennent à n'importe quelle taille de pénis. Ils peuvent contenir une grande quantité d'eau sans se déchirer.



Phase 4

Sortez un autre préservatif, soufflez dedans jusqu'à ce qu'il ait la forme d'un ballon, et nouez le haut. Donnez un préservatif à chaque participant et faites-les souffler dedans.

Phase 5

Demandez à chaque participant de remplir un préservatif avec de l'eau.

(Extrait de ILO/FHI HIV/AIDS *Behaviour change communication toolkit for the workplace*)

Exercice

Les légendes sur le VIH et le SIDA

Objectif

Apprendre à répondre aux attitudes et aux légendes couramment rencontrées à propos du VIH et du SIDA.

Contexte

Le VIH/SIDA étant lié à l'un des aspects les plus intimes et les plus privés de la vie des gens, ils sont réticents à parler des légendes qui l'entourent.

Déroulement

Travaillez en binômes. Sur une feuille de papier aussi grande que possible, chaque binôme devra écrire les choses qu'il a entendu dire au sujet du VIH/SIDA et des MST. Il faut laisser de la place pour une réponse ultérieure. Puis les binômes vont échanger leurs feuilles entre eux. On pourra éventuellement coller les feuilles sur un tableau pour ensuite ouvrir le débat.

Chaque binôme prépare ensuite les réponses aux idées écrites.

Par exemple :

« Avoir des relations sexuelles avec une jeune fille vierge permet de guérir du SIDA ».

« On n'attrape pas la maladie si on se lave immédiatement après un rapport ».



Exercice

Parler du SIDA

Par deux ou en groupe, discutez des affirmations suivantes. Dites si vous êtes d'accord, pas d'accord, et donnez vos raisons.

« On dispose aujourd'hui d'antirétroviraux, donc le VIH/SIDA, ce n'est plus un problème. »

« Le VIH/SIDA, c'est un problème grave. Mais j'ai bien plus de chances de mourir d'un accident de la route ou d'une autre maladie. »

« Conduire, c'est stressant, et j'ai besoin de détente. Si je veux un rapport sexuel, je me moque de ce que veut la femme. »

« Ma petite amie, ma femme ou une femme que je prends en stop – pour moi, ça ne fait pas de différence. »

« Le lieu de travail n'est pas le bon endroit pour parler de choses comme le sexe. »

« Tout ce que les gens racontent sur le SIDA, c'est pour nous empêcher d'avoir des relations sexuelles. Ils ne veulent pas qu'on ait du plaisir. »

« La plupart des chauffeurs que j'ai connus sont morts avant 50 ans, alors pourquoi est ce que je me ferais du souci à cause du SIDA ? »

Exercice

Parler du SIDA (jeu de rôle)

Objectif

S'entraîner à parler du VIH/SIDA aux chauffeurs.

Former des groupes de quatre personnes:

- L'une va jouer le rôle du syndicaliste/chef d'entreprise/conseiller sur le SIDA
- L'autre va jouer le rôle du chauffeur
- Les deux dernières vont être des observateurs

Scénario : Le syndicaliste/chef d'entreprise/conseiller sur le SIDA demande au chauffeur ce qu'il sait sur le VIH/SIDA. Si le chauffeur est marié ou a une petite amie, que pense-t-il des relations sexuelles occasionnelles sur la route, ou de l'utilisation d'un préservatif ? S'il a des enfants, le syndicaliste/chef d'entreprise/conseiller SIDA, va essayer de lui faire dire ce qu'il fait pour informer ses enfants des risques.

Les observateurs : Faire bien attention – le chauffeur a fait part de ses préoccupations. Est-ce que le syndicaliste/chef d'entreprise/ conseiller SIDA lui a donné les bonnes réponses ?

Exercice

Une meilleure façon de se détendre

Répartissez les participants en plusieurs groupes. Chaque groupe aura besoin d'une feuille de papier et d'un gros marker. Ils vont dessiner ce qui, à leur avis, est le lieu de repos et de détente idéal pour les chauffeurs et leurs aides – un endroit où ils se sentiraient bien, où ils pourraient se reposer et n'auraient pas besoin de sexe tarifé.



Suggestions

Réunion informelle d'une heure sur une aire de repos pour routiers ou à un poste-frontière.

Exercices

- Les différentes parties du corps humain
- Cartes éclairs
- Pourquoi ne pas utiliser de préservatif ? OU Changer un pneu – mettre un préservatif
- Parler du SIDA

Demi-journée (3 heures) – dans le cadre d'une formation plus longue, session organisée pour les chauffeurs par une entreprise ou un syndicat.

Exercices

- Les différentes parties du corps humain
- Pourquoi ne pas utiliser de préservatif ? OU Changer un pneu – mettre un préservatif. OU : Quelle est la taille d'un préservatif?
- Séance de démonstration de l'utilisation d'un préservatif
- Parler du SIDA (jeu de rôles)

Une journée (6 heures et plus)

Exercices

- Les différentes parties du corps
- Cartes éclairs
- Pourquoi ne pas utiliser de préservatif ? OU Changer un pneu – mettre un préservatif. OU : Quelle est la taille d'un préservatif?
- Séance de démonstration de l'utilisation d'un préservatif
- Parler du SIDA (jeu de rôles)
- Une meilleure façon de se détendre



ISBN: 978-92-2-220818-0



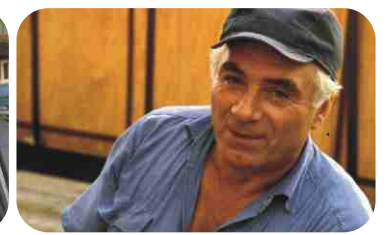
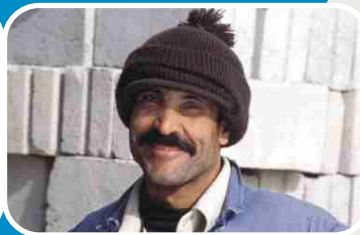
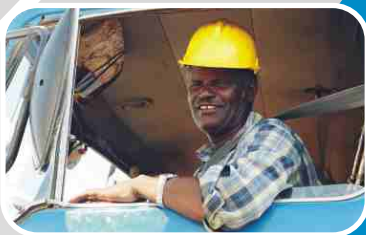


Organisation
internationale
du Travail

www.iru.org
IRU
Academy



Module pour les instructeurs



Conduire pour le changement

**Outils de formation sur le VIH/SIDA
pour le secteur du transport routier**



Conduire pour le changement

Outils de formation sur le VIH/SIDA pour le secteur du transport routier

Module pour les instructeurs

Ce matériel pédagogique a été mis au point sur une initiative commune de l'Académie de l'Union internationale des transports routiers (IRU), de la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) et de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Il est destiné aux instructeurs, dirigeants, chauffeurs et autres travailleurs du secteur du transport routier.

Il peut également être utilisé par tous ceux qui participent à la lutte contre le VIH/SIDA – employeurs, syndicats, organismes de formation (formels ou informels) et administrations.

C'est ensemble que nous pouvons lutter contre le VIH/SIDA.

Copyright © Organisation internationale du Travail 2011
Première édition 2011

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leurs ont été octroyés. Visitez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

International Labour Office
Conduire pour le changement
Outils de formation sur le VIH/SIDA pour le secteur du transport routier
Module pour les instructeurs
Organisation Internationale du Travail. - Genève: OIT, 2010 1 v.

978-92-2-220815-9 (print)
978-92-2-224209-2 (web pdf)

matériel d'enseignement / VIH / SIDA / sécurité du travail / santé au travail / droits des handicapés / transports 15.04.2

Données de catalogage du BIT.

Les présents documents ont été élaborés par M. Stirling Smith, dans le cadre du projet tripartite sur le VIH/SIDA, auquel ont participé l'Organisation internationale du travail, la Fédération internationale des ouvriers du transport et l'Académie de l'Union internationale des transports routiers.

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubvente@ilo.org.

Visitez notre site Web: www.ilo.org/publns.

Imprimé au Centre international de formation de l'OIT, Turin - Italie



Que trouve-t-on dans cette panoplie d'outils ?

Lorsque votre camion tombe en panne, vous cherchez dans votre boîte à outils l'outil qui va vous permettre de vous dépanner. Vous n'utilisez pas tous les outils. Vous prenez celui dont vous avez besoin.

La panoplie d'outils contient :

■ Un module destiné aux instructeurs

Ce module est destiné à tous ceux qui sont appelés à dispenser une formation sur le VIH et le SIDA. Vous travaillez peut-être dans une société de transport routier, un organisme de formation, ou un syndicat. Peut-être dispensez-vous une formation dans un cadre plus formel, par exemple un établissement reconnu par l'Académie de l'IRU, qui est l'organe de l'Union internationale des transports routiers spécialisé dans l'éducation. Ou peut-être encore rencontrez-vous des chauffeurs lors de réunions syndicales, aux passages de frontières ou aux arrêts réservés aux routiers. Peut-être travaillez-vous comme conseiller itinérant bénévole dans le cadre d'un projet.

Il se peut que vous n'ayez pas étudié les questions relatives au VIH/SIDA, ou que vous n'ayez pas d'expérience en matière de formation, mais ne vous inquiétez pas ! Cette panoplie d'outils est justement là pour vous aider.

■ Un module destiné aux dirigeants

Ce module est destiné aux formateurs qui mettront en œuvre des programmes de formation sur le VIH/SIDA à l'intention des dirigeants via un réseau international d'instituts de formation agréés par l'Académie de l'IRU. Ils y trouveront des plans de cours détaillés destinés à la formation des dirigeants ainsi qu'un manuel mis à la disposition des personnes suivant ces programmes de formation. Les personnes qui suivent les programmes agréés par l'Académie de l'IRU se verront décerner un diplôme.

■ Un module destiné aux chauffeurs

Ce module est destiné aux formateurs qui mettront en œuvre des programmes de formation sur le VIH/SIDA à l'intention des chauffeurs via un réseau international d'instituts de formation agréés par l'Académie de l'IRU. Ils y trouveront des plans de cours détaillés destinés à la formation des chauffeurs ainsi qu'un manuel mis à la disposition des personnes suivant ces programmes de formation. Les personnes qui suivent les programmes agréés par l'Académie de l'IRU se verront décerner un diplôme.

■ Un module pour sessions informelles

Ce module contient des exercices et des activités qui pourront être proposés aux chauffeurs et autres travailleurs du secteur du transport routier dans le cadre de sessions informelles (et formelles).

■ « Conduire pour le changement » - petit film de vulgarisation sur le VIH/SIDA

■ Présentations PowerPoint

■ Préservatifs

■ Un CD-ROM contenant des publications essentielles :

- Conclusions de la Réunion tripartite sur les questions sociales et dans le domaine du travail découlant des problèmes de la mobilité transfrontalière des chauffeurs routiers internationaux, qui s'est tenue en 2006 à Genève.
 - *Lignes directrices du BIT à l'intention du secteur des transports*
- ***Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail***



Table des matières

	Page
Avant-propos	4
Introduction	6
1. Le VIH/SIDA : les faits	9
2. Importance du VIH/SIDA	18
3. Le VIH/SIDA : une question essentielle pour le secteur du transport routier	20
4. Travailler main dans la main : les partenaires sociaux dans le secteur du transport routier	23
5. Le VIH/SIDA et les femmes	32
6. Guide destiné aux instructeurs	35
Glossaire	62
Ressources : informations complémentaires.....	69

Avant-propos

Le VIH se propage rapidement sur les grands axes du transport routier dans différentes régions du monde. Les travailleurs du secteur des transports courent des risques en raison de la nature de leur travail, mais ils peuvent aussi apporter une importante contribution à la réaction nécessaire pour lutter contre l'épidémie. C'est pourquoi les efforts de lutte contre le VIH et le SIDA dans le secteur du transport routier devraient être axés sur le monde du travail et sur les travailleurs. Pour traiter le problème du VIH/SIDA dans le secteur du transport routier, l'OIT a suivi une démarche sectorielle centrée sur les spécificités de ce secteur de l'économie. L'attention toute particulière que porte l'OIT à différents secteurs économiques passe par son Programme d'activités sectorielles.

En 2006, la réunion tripartite sur les questions sociales et dans le domaine du travail découlant des problèmes de la mobilité transfrontalière des chauffeurs routiers internationaux, a adopté une série de conclusions, qui incluaient un certain nombre d'activités de suivi, dont la mise en place d'un stage de formation sur le VIH/SIDA destiné au secteur du transport routier.

Dans le passé, le Programme de l'OIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail a collaboré avec différents départements de l'OIT pour mettre en place des politiques et des réseaux permettant de guider et soutenir les actions de ses mandants, mais aussi de sensibiliser et mobiliser les dirigeants du secteur du transport. Il reste cependant beaucoup à faire pour s'attaquer aux facteurs et aux risques fondamentaux, y compris les risques transfrontières, auxquels sont confrontés les travailleurs du secteur des transports ainsi que les communautés avec lesquelles ils sont en relation.

Les présents outils de formation sur le VIH/SIDA dans le secteur du transport constituent l'instrument de mise en œuvre des *Directives pour le secteur du transport* élaborées par le Département des activités sectorielles et ILO/AIDS. Il est conçu pour permettre aux travailleurs, chauffeurs, dirigeants et formateurs de faire face à l'épidémie sur leur lieu de travail.

Ces outils sont le produit de la collaboration entre l'OIT, l'Académie de l'IRU et l'ITF. Durant le processus d'élaboration et de validation des outils, certaines questions sectorielles liées au VIH/SIDA ont été abordées et prises en compte dans le matériel de formation.



Les outils sont structurés de manière à répondre aux besoins de formation des différents acteurs du secteur des transports et se composent des éléments ci-après:

- Un manuel de formation pour les formateurs/cours de formation pour les instructeurs
- Un cours de formation pour le personnel d'encadrement des sociétés de transport routier
- Un cours de sensibilisation pour les travailleurs du secteur des transports, module qui peut être utilisé seul, ou intégré à des cours déjà existants
- Un DVD destiné à promouvoir l'effort commun de lutte contre le VIH/SIDA dans le secteur du transport routier et faire connaître le matériel et les possibilités de formation proposés, conjointement ou séparément par l'OIT, l'Académie de l'IRU et l'ITF.

Ces outils reposent sur le principe de la collaboration et de l'action commune entre les travailleurs et les employeurs, et leurs organisations respectives, comme base pour lutter efficacement contre le VIH/SIDA dans le secteur des transports.

Il est à espérer que ces outils renforceront la capacité des mandants de l'OIT de faire face à l'impact du VIH/SIDA dans le secteur des transports, assurant ainsi le développement économique et social.

Elizabeth Tinoco

Directrice
Département des activités sectorielles

Sophia Kisting

Directrice
ILO/AIDS

Introduction

Il existe aujourd'hui peu de questions aussi importantes que le VIH/SIDA, et le secteur du transport routier ne saurait se permettre d'en faire abstraction.

Le VIH/SIDA, ce n'est pas quelque chose qui touche uniquement les personnes contaminées et leur famille.

Il peut avoir de graves conséquences sur une entreprise de transport comme sur l'économie nationale de n'importe quel pays.

C'est pourquoi les partenaires sociaux du secteur du transport routier – l'Union internationale des transports routiers (IRU), qui représente les employeurs, la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF), qui représente les travailleurs - se sont réunis avec l'Organisation internationale du travail (OIT), organisation du système des Nations Unies, pour mettre au point ces outils. Ils ont pour objet d'aider à former et informer toutes les personnes de ce secteur sur la menace que représente le VIH/SIDA et sur ce que nous pouvons faire à cet égard.

Nous espérons que vous vous en servirez et que vous diffuserez le message : le VIH/SIDA est un problème grave, mais c'est aussi un problème contre lequel nous ne sommes pas impuissants.

Le VIH/SIDA menace notre secteur. Mais si nous travaillons ensemble, nous pouvons le vaincre.

Académie de l'IRU

M. Patrick Philipp
Responsable -
Formation IRU
Union Internationale des
Transports Routiers (IRU)

ITF

M. Mac Urata
Secrétaire de section
Section des transports
intérieurs
Fédération internationale des
ouvriers du transport (ITF)

OIT

M. Marios Meletiou
Spécialiste technique (Ports et
transports)
Département des activités
sectorielles
Organisation internationale
du travail (OIT)



Pourquoi ces outils ?

Il existe déjà une abondante documentation sur le VIH/SIDA. En faut-il plus ?

Oui. Tant que les travailleurs du secteur du transport routier risqueront de contracter le VIH, tant qu'ils ne pourront pas obtenir de conseils, de soins ou de traitement, tant que les entreprises de transport risqueront de perdre des chauffeurs ou des mécaniciens qualifiés, nous devons trouver les moyens de diffuser les messages essentiels sur le VIH et le SIDA.

Ces outils ont été mis au point à la suite d'une Réunion tripartite sur les questions sociales et dans le domaine du travail découlant des problèmes de la mobilité transfrontalière des chauffeurs routiers internationaux, qui s'est tenue à Genève en octobre 2006.

Que contient le présent module ?

Section 1 – Le VIH/SIDA : les faits

On trouvera dans cette première section les faits réels concernant le VIH/SIDA et une réfutation des nombreuses fables et idées fausses concernant cette maladie. Il est nécessaire de comprendre les faits concernant le VIH/SIDA, de dissiper les doutes des travailleurs du secteur du transport routier et de répondre à leurs questions.

Section 2 – Importance du VIH/SIDA

Cette section porte sur les conséquences mondiales de la pandémie du VIH/SIDA et son impact sur le monde du travail.

Section 3 – Le VIH/SIDA : une question essentielle pour le secteur du transport routier

Cette section est consacrée à l'examen des éléments qui prouvent que le VIH/SIDA est une menace pour les entreprises du secteur; on y explique également pourquoi les travailleurs et les chauffeurs du secteur du transport routier y sont particulièrement exposés.

Section 4 – Travailler main dans la main : les partenaires sociaux dans le secteur du transport routier

Cette section contient une description des différents acteurs qui se sont rassemblés pour élaborer ces outils de formation. On y explique pourquoi ils estiment pouvoir être plus efficaces en se regroupant pour lutter contre le VIH/SIDA. Les trois partenaires sociaux dans le secteur du transport routier – à savoir les travailleurs, les employeurs et les autorités – sont représentés, respectivement, par l'Union internationale des transports routiers (IRU), la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) et l'Organisation internationale du travail (OIT).

Section 5 – Le VIH/SIDA et les femmes

On trouvera dans cette section une brève introduction à la relation entre le VIH/SIDA et les préoccupations relatives aux femmes. De fait, si ces questions ne sont pas prises en compte, nous n'arriverons pas à vaincre le VIH/SIDA.

Section 6 – Guide destiné aux instructeurs

Cette section vous sera utile si vous souhaitez savoir comment mettre en oeuvre des programmes de formation, y compris des séances informelles ponctuelles visant à modifier le comportement des chauffeurs afin qu'ils réduisent leurs pratiques à risques. Vous y trouverez un exposé des méthodes permettant de créer les conditions d'un apprentissage réussi pour les adultes et de modifier les comportements.

Glossaire

Il contient les définitions terminologiques et l'explication des abréviations utilisées dans la panoplie d'outils.

Ressources : informations complémentaires

Liste de sites web, de publications et d'organismes.



1. Le VIH/SIDA : les faits

VIH signifie virus de l'immunodéficience humaine.

SIDA signifie syndrome d'immunodéficience acquise.

On n' « attrape » pas le SIDA. Ce qui se produit, c'est que lorsque quelqu'un contracte le VIH, ce virus affaiblit son système immunitaire. La personne devient alors vulnérable à toute une série d'infections opportunistes contre lesquelles, normalement, le corps pourrait se défendre. Et c'est l'une ou plusieurs de ces infections qui va provoquer le décès du malade.

Le VIH attaque le système immunitaire en ciblant une certaine catégorie de leucocytes appelés les cellules CD4+. Ce sont les cellules qui ont pour rôle d'attaquer et de tuer les germes qui provoquent de nombreuses maladies. Le virus s'empare de la cellule, introduit son propre gène dans l'ADN de la cellule et s'en sert pour multiplier les particules virales, lesquelles poursuivent la contamination d'autres cellules. Les cellules CD4 finissent par mourir.

Chaque goutte de sang humain contient de 1 000 à 1 200 cellules CD4. Lorsque le nombre de cellules CD4 est très bas (environ 200, voire moins), la personne commence à contracter des infections opportunistes car le système immunitaire n'est plus assez fort pour vaincre la maladie. C'est à ce stade que l'on considère que le patient a le SIDA.

Dans les six à douze semaines après l'infection par le VIH, le corps se met à fabriquer un type d'anticorps précis, ou protéine de lutte contre la maladie. Ces anticorps constituent une tentative de résistance du système immunitaire à l'attaque du virus. S'ils ne sont pas très efficaces pour lutter contre le virus, leur présence indique de manière fiable que la personne est contaminée. Si une personne subit un test du VIH et que la présence d'anticorps anti-VIH est décelée, cela signifie qu'elle est *séropositive (VIH +)*.

Ce laps de temps signifie qu'une personne peut avoir un test négatif, alors qu'elle est en fait contaminée. C'est pourquoi il est particulièrement important de prendre des précautions avec tout nouveau partenaire sexuel, même si la personne est certaine de ne pas être séropositive.

Aux premiers stades, la contamination par le VIH ne provoque pas de symptômes, ou bien provoque juste une maladie semblable à la grippe, présentant les symptômes suivants : fièvre, mal de gorge, rougeurs, nausées, vomissements, diarrhée, fatigue, gonflement des ganglions lymphatiques, douleurs musculaires, maux de tête et douleur des articulations. Si 50 à 90% des patients présentent ces symptômes dans les toutes premières semaines après avoir contracté le VIH, la plupart des personnes et des médecins pensent qu'il s'agit d'un simple refroidissement ou d'une grippe ordinaire.

Les personnes séropositives mettent en moyenne sept à dix ans pour développer le SIDA. Certains mettent encore plus longtemps à développer les symptômes de ces infections et donc le SIDA, alors que d'autres mettront moins de temps. Les personnes séropositives ne sont pas toutes atteintes du SIDA.

Il ne faut pas confondre VIH et SIDA. Faute de thérapie antirétrovirale, les personnes atteintes connaîtront une évolution du VIH au SIDA.

Comment la thérapie antirétrovirale fonctionne-t-elle? (ARV)

Le VIH est un type de virus particulier : c'est un rétrovirus. S'ils sont plus simples que les virus ordinaires, les rétrovirus sont plus difficiles à vaincre.

Une thérapie anti-VIH ne fera pas disparaître le VIH, mais elle réduira la quantité de VIH dans le sang de telle sorte que le virus ne pourra plus être décelé par des tests (on parle en général de charge virale indétectable). En faisant chuter la quantité de VIH dans le sang, on permet au système immunitaire de mieux fonctionner, de sorte que le corps peut lutter contre les infections.

Pour que le traitement contre le VIH fonctionne correctement, il faut le prendre correctement – « adhérence » est le terme souvent utilisé pour désigner la prise de la dose de médicament correcte, au moment voulu et de la manière qui convient.

Pour faciliter l'adhérence, on a trouvé certains traitements anti-VIH de pointe, qui sont plus onéreux, que l'on ne doit prendre qu'une fois par jour, et pas nécessairement au moment des repas. Il existe plus de 20 médicaments anti-VIH agréés, et bien d'autres sont en cours de développement.

Comment se propage le VIH/SIDA

Le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) se transmet par les liquides biologiques: sang, sperme, sécrétions vaginales et lait maternel. Voici comment on contracte le VIH :

- Par un rapport sexuel non protégé avec un partenaire contaminé (c'est le mode de transmission le plus courant) ; il peut s'agir d'un rapport hétérosexuel ou homosexuel.
- Par le sang et les produits sanguins, par exemple :



- Transfusion de sang infecté ou transplantation d'organes ou de tissus ;
 - Utilisation de seringues ou encore d'objets susceptibles de transpercer la peau contaminés (utilisation en commun des seringues chez les drogués ou blessures « par piqûre d'aiguille »).
- Transmission de la mère à l'enfant (TME): la mère peut transmettre le VIH durant la grossesse, au moment de la naissance ou en allaitant.

Pourcentage de contamination par le VIH selon le mode de transmission

Rapports sexuels	70-80
Transfusion sanguine	3-5
Utilisation d'une seringue	5-10
Soins de santé (blessures par aiguilles)	<0.01
Transmission mère-enfant	5-10

Source: Department for International Development, *Prevention of Mother to Child Transmission of HIV: A Guidance Note* (Londres, 2001).

Le risque de transmission du VIH via les rapports sexuels augmente en présence d'autres maladies sexuellement transmissibles (MST), et en particulier en présence de syphilis ou de chancre provoquant des ulcérations. Si le VIH est incurable, les autres MST sont *habituellement curables*, et le plus souvent grâce à une seule dose de médicament. Toute personne atteinte d'une MST devrait immédiatement se faire soigner de manière à réduire le risque de contracter le VIH.

LE VIH affaiblit le système immunitaire et le corps a du mal à lutter contre les infections. Un patient séropositif peut vivre de nombreuses années après avoir contracté le VIH, et longtemps sans le moindre symptôme ni maladie, mais il peut toujours transmettre le VIH aux autres. Bien entendu, si la personne ne sait pas qu'elle est séropositive, elle va peut-être prendre moins de précautions et transmettre le virus aux autres sans le savoir.

Les premiers symptômes du SIDA sont les suivants : fatigue chronique, diarrhées, fièvre, perte de mémoire, de poids, toux persistante, éruptions cutanées sévères et récurrentes, herpès, infections buccales, gonflement des

ganglions. D'autres maladies opportunistes comme le cancer, la méningite, la pneumonie et la tuberculose peuvent profiter de l'affaiblissement du système immunitaire. Il peut y avoir interaction de ces maladies. C'est pourquoi une personne séropositive également infectée par la tuberculose a 800 fois plus de chances de développer une tuberculose active qu'une personne séronégative.¹

Les périodes de maladie peuvent alterner avec les périodes de « rémission », durant lesquelles il n'y a aucun symptôme et où le patient se sent bien. Une personne séropositive bien soignée, qui se nourrit et se repose convenablement, peut avoir durant plusieurs années une bonne qualité de vie. Elle peut être capable de travailler. Mais, le SIDA finit toujours par être mortel.

Prévention

Le VIH est un virus fragile qui ne peut survivre que dans certaines conditions. Il ne peut entrer dans le corps que par les muqueuses et ne peut pénétrer lorsque la peau n'est pas lésée. Voici des mesures simples pour se protéger de la contamination :

- Evitez d'avoir des relations sexuelles avec des partenaires dont vous ne savez pas s'ils sont ou non atteints du VIH ; si vous ne le savez pas, considérez que votre partenaire est séropositif/séropositive.
- Prenez soin de faire barrière au virus, par exemple en utilisant des préservatifs ou d'autres protections comme les gants, les masques (le cas échéant). Les préservatifs en latex sont par définition imperméables aux particules de la taille du VIH; si on les utilise convenablement et systématiquement, ils sont très efficaces pour réduire le risque de contamination, bien que la seule méthode qui offre une protection totale soit l'abstinence.
- Ne faites pas une utilisation en commun d'aiguilles ou d'autres objets susceptibles de transpercer la peau.
- Assurez-vous, avant toute transfusion, que le sang utilisé a fait l'objet d'un test du VIH ainsi que d'autres virus.
- Avant d'avoir un enfant, les personnes séropositives devraient solliciter les conseils du personnel médical.

Le VIH/SIDA ne se transmet par les contacts normaux au travail.

Alors, pourquoi est-ce un problème dans le secteur du transport routier ?

Nous répondrons à cette question dans la section 3 du présent module.

¹ Center for Disease Control, *TB elimination: Now is the time*, note d'information, mars 2002.



Condamnation sociale et discrimination

Il y a des années que les scientifiques comme les responsables politiques connaissent les moyens de prévention contre le VIH et le SIDA. Pourtant, le virus continue à se répandre. L'une des raisons, c'est que certains groupes de personnes sont particulièrement associés au VIH et au SIDA. Ces groupes sont fréquemment ostracisés et souffrent de discrimination. Les travailleurs et travailleuses du sexe, les hommes qui ont des relations avec d'autres hommes, les drogués qui se piquent courent de grands risques de contracter le VIH.

Pour ces raisons, mais aussi parce qu'ils sont réticents à parler de sexe et de drogues, nombreux sont ceux qui ne savent toujours pas grand-chose sur le VIH et le SIDA et qui continuent de prendre des risques.

Il ne fait maintenant aucun doute que les travailleurs mobiles sont particulièrement exposés : travailleurs ayant émigré d'un pays vers un autre, travailleurs du bâtiment et travailleurs du secteur des transports.

C'est pourquoi la meilleure façon de combattre le VIH et le SIDA, c'est de lutter contre la stigmatisation et la discrimination que subissent *tous* les groupes vulnérables.

Solliciter des conseils et faire le test de dépistage

Il est important que chaque personne travaillant dans le secteur du transport routier, sache si elle est séropositive ou non.

Ceux qui sont séropositifs peuvent prendre des mesures pour s'assurer de ne pas transmettre le virus à d'autres. Ils peuvent aussi aller solliciter les soins et le soutien nécessaires. Quant à ceux qui sont séronégatifs, ils savent qu'ils peuvent prendre des mesures pour se protéger eux-mêmes ainsi que leur famille.

Il faut que les volontaires pour le test bénéficient de conseils avant et après le test. Les tests doivent reposer sur les principes clefs du volontariat, du consentement éclairé et de la confidentialité des résultats. Ils devraient s'accompagner de conseils et donner lieu à certains services de suivi. Si le résultat est négatif, il faut donner à l'intéressé des informations sur l'évaluation et la prévention du risque. Si le résultat est positif, il faut donner au patient/à la patiente, des informations et des conseils sur la manière de se maintenir en bonne santé, de protéger ses partenaires de l'infection, ainsi que sur les services disponibles localement, et sur le traitement. Sur le lieu de travail, les employeurs peuvent essayer de faire dispenser des soins et un soutien, y compris un traitement lorsque cela est possible.

Il est possible que les centres de dépistage relevant du secteur des transports attirent plus de travailleurs que les centres ordinaires de la collectivité.

Soins et traitement

Il existe maintenant des médicaments antirétroviraux (ARV) qui ralentissent l'évolution de la maladie et prolongent la durée de vie, mais ils sont onéreux. Certains pays les ont mis à la disposition des patients, soit en payant les fabricants, soit en fabriquant eux-mêmes des génériques. Dans la plupart des cas, le traitement aux ARV doit être suivi à vie.

Si les ARV sont de plus en plus disponibles, un problème très important n'a pas été résolu. Le mode d'administration du traitement nécessite des infrastructures de santé d'un certain niveau, qui n'existent tout simplement pas dans beaucoup de pays pauvres.

De plus, les patients suivant un traitement aux ARV doivent avoir une alimentation correcte et pouvoir se reposer.

Il faut aussi traiter les maladies opportunistes, souvent aux antibiotiques.

La thérapie aux ARV est un bon investissement

D'après les recherches effectuées par le BIT, le traitement aux ARV permet immédiatement à beaucoup plus de patients atteints par le VIH/SIDA de pouvoir continuer à travailler : six mois après le début du traitement, 20% de patients de plus ont pu reprendre le travail et 35% de plus ont pu assurer des horaires de travail plus longs.

Comment le traitement se traduit-il en termes de productivité et de revenu ? En République unie de Tanzanie par exemple, le BIT a calculé qu'un travailleur vivant avec le HIV/SIDA qui arrive à retrouver les trois quarts de sa productivité grâce aux ARV gagnerait environ 18 mois de vie productive, soit l'équivalent d'environ 1 000 \$EU par mois en termes de productivité.

Source: HIV/AIDS and work: global estimates, impact on children and youth, and response 2006 (BIT, Genève, 2006).

La recherche d'un vaccin

En moyenne, les patients ont besoin d'un traitement aux ARV sept à dix ans après la contamination, pour rester en vie. Des progrès ont certes été récemment accomplis dans la lutte contre le VIH, mais les besoins demeurent largement supérieurs aux mesures prises au niveau mondial, puisqu'au moins 80% des personnes qui ont besoin de médicaments ARV n'en reçoivent pas.

Un vaccin contre le SIDA serait une arme formidable pour lutter contre la maladie. On déploie actuellement d'énormes efforts à l'échelle planétaire pour développer un vaccin contre le VIH et plus de 30 essais cliniques sur des candidats ont été effectués dans le monde. Mais il est peu probable qu'un



vaccin soit disponible avant de nombreuses années. On procède également à des recherches pour mettre au point un microbicide (spermicide) à utiliser dans le vagin pour empêcher l'infection durant les rapports. On sait également que la circoncision des hommes aide à prévenir la transmission du virus, néanmoins, les hommes circoncis devraient quand même avoir des rapports protégés.

Fables et idées fausses concernant le VIH/SIDA

« Un rapport sexuel avec une vierge guérit du SIDA »

Qu'une femme vierge puisse vous « purifier », voilà une fable qui remonte au moins au seizième siècle, à l'époque où les Européens croyaient pouvoir se débarrasser d'une maladie transmise sexuellement en la transmettant, à l'occasion d'un rapport sexuel, à une vierge. Si les origines de cette croyance sont obscures, on la trouve apparemment dans le monde entier. Avoir des rapports avec une femme vierge non infectée ne guérit pas la personne porteuse du VIH et ce rapport sexuel va exposer la personne non contaminée au VIH, ce qui risque de propager encore plus la maladie. Cette fable s'est considérablement répandue et serait la raison de certains abus sexuels, notamment sur des enfants, en particulier en Afrique.

« Le VIH ne peut pas se transmettre par les rapports bucco-génitaux »

Le risque est *très* faible. Le VIH peut se transmettre lors d'une fellation lorsqu'il y a contact entre le sperme et les muqueuses de la bouche. Le risque de contamination est faible si la fellation n'a lieu qu'une fois, mais il augmente avec la fréquence de ce type de rapport. Le risque de transmission augmente lorsqu'il y a un contact direct entre le sperme ou la salive et une coupure de la peau des muqueuses de la bouche. C'est ce qui peut se produire dans le cas de plaie ouverte sur l'appareil génital et/ou la bouche, de gingivite ou de saignement.

« Les sociétés pharmaceutiques ont inventé le SIDA pour trouver des débouchés pour leurs médicaments »

Strictement rien ne le prouve. C'est en lisant les publications médicales que les chercheurs ont trouvé des descriptions de cas dont les symptômes, à l'époque, laissaient les médecins perplexes, et qui aujourd'hui, seraient révélateurs du SIDA. Il semble que le VIH et le SIDA existent depuis plus longtemps qu'on ne le pensait au départ. Il est possible que le virus ait existé auparavant et ait évolué de manière à se propager plus rapidement. Et même s'il était exact que les laboratoires aient « inventé le SIDA » au début des années 1980, alors pourquoi mettraient-ils tellement de temps à fabriquer les médicaments et à s'enrichir ? Il est certain qu'ils auraient eu le médicament prêt à l'utilisation avant « d'inventer » la maladie et qu'ils l'auraient immédiatement commercialisé.

« C'est la CIA qui a inventé le SIDA pour déstabiliser l'Afrique »

Là encore, il n'existe aucune preuve de cette théorie de la conspiration. Malheureusement, il n'était pas nécessaire qu'un intervenant extérieur déstabilise l'Afrique des années 1980.

« Les personnes séropositives abandonnent des seringues contenant du sang contaminé sur les sièges des autobus et des trains, et vous pouvez être contaminé si vous vous asseyez par mégarde et vous piquez avec l'aiguille »

On n'a relevé aucun cas de ce mode de transmission. Le virus ne survivrait pas assez longtemps pour contaminer quelqu'un d'autre.

« Le SIDA, c'est de la sorcellerie »

On associe souvent sorcellerie et malheur. Lorsque quelqu'un meurt d'une maladie mystérieuse dont on ne comprend pas les causes, on peut penser que c'est de la sorcellerie. La logique, c'est que si le SIDA était causé par la sorcellerie, un sorcier pourrait vous débarrasser du sort jeté par quelqu'un d'autre.

Cette croyance est dommageable car elle empêche les victimes de rechercher un traitement approprié, et bien entendu, elles ne vont pas prendre de précautions pour empêcher la propagation du virus.

« Le traitement contre le SIDA est très toxique et il provoque de sérieux effets secondaires »

Quasiment tous les médicaments entraînent des effets secondaires. Il existe aujourd'hui plus de 20 médicaments antirétroviraux pour soigner l'infection au VIH. Le traitement du VIH est un domaine complexe de la médecine. Si l'on ne prescrit pas le bon dosage ou la bonne combinaison de médicaments, le risque est que le traitement ne fonctionne pas correctement ou qu'il provoque des effets secondaires.

C'est pourquoi il est important d'investir de manière adéquate dans les soins et le traitement des victimes du VIH, qui doivent pouvoir être bien suivies.

Si les personnes qui suivent un traitement ne peuvent pas se nourrir correctement, il se *peut* que les médicaments contre le SIDA aient des effets secondaires. Et, répétons le, c'est le cas avec bien d'autres médicaments.



Transmission du VIH

Le VIH **ne se transmet pas** :

- En embrassant quelqu'un (quoique, en embrassant sur la bouche, si les deux personnes ont des plaies dans la bouche, il peut y avoir transmission)
- Par les piqûres d'insectes ou de moustiques
- En allant chez le dentiste
- Par un contact physique ordinaire
- En se serrant la main
- En toussant
- En éternuant
- En utilisant des toilettes en commun
- En utilisant une serviette en commun
- En utilisant des installations sanitaires en commun
- En utilisant une brosse à dents en commun
- En se baignant dans une piscine publique
- En utilisant des couverts ou en consommant de la nourriture et des boissons manipulés par une personne séropositive.

2. Importance du VIH/SIDA

Le VIH/SIDA est une calamité mondiale que l'on ne saurait ignorer. Regardez juste les statistiques :

- 65 millions de personnes ont été contaminées au cours des 25 dernières années.
- Depuis que l'on a identifié le VIH/SIDA au début des années 1980, 25 millions de personnes sont mortes de maladies liées au SIDA.
- En 2007, 2,1 millions de personnes sont mortes d'une maladie liée au SIDA.
- En 2007, 2,5 millions de personnes supplémentaires ont été contaminées par le VIH.
- Chaque jour, plus de 6 800 personnes sont contaminées par le VIH.
- Chaque jour, plus de 5 700 personnes meurent du SIDA, et le plus souvent faute de mesures de prévention adéquates ou d'accès à un traitement.
- Le SIDA a fait 15 millions d'orphelins. Si la tendance actuelle continue, ils seront 20 millions en 2010. Ces orphelins étant fréquemment obligés de travailler pour nourrir leurs petits frères et sœurs, le VIH/SIDA contribue à l'augmentation des cas de travail des enfants.
- Actuellement, le VIH/SIDA est la quatrième cause de mortalité. Et la première en Afrique subsaharienne.
- Seulement 9% des femmes enceintes séropositives sont traitées aux ARV qui peuvent prévenir la transmission de l'infection à leurs bébés.
- Dans les pays à revenu faible ou moyen, 7% seulement des gens ayant besoin d'un traitement ont accès aux médicaments antirétroviraux.²

Il y a longtemps que le VIH/SIDA n'est plus un simple problème de santé. Il réduit à néant bien des acquis de développement obtenus au cours des récentes décennies. Si l'on n'arrive pas à stopper la pandémie du VIH/SIDA, certains pays pourraient se retrouver passablement dépeuplés, avec une population active diminuée et une économie affaiblie.

Le VIH/SIDA est une cause majeure de pauvreté et de discrimination. Il aggrave encore les problèmes d'inadéquation de la protection sociale et d'inégalité hommes/femmes.

2 Statistiques tirées de : *AIDS epidemic update December 2006* (ONUSIDA, Genève, 2006); *HIV/AIDS and work: global estimates, impact on children and youth, and response 2006* (BIT, Genève, 2006); et *HIV/AIDS policy fact sheet* (Henry J. Kaiser Family Foundation, 2006).



Le SIDA n'est pas un problème uniquement africain

En Europe de l'Est et en Asie centrale, le développement de l'épidémie de VIH/SIDA se fait à un rythme particulièrement rapide. D'après le rapport mondial d'ONUSIDA pour 2006, le nombre de séropositifs dans ces deux régions s'élève à environ 1,5 million en 2005, ce qui signifie qu'en dix ans, la prévalence s'est multipliée par 20 dans ces deux régions.

Le rapport souligne le cas de l'Ukraine, où le nombre annuel de nouvelles contaminations ne cesse d'augmenter ; et le cas de la Fédération de Russie, pays d'Europe où l'épidémie du SIDA est la plus importante.

Les tendances de l'épidémie dans la région changent, les cas de contamination au VIH à la suite de rapports sexuels constituant une part croissante des nouveaux diagnostics. En 2004, 30% et plus des nouvelles contaminations notifiées au Kazakhstan et en Ukraine, et 45% ou plus au Belarus et en République de Moldova, étaient dues à des rapports non protégés. Le nombre de femmes contaminées augmente, la plupart le sont par des partenaires qui ont été contaminés en s'injectant de la drogue.

Les chiffres montrent également que le taux de nouveaux cas de contamination au VIH ne baisse pas dans beaucoup de pays industrialisés. Compte tenu de la mondialisation actuelle, on n'est à l'abri nulle part.

Impact sur le monde du travail

De nombreuses maladies touchent les gens jeunes comme les personnes âgées. Mais il en va différemment du SIDA : il frappe plus durement les adultes, c'est-à-dire la population économiquement active. Voici les estimations du BIT :

- En 2005 dans le monde, 28 millions de travailleurs avaient quitté le monde du travail en raison du VIH/SIDA.
- Si l'on ne réagit pas, ce chiffre passera à 45 millions en 2010 et à près de 86 millions en 2020.
- Tous les ans, en raison de l'aggravation de leur maladie, 2 millions de travailleurs séropositifs cessent de pouvoir travailler.³

L'impact sur les économies est rude. Une étude portant sur un groupe de 33 pays a permis d'estimer que, d'ici à 2020, leur PIB baisserait de 18%, ce qui représente un manque à gagner cumulé de 144 milliards de \$EU en termes de perte de croissance en raison du VIH/SIDA.⁴

3 *HIV/AIDS and work: global estimates, impact on children and youth, and response 2006* (BIT, Genève, 2006).

4 *HIV/AIDS and work in a globalizing world 2005* (BIT, Genève, 2006).

3. Le VIH/SIDA : Une question essentielle pour le secteur du transport routier

Nous avons déjà posé la question suivante: *Le VIH/SIDA ne se transmet pas par des contacts normaux au travail. Alors, pourquoi est-ce un problème dans le secteur des transports routiers ?*

On a particulièrement bien étudié le milieu des travailleurs du secteur du transport routier. En raison de la nature et de leurs conditions de travail, certains groupes de travailleurs de ce secteur semblent être particulièrement vulnérables au VIH/SIDA. Ils ne sont pas les seuls. Les groupes de travailleurs qui sont mobiles, souvent loin de leur foyer, ont plus de risques de contracter le virus. Par exemple, les mineurs ou les travailleurs du bâtiment, qui sont loin de chez eux.

Pourquoi les travailleurs du secteur du transport routier sont-ils vulnérables ?

Nombre de travailleurs du secteur du transport routier sont très mobiles et passent un temps considérable loin de chez eux. Les chauffeurs de camions subissent un stress important : longues attentes aux frontières ; harcèlement de la part de la police et des douanes ; mauvais état des routes ; risque de se faire attaquer par des bandes de malfaiteurs. Les services et l'accès aux services de santé, en particulier concernant les MST, sont en général très réduits. La plupart des chauffeurs dorment dans leur camion. Et puis, ils se trouvent dans un environnement d'hommes, qui favorise les comportements « macho ».

Il n'est donc pas surprenant qu'ils soient vulnérables.

- D'après une étude menée en Ouganda, 70% des chauffeurs avaient passé moins d'une semaine chez eux au cours des quatre mois précédents. Ils trouvent donc souvent des partenaires dans les villes situées sur leur chemin, ou fréquentent les travailleurs du sexe. Il leur arrive aussi de prendre une femme en auto-stop en échange d'une relation sexuelle.⁵
- Si l'on ne connaît pas avec exactitude la prévalence du VIH parmi les 55 000 chauffeurs du secteur du transport routier, une étude réalisée par le South African Medical Research Council a montré que 56% des chauffeurs effectuant de longs trajets dans les régions centrales de KwaZoulou–Natal étaient séropositifs. Sur un parking de Newcastle réservé aux camions, 95% des personnes testées étaient séropositives.⁶

5 *AIDS and transport: The experience of Ugandan road and rail transport workers and their unions* (ITF, Londres, 2000).

6 South African Press Association, 18 Août 2003.



- Sur l'autoroute 5 reliant Phnom Penh à Poi Pet à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge, il y avait en 2000 109 hôtels de passes et 40 « bars à Karakoé », des endroits, où les chauffeurs et les mécaniciens se retrouvent habituellement.⁷
- Il ressort d'une étude menée à la frontière entre la Pologne et la Lituanie que deux chauffeurs sur cinq avaient des relations sexuelles occasionnelles durant leurs voyages.⁸

Du fait de l'amélioration des services de transport, un plus grand nombre de travailleurs de ce secteur passent plus de temps loin de chez eux et de leur famille. Et comme nombre de chauffeurs franchissent les frontières, les conséquences peuvent être régionales, voire internationales. Certains chauffeurs, par exemple, vont de Durban, port d'Afrique du sud, jusqu'aux mines du sud du Zaïre. Ils passent donc des semaines entières sur les routes et doivent souvent attendre plusieurs jours que les formalités douanières soient accomplies.

La Fédération internationale des ouvriers du transport a produit un documentaire intitulé “ L' autoroute de l'espoir ”. Nous vous recommandons de le regarder.

<http://www.itfglobal.org/hiv-Aids/highwayofhope.cfm>

7 *HIV/AIDS and work in a globalizing world 2005* (BIT, Genève, 2006).

8 *Truck drivers and casual sex - An inquiry into the potential spread of HIV/AIDS in the Baltic region* (Banque Mondiale, Washington, DC, 2004).

Il faut reconnaître des droits aux camionneurs

« La diversité complexe des relations sexuelles des travailleurs du secteur du transport routier ... est étroitement liée à la nature de leur travail et aux conditions socio-économiques dans lesquelles ils vivent et travaillent. Leurs comportements sexuels vont de pair avec les efforts qu'ils déploient pour satisfaire leurs besoins élémentaires et s'adapter à des structures sociales médiocres. Le fait d'être exclus d'une vie communautaire décente et d'être injustement traités parce qu'ils sont porteurs du VIH a contribué à la propagation rapide du virus parmi les travailleurs du secteur des transports et les communautés avec lesquelles ils sont en relation. C'est pourquoi, si l'on ne respecte pas les droits des camionneurs, en commençant par améliorer leurs conditions de vie et de travail, aucune action efficace ne sera possible pour endiguer la transmission du virus ».

Source: *AIDS and transport: The experience of Ugandan road and rail transport workers and their unions* (ITF, Londres, 2000).

Il ne faut pas incriminer les travailleurs du secteur des transports !

En raison des facteurs de risque, les travailleurs du secteur du transport routier sont parfois rejetés et considérés comme responsables des taux élevés de séropositivité. Ce n'est pas juste. Les chauffeurs et leurs aides sont dans des situations qui encouragent les comportements à risques. Si on les rejette, cela n'aura pour effet que de cacher le problème du VIH/SIDA sous le manteau et d'accélérer la propagation de la maladie.



4. Travailler main dans la main : les partenaires sociaux dans le secteur du transport routier

La présente panoplie d'outils a été élaborée à la suite d'une Réunion tripartite sur les questions sociales et dans le domaine du travail découlant des problèmes de la mobilité transfrontalière des chauffeurs routiers internationaux, qui s'est tenue à Genève en 2006. Cette réunion était organisée par l'Organisation internationale du Travail (OIT).

L'Académie de l'Union internationale des transports routiers (IRU) et la Fédération internationale des ouvriers du transport – les organisations d'employeurs et de travailleurs, respectivement, y étaient représentées. Des représentants des gouvernements ainsi qu'un certain nombre d'organisations internationales y étaient également présents.

La réunion a permis de débattre d'un grand nombre de problèmes relatifs au passage des frontières. Il a été convenu que les questions de travail ou les questions sociales pertinentes faisaient partie intégrante d'un ensemble de mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité du passage des frontières et faciliter les échanges en général.

Concernant la question du VIH/SIDA, la réunion est convenue que :

- Compte tenu de leurs conditions de travail, les chauffeurs des lignes internationales font partie des catégories de travailleurs les plus vulnérables au VIV/SIDA. Leur vulnérabilité aux maladies sexuellement transmissibles (MST), y compris le VIH, augmente fortement aux passages des frontières où ils subissent des temps d'attente anormalement longs. Conjugué aux éventuelles graves carences au plan des infrastructures et des installations ainsi qu'au stress, les risques d'exposition au VIH/SIDA augmentent d'autant plus que ces facteurs créent une situation dans laquelle les chauffeurs peuvent être exposés à des comportements à risque.
- Les entreprises de transport sont également menacées en raison de l'impact négatif sur leur main-d'œuvre. Cette situation a inévitablement des conséquences dommageables sur les économies nationales et donc sur le monde entier.

Suivi

L'OIT, l'IRU, l'ITF et les gouvernements sont convenus de donner suite à la réunion en concevant un projet commun sur le VIH/SIDA, ce qui a conduit à l'élaboration de la présente panoplie d'outils.

Des discussions, pas de disputes

Les employeurs et les travailleurs ont des discussions et des points de désaccord, ce qui est tout à fait normal. Ces différends font l'objet de négociations entre les employeurs et leurs organisations et les travailleurs et leurs organisations, c'est-à-dire entre syndicats.

Les employeurs et leurs organisations et les travailleurs et leurs organisations sont appelés *partenaires sociaux*. Les partenaires ne sont pas toujours d'accord. Exactement comme les couples mariés ! Mais il vaut mieux continuer à dialoguer et tenter de résoudre les difficultés. C'est ce qu'on appelle *le dialogue social*, qui peut passer par les procédures formelles, de la négociation collective.

LE HIV/SIDA représente une menace au sujet de laquelle il ne devrait y avoir aucun désaccord. C'est une menace pour les entreprises comme pour les travailleurs, qu'il est logique de combattre.

A l'échelle mondiale, les organisations d'employeurs et de travailleurs sont convenues de cette approche commune. L'Organisation internationale des Employeurs (OIE) et la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), qui fait désormais partie de la Confédération syndicale Internationale (CSI) sont convenues de la déclaration commune suivante :

COMBATTRE ENSEMBLE LE VIH/SIDA : PROGRAMME DE LA LUTTE À VENIR⁹

L'Organisation internationale des employeurs (OIE) et la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) reconnaissent ensemble l'incidence directe de la pandémie du VIH/SIDA sur le monde du travail.

Cette déclaration commune est l'expression de cette reconnaissance mutuelle, en engageant les organismes affiliés ainsi que les entreprises et les syndicats qui en sont membres, où qu'ils se trouvent, à accorder la plus grande priorité à cette question. Il faut continuer à mobiliser les efforts pour combattre cette maladie et ses conséquences. Aucune complaisance n'est ici permise. Par ailleurs, nous appelons les deux organisations à travailler ensemble pour susciter et maintenir l'élan nécessaire à une action efficace.

Le VIH/SIDA a déjà dévasté de nombreux pays et communautés et il se propage rapidement dans d'autres. Il faut que les organisations de travailleurs et d'employeurs reconnaissent l'existence d'un intérêt commun sur cette question et qu'elles coopèrent tant au niveau des lieux de travail qu'au niveau national et international en vue de promouvoir une action efficace pour faire face à cette crise de santé publique sans précédent. Nous ne pouvons pas nous permettre de faire moins.

9 Cette déclaration peut être consultée dans son intégralité à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/public/english/protection/trav/aids/ioeicftudecl.pdf>.



Outre qu'il détruit des communautés et des familles, le VIH/SIDA sape le développement dans de nombreux pays, menaçant la survie des travailleurs et des entreprises. Il faut donc que les initiatives visant à faire face à la pandémie se poursuivent avec la même intensité et ciblent de façon stratégique les pays et régions où elles peuvent avoir l'impact le plus fort.

Notre action à cet égard s'articulera autour du *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail*. Ce recueil est complet et couvre les domaines suivants : éducation, prévention, formation, assistance, droits des travailleurs, questions relatives à la discrimination, santé et sécurité au travail, et de nombreux autres domaines. Il a été élaboré au moyen d'un consensus tripartite et la CISL et l'OIE ont joué un rôle important dans son adoption. Il constitue une bonne base pour des partenariats sur les lieux de travail et pour une action efficace sur le VIH/SIDA au-delà des lieux de travail.

L'OIE et la CISL sont convaincues que les employeurs et les syndicats, en unissant leurs efforts et en se fondant sur cette expérience tout en élargissant leur coopération en Afrique et partout dans le monde, peuvent accomplir beaucoup plus et obtenir ensemble de meilleurs résultats que ceux qu'ils pourraient obtenir séparément.

Ce problème a également une importante dimension sexospécifique, en particulier chez les jeunes. En Afrique subsaharienne par exemple, les jeunes femmes risquent cinq fois plus de contracter le VIH/SIDA que les jeunes hommes. En raison des effets économiques dévastateurs de la maladie, les individus sont obligés d'adopter des stratégies de survie, qui entretiennent ce cercle vicieux. Il y a de nombreux autres groupes à haut risque sur lesquels il faut aussi concentrer les efforts, en particulier les travailleurs migrants.

Compte tenu de la nature du virus et de son incidence directe sur le secteur, l'OIE et la CISL, à la fois sur une base indépendante et en collaboration, reconnaissent et soulignent l'importante valeur ajoutée d'une coopération travailleurs/employeurs pour combattre la propagation du virus. Outre l'intensification des efforts communs, notamment par des partenariats pour soutenir le développement durable, nous travaillerons en faveur d'une action tripartite efficace pour contribuer à apporter des solutions à toute une série de problèmes qui ne seront pas résolus simplement par une action sur le lieu de travail. Les deux approches sont essentielles et nécessaires d'urgence pour vaincre cette terrible maladie.

Dans le cadre de leur engagement conjoint, la CISL et l'OIE exploreront les possibilités d'identifier et de développer des programmes d'action conjointe. Ces programmes seront menés à bien en partenariat avec les membres nationaux des deux organisations et viseront à exploiter les efforts déployés et les initiatives prises jusqu'à présent sur le lieu de travail, tout en veillant sur le plan international à la fois à mettre davantage le problème en lumière et à chercher à accroître les ressources disponibles pour combattre cette pandémie.

Les partenaires sociaux dans le secteur du transport routier

L'Union internationale des transports routiers (IRU)

L'Union internationale des transports routiers (IRU) fondée en 1948, est l'organisation mondiale des employeurs pour le secteur du transport routier – l'un des partenaires sociaux. Elle aide les entreprises de transport par camions, les entreprises d'autobus ou de taxis dans le monde entier et les tient informées des faits nouveaux qui ont une incidence sur leurs activités. Par l'intermédiaire de ses associations nationales présentes sur chaque continent, l'IRU parle pour tout le secteur du transport routier.

L'IRU se fait l'avocat de cette branche auprès de toutes les instances internationales qui prennent des décisions concernant le transport routier. En travaillant pour obtenir les meilleures normes possibles pour la profession, l'IRU améliore la sécurité et l'environnement du transport routier et garantit la mobilité des personnes et des marchandises.

L'une des Commissions de Travail de l'IRU, la Commission des affaires sociales, est mandatée pour rechercher la coopération avec les syndicats.

L'Académie de l'IRU

L'Académie de l'IRU a pour objectif d'aider les sociétés de transport routier ainsi que leurs employés à trouver des stratégies de formation efficaces par l'harmonisation et la transparence des normes et procédures de formation. Elle conçoit, met en œuvre et encourage des normes de formation basée sur les compétences, qui sont reconnues au niveau international.

Compte tenu du caractère international du secteur, les normes de formation internationales amélioreront la sécurité du transport routier, la protection de l'environnement et la qualité des services.

L'Académie de l'IRU homologue des instituts de formation et veille à ce que le matériel pédagogique, les méthodes et procédures des programmes de



formation, les examens et les tests soient conformes aux normes internationales.

Les personnes ayant suivi avec succès la totalité d'un programme de formation homologué par l'Académie se voient décerner le diplôme de l'Académie de l'IRU, qui est reconnu au niveau international.

<http://www.iru.org>

La Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF)

La Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) est la fédération mondiale de tous les syndicats des ouvriers du transport, y compris du transport routier et des autres modes de transport. Tout syndicat indépendant dont les membres font partie du secteur des transports peut prétendre à devenir membre de l'ITF. L'ITF rassemble 681 syndicats, représentant 4 500 000 ouvriers dans 148 pays différents. C'est l'une des différentes fédérations mondiales alliées à Confédération syndicale internationale.

Les buts de l'ITF sont les suivants :

- Promouvoir le respect des droits de l'homme et des droits syndicaux dans le monde entier.
- Œuvrer à établir une paix reposant sur la justice sociale et le progrès économique.
- Aider les syndicats affiliés à défendre les intérêts de leurs adhérents.
- Mettre à la disposition des affiliés des services de recherche et d'information.
- Aider, de manière générale, les ouvriers du transport en difficultés.

La campagne de l'ITF contre le VIH/SIDA

Trois sections de l'ITF, représentant les travailleurs de l'aviation civile, les gens de mer et les travailleurs du secteur du transport routier ont mis en place des activités spécifiques concernant le VIH. Des activités éducatives sur le VIH/SIDA ont été organisées dans toutes les régions du monde. Le Congrès mondial de l'ITF a adopté des résolutions sur le VIH/SIDA en 2002 et 2006.

Activités

La campagne de l'ITF s'inspire du *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA dans le monde du travail*.

L'ITF encourage ses affiliés à :

- Élaborer des politiques syndicales et des politiques relatives au lieu de travail
- Négocier des conventions collectives incluant des dispositions visant spécifiquement le VIH/SIDA
- Organiser des formations pour les dirigeants syndicaux et les chefs d'entreprise
- Organiser l'éducation des travailleurs et de leurs familles
- Lutter contre la discrimination, les préjugés et la marginalisation des personnes vivant avec le VIH/SIDA
- Montrer leur solidarité avec les associations de personnes atteintes du VIH/SIDA et les aider à se faire soigner
- Soutenir les initiatives locales en matière de prévention
- Coopérer avec les gouvernements, les organisations non-gouvernementales (ONG), etc. pour élaborer et mettre en œuvre des programmes spécifiquement destinés à leurs membres
- Faire pression sur les gouvernements pour qu'ils reconnaissent le problème, en particulier dans les pays où la gravité du VIH/SIDA n'est pas officiellement reconnue
- Négocier de meilleures conditions de travail (réduction du temps passé loin de chez soi, accélération des passages en douane, etc.)
- Mettre en place des centres de santé situés sur les arrêts fréquentés par les chauffeurs de camions
- Encourager les membres à se rendre dans les centres de conseils et de dépistage volontaires
- Mettre en place des campagnes d'information sur les MST et leurs liens avec le VIH/SIDA
- Élaborer de la documentation d'information sur le VIH/SIDA pour toutes les parties concernées
- Faire pression pour que les médicaments contre le SIDA soient disponibles à des prix raisonnables

www.itfglobal.org



L'Organisation internationale du travail (OIT)

L'Organisation internationale du travail est une organisation spécialisée des Nations Unies qui s'occupe du monde du travail.

Chaque organisation des Nations Unies est responsable d'un domaine particulier – son « mandat » ou sa mission. Le mandat de l'OIT porte sur les questions sociales, et en particulier sur le monde du travail et l'emploi. Les relations professionnelles, le travail des enfants, la formation professionnelle, l'égalité de rémunération, la création d'emplois, la sécurité sociale, la santé et la sécurité au travail font partie des questions visées par le mandat de l'OIT.

Comme toutes les organisations des Nations Unies, l'OIT est financée par les États membres. Les pays doivent adhérer individuellement à l'OIT. L'OIT compte actuellement 181 États membres. L'OIT est en fait plus ancienne que les Nations Unies. Elle a été établie en 1919 par le Traité de Versailles, qui a marqué la fin de la première guerre mondiale. C'est en 1946 qu'elle est devenue la première organisation spécialisée des Nations Unies.

La Constitution de l'OIT précise qu'une « paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale ».

Ce qui rend l'OIT unique dans le système des Nations Unies, c'est sa structure tripartite, rassemblant les organisations d'employeurs et de travailleurs et les représentants des gouvernements.

Lors de la Conférence Internationale du Travail, qui se tient chaque année, chaque État membre est représenté par quatre délégués : deux représentants du gouvernement, un représentant des employeurs et un représentant syndical.

Le Conseil d'administration du BIT est composé de manière identique.

Pourquoi la participation de l'OIT ?

L'OIT participe à la lutte contre le VIH/SIDA, parce que la pandémie a un énorme impact sur le monde du travail. C'est un défi pour la croissance économique et la sécurité mondiale. Le VIH et le SIDA sont une menace pour l'objectif de l'OIT qui est de promouvoir le travail décent.

Dans cette lutte contre le VIH/SIDA, l'OIT présente certains points forts :

- Sa structure tripartite permet de mobiliser les employeurs et les travailleurs contre le VIH/SIDA. Les autres organisations spécialisées des Nations Unies traitent principalement avec les gouvernements.
- C'est l'organisation des Nations Unies qui est présente sur les lieux de travail.

- Elle a plus de 80 ans d'expérience pour ce qui est d'orienter les législations et d'établir des normes pour protéger les droits des travailleurs et améliorer leurs conditions de travail.
- Sa présence dans le monde entier, avec des bureaux régionaux et nationaux.
- Une expertise spécialisée dans de nombreux secteurs pertinents : travail des enfants, programmes sur la toxicomanie et l'abus d'alcool sur les lieux de travail, législation sur l'emploi, sécurité et santé au travail, sécurité sociale.
- Une expérience en matière de recherches, de diffusion de l'information et de coopération technique, particulièrement axées sur l'éducation et la formation.

L'OIT et le VIH/SIDA

L'OIT a réagi très tôt à la menace constituée par le VIH/SIDA. En 1988, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'OIT ont publié une déclaration conjointe sur le SIDA sur le lieu de travail.

En Juin 2000, la Conférence internationale du Travail a adopté une résolution demandant au Conseil d'administration du BIT d'élaborer un plan pour les travaux de l'Organisation sur cette question. Une unité spécialisée, le Programme de l'OIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail, a été établie en novembre 2000. Elle est habituellement appelée ILO/AIDS.

En mai 2001, un groupe tripartite d'experts de toutes les régions a débattu et mis au point un recueil de directives pratiques sur le VIH/SIDA et le monde du travail. Le texte a été approuvé par le Conseil d'administration du BIT en juin 2001 ; aujourd'hui, ce recueil a été traduit en plus de 40 langues.

Le Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail

Ce recueil de directives pratiques du BIT est un document important qui a servi de base pour les actions menées sur les lieux de travail par les gouvernements, les entreprises et les syndicats dans le monde entier. Il a été rédigé par un groupe d'experts issus des trois mandants de l'OIT – organisations d'employeurs et de travailleurs et gouvernements – puis il a été approuvé par le Conseil d'administration, qui est de nature tripartite. Et il a servi de base à de nombreux recueils et législations nationaux couvrant la question du VIH/SIDA et l'emploi.

Le VIH/SIDA est une question faisant partie des droits de l'homme. Le *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail* repose



sur dix principes fondamentaux qui protègent les droits des travailleurs dans le contexte du VIH/SIDA. Ces principes sont les suivants :

- Reconnaissance du VIH/SIDA en tant que question liée au lieu de travail
- Non-discrimination
- Égalité entre hommes et femmes
- Milieu de travail sain
- Dialogue social
- Pas de dépistage en vue de l'exclusion de l'emploi
- Confidentialité des informations sur la séropositivité
- Maintien de la relation d'emploi
- Prévention
- Prise en charge et soutien

Il est possible d'obtenir une aide conséquente auprès de ILO/AIDS pour élaborer des programmes destinés aux lieux de travail reposant sur les principes du *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA dans le monde du travail* : Une copie du Recueil figure dans le présent document.

Page Web de ILO/AIDS: <http://www.ilo.org/public/english/protection/trav/aids/>

L'OIT et le secteur du transport routier

L'OIT est très active dans le secteur du transport routier. Elle a produit les *Lignes directrices pour le secteur des transports*, qui ont été traduites dans plusieurs langues.

L'OIT a également entrepris une action concrète en mettant en place des projets dans plus de 40 pays. Plusieurs de ces projets visaient le secteur des transports dans des pays comme l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie, le Swaziland et le Zimbabwe.

5. Le VIH/SIDA et les femmes

Les femmes et les jeunes filles courent plus de risques que les hommes

Les dimensions sexuelles du VIH/SIDA sont complexes, mais on commence à y voir plus clair. Dans le monde entier, la moitié des personnes vivant avec le VIH/SIDA sont des femmes. Les femmes sont habituellement contaminées à un âge inférieur à celui des hommes car ceux-ci recherchent en général des femmes plus jeunes qu'eux. Les relations sexuelles sont particulièrement risquées pour les jeunes filles qui ne sont pas complètement développées physiquement. Elles sont plus susceptibles de subir des blessures internes qui peuvent laisser entrer le virus provenant d'un homme séropositif.

Trop souvent, les femmes n'arrivent pas à obtenir des hommes qu'ils recourent à des relations protégées, avec utilisation de préservatifs, même si elles pensent que leur partenaire est séropositif. En raison de la pauvreté et du chômage, les femmes, les jeunes garçons et les jeunes filles sont très vulnérables et sont forcés d'accepter des relations à risques. Et il y a de plus en plus de personnes contaminées ou touchées par le VIH/SIDA qui se retrouvent prises dans un piège de la pauvreté.

Ce sont habituellement les femmes qui s'occupent des personnes atteintes par le SIDA lorsqu'apparaissent les infections opportunistes et que les médicaments ne sont pas disponibles. Elles sont de plus en plus nombreuses à se retrouver obligées de s'occuper des orphelins du SIDA, dont le nombre va croissant. Il n'est pas rare que ce soit une femme âgée qui s'occupe de ses petits enfants.

Dans certains pays, la propagation du SIDA découle directement d'éléments culturels traditionnels : reprise de la femme en héritage, remariage des veufs sans procéder à un test de dépistage, polygamie, purification de la veuve, excision, pratique de l'assèchement du vagin avant l'acte sexuel, accaparement de propriété, et mariage des enfants.

Les femmes, les jeunes garçons et les jeunes filles sont très exposés au VIH/SIDA dans les situations de conflit ou de crise. Le viol est courant dans les cas de conflit armé ou de guerre civile, par exemple lors du génocide commis au Rwanda au milieu des années 1990.

Les femmes et les points de passage des frontières

Aux points de passage des frontières, aux arrêts pour routiers sur les autoroutes et les grands axes de transport, les femmes proposent parfois des relations sexuelles pour de l'argent, en échange d'un trajet en camion, de cigarettes ou d'autres marchandises. C'est pour ces raisons qu'on associe parfois le secteur du transport routier à un haut degré de prévalence du VIH.



La bonne réponse ne consiste pas à rejeter ou à blâmer ces femmes. C'est la pauvreté qui les force à s'exposer au risque de contracter le VIH ou d'autres MST ou à subir la violence de leurs partenaires masculins.

Qu'est que le « genre » ?

Il convient de faire une distinction essentielle entre « sexe » et « genre ».

Le **sexe** désigne les différences biologiques universelles entre les hommes et les femmes. Le sexe féminin, le sexe masculin. Il est déterminé biologiquement, universel et on ne peut le changer.

Le **genre** désigne les normes comportementales des hommes et des femmes. Ces normes ne sont ni universelles, ni « naturelles ». Elles sont apprises ou acquises. La preuve en est qu'elles varient énormément selon les sociétés et les époques. Le « genre » est appris, et peut donc être désappris.

Pouvoir et genre

Dans de nombreuses cultures différentes, si ce n'est dans la plupart d'entre elles, le plaisir physique de l'homme passe avant celui de la femme dans l'acte sexuel et les hommes ont plus de contrôle que les femmes sur la fréquence et le mode des relations sexuelles.

Les femmes, dans de nombreuses cultures différentes, se voient systématiquement attribuer un rôle inférieur ou inégal. Cette position d'infériorité leur donne moins de pouvoir dans leur relation avec les hommes. C'est pourquoi elles ne peuvent pas résister aux attentes des hommes dans le domaine des relations sexuelles. Même si leur partenaire a un comportement à haut risque, elles n'ont pas les moyens de négocier des rapports protégés ou de refuser des rapports à risque. Certains hommes peuvent refuser d'utiliser un préservatif, ou peuvent imposer à la femme qu'elle s'assèche le vagin avant l'acte sexuel. D'après ONUSIDA, 80% des femmes séropositives engagées dans une relation de longue durée ont été contaminées par leur partenaire.

Dans sa forme la plus extrême, cette inégalité se traduit par des formes de violence sur les femmes – coups, agressions sexuelles, viols, Qui sont le plus souvent le fait du partenaire de la femme, mari ou petit ami. D'après des études, 50% des femmes dans le monde entier déclarent subir des abus sexuels de la part de leur partenaire intime.¹⁰

10 *Gender and AIDS Almanac* (ONUSIDA, New York, 2001).

Violences subies par les femmes sur leur lieu de travail

La violence existe aussi au travail. Les travaux de recherche menés au Kenya, par exemple, ont permis de constater que les femmes travaillant dans des secteurs tournés vers l'exportation – café, thé, petite fabrication – subissaient couramment des actes de violence ou de harcèlement dans leur vie professionnelle :

- Plus de 90% des femmes interrogées avaient soit subi, soit assisté à des abus sexuels sur leur lieu de travail ;
- 95% des femmes ayant subi des abus sexuels sur leur lieu de travail n'osaient pas en parler de peur de perdre leur emploi ;
- 70% des hommes interrogés considéraient le harcèlement sexuel des femmes sur leur lieu de travail comme un comportement normal et naturel ;
- 60% des femmes interrogées estimaient que les abus sexuels sur le lieu de travail contribuaient fortement à la propagation du VIH/SIDA.¹¹

11 *Violence against women in the workplace in Kenya* (International Labour Rights Fund, Washington, DC, Mai 2002).



6. Guide destiné aux instructeurs

Introduction

On trouvera dans la présente section de la panoplie d'outils :

- *Formation des formateurs* – Programme de formation de 2 jours et demi, destiné à présenter la panoplie d'outils aux formateurs et instructeurs ;
- *Ressources concernant les méthodes de formation sur le VIH/SIDA destinées aux adultes* – Instructions et listes de vérification destinées aux formateurs et instructeurs.

Former les formateurs

Programme pour familiariser les formateurs à l'utilisation de la panoplie d'outils

Objectifs

Cet atelier une fois achevé, les participants :

- comprendront le contexte de l'élaboration de la panoplie d'outils sur le VIH/SIDA à l'intention des travailleurs du secteur du transport routier ;
- pourront utiliser la panoplie d'outils pour mettre en œuvre tout un éventail de programmes allant des sessions de sensibilisation informelle aux programmes de formation formels, selon les cas ;
- ne seront plus gênés de parler des questions de sexe et de sexualité pertinentes pour la question du SIDA ; et
- seront capables de concevoir leurs propres activités et matériaux de formation adaptés à leurs besoins.

Programme

Jour 1

- Séance d'ouverture
 - Activité : Introduction par binômes
 - Activité : Discussion sur les règles de base de l'atelier
- PAUSE CAFE
- Présentation : Contexte de la panoplie d'outils (présentation PowerPoint)
 - Activité : Ne soyez pas mort(e) de honte !
- DEJEUNER
- Exercice de stimulation : jeu
 - Répartition en groupes pour examiner la panoplie d'outils et répondre à toutes les questions
 - Séance plénière : Discussion
- PAUSE CAFE
- Activité : Qui apprend ? Le profil d'apprentissage
 - Compte rendu en séance plénière
 - Séance de récapitulation et évaluation



Jour 2

- Activité : L'expérience de l'apprentissage
- Compte rendu en séance plénière

PAUSE CAFE

- Séances d'entraînement pour les participants

DEJEUNER

- Exercice de stimulation : jeu
- Séances d'entraînement pour les participants (suite)

PAUSE CAFE

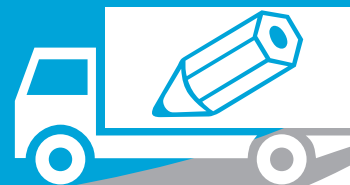
- Activité : séances d'évaluation et d'amélioration
- Séance de récapitulation et évaluation

Jour 3 (matinée uniquement)

- Activité : Créer votre propre activité
- Compte rendu en séance plénière

PAUSE CAFE

- Séance plénière : où et quand allez-vous utiliser la panoplie d'outils ?
- Évaluation
- Séance de clôture



ACTIVITÉ

Présentations

Objectifs

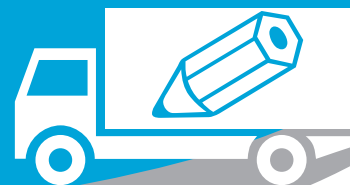
Vous aider à :

- Savoir qui participe à l'atelier
- Apprendre à poser des questions et à présenter l'information de manière structurée

Tâche

Durant quelques minutes, posez des questions à un autre participant que vous ne connaissez pas encore. Trouvez les réponses pour les points ci-dessous. Ensuite, c'est votre partenaire qui vous posera des questions. Prenez des notes afin de pouvoir vous présenter mutuellement à tous les autres participants.

- votre nom
- votre organisation
- votre position dans cette organisation
- expérience en matière de formation
- votre expérience, le cas échéant, des questions relatives au VIH/SIDA
- ce que vous attendez de l'atelier



ACTIVITÉ

Travailler ensemble

Objectif

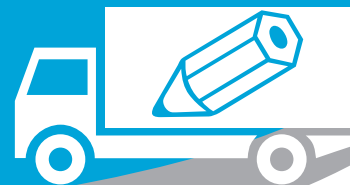
Nous aider à convenir de certaines lignes directrices pour l'atelier

Tâche

Le sujet de cet atelier peut soulever des questions délicates et susciter des réactions fortes. Nous devons convenir de certaines lignes directrices comportementales. Dans votre groupe, examinez les lignes directrices proposées pour l'atelier. Réfléchissez à ce que vous pouvez suggérer que l'on ajoute ou que l'on modifie et à la manière dont nous pouvons nous accommoder des éventuelles divergences d'opinion qui peuvent se manifester dans le cadre de l'atelier.

Lignes directrices pour l'atelier

- C'est VOTRE atelier, et son succès repose largement sur vous
- Veuillez nous faire part de vos idées et de vos expériences
- Ecoutez attentivement les autres
- Traitez les autres membres de l'atelier avec respect
- Ne vous écartez pas du sujet
- Ne vous interrompez pas les uns les autres
- Abstenez-vous de fumer
- Ne faites pas de plaisanterie sexiste ou portant sur le sexe
- Soyez ponctuel et régulier
- Veuillez éteindre votre téléphone portable



ACTIVITÉ

Qui apprend ? Le type d'apprentissage

Objectifs

Cette activité devrait vous aider à :

- Réfléchir à la diversité des apprenants que vous rencontrerez
- Réfléchir aux expériences qu'ils seront susceptibles d'avoir eues

Tâche

Nous aimerions que vous travailliez en binômes pour définir sur une grande feuille ce à quoi ressembleront les apprenants selon vous.

Nous aimerions que vous rajoutiez quelques commentaires/idées (de manière graphique) sur ce portrait :

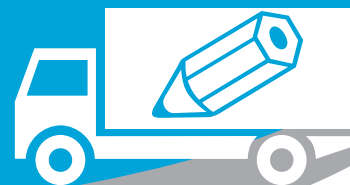
- Qui pourrait être l'apprenant (un homme ou une femme).
- Comment pourraient-ils considérer l'apprentissage.
- Comment pourraient-ils considérer les conditions d'apprentissage ?
- Quels pourraient être leurs sentiments eu égard à leur séropositivité/séronégativité ?
- Quel comportement considèrent-ils comme présentant des risques, ou au contraire dénué de risques ?

Durée

45 minutes en binômes + 30 min de compte rendu

Compte rendu

A la fin de l'activité, il vous sera demandé de résumer brièvement le profil des apprenants devant le reste du groupe.



ACTIVITÉ

L'expérience de l'apprentissage

Objectifs

Cette activité devrait vous aider à :

- Réfléchir à la manière dont les individus apprennent
- Réfléchir aux obstacles que peuvent rencontrer les apprenants adultes
- Réfléchir à ce qui pourrait constituer de « bonnes » et de « mauvaises » expériences en matière d'apprentissage
- Réfléchir à ce qui incite les individus à apprendre

Tâche

En petit groupe, examinez les questions suivantes – en vous référant en particulier à la mise en œuvre de programmes sur le VIH/SIDA :

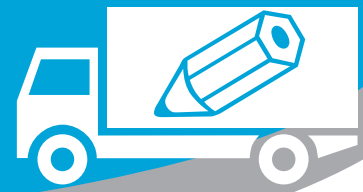
- Quels sont les problèmes ou les questions susceptibles d'empêcher les individus d'apprendre ?
- Qu'est ce qui les aide à apprendre ?
- Qu'est ce qui pourrait constituer de bonnes ou de mauvaises expériences en matière d'apprentissage ?
- Que sont-ils susceptibles d'avoir entendu sur le VIH/SIDA ?
- Quelles sont leurs sources d'information concernant le VIH/SIDA ?

Durée

45 minutes en groupes + 10 minutes pour le compte rendu de chacun des groupes

Compte rendu

Demandez à quelqu'un de votre groupe de rassembler vos points de vue et idées sur une feuille, puis d'en rendre compte au reste du groupe.



ACTIVITÉ

Utilisation de la panoplie d'outils

Objectifs

Cette activité devrait vous aider à :

- Planifier et mettre en œuvre une courte séance en faisant appel aux matériels contenus dans la panoplie d'outils
- Pratiquer un enseignement et un apprentissage actifs
- Vous familiariser avec la panoplie d'outils

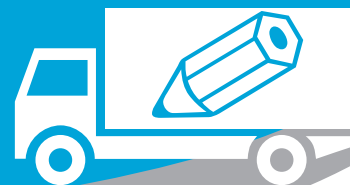
Tâche

En travaillant en binômes, vous allez planifier et mettre en œuvre une courte séance à l'aide de la panoplie d'outils.

Les autres participants de l'atelier vont être vos « élèves ».

Vous devriez commencer par vous familiariser avec les matériels. Puis planifier la totalité de la séance.

Vous mettrez ensuite en œuvre la séance. Un bref examen suivra chaque séance.



ACTIVITÉ

Evaluer et améliorer les séances

Objectif

- Nous aider à évaluer nos séances.
- Vous aider à améliorer les séances pédagogiques futures.

Tâche

Travaillez en groupe ou en binômes. En réexaminant les séances que vous avez déjà mises en œuvre, dressez une liste récapitulative de ce qu'il faut faire et ne pas faire sur une feuille assez grande pour que vous et les autres formateurs puissiez l'utiliser pour préparer les séances futures. Quelles sont les leçons importantes que vous en avez tirées ?

Compte rendu

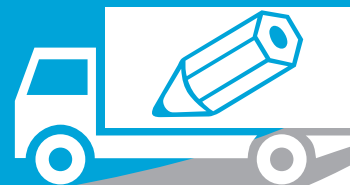
Préparez vous à présenter votre liste à l'ensemble du groupe.

Durée

60 minutes pour établir votre liste, 10 minutes pour la présenter, puis 15 minutes de débat

Pour exécuter une séance de formation réussie sur le VIH/SIDA

Il faut	Il ne faut pas



ACTIVITÉ

Créer votre propre activité

Objectifs

Vous aider à développer vos propres idées sur la formation relative au VIH/SIDA.

Tâche

Travaillez en binômes. Trouvez vos propres mots, mettez au point une séance de démonstration ou des activités d'apprentissage sur le VIH/SIDA pour les travailleurs du secteur du transport routier (qu'ils soient chauffeurs ou chefs d'entreprise).

Vous devrez tenir compte des points suivants :

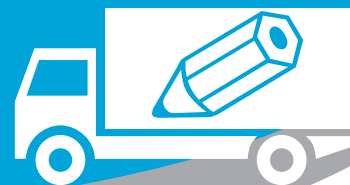
- A qui la séance s'adresse-t-elle ?
- Sur quoi va-t-elle porter ?
- Que souhaitez-vous que les participants en retirent ?
- Comment allez-vous organiser la séance ?

Compte rendu

Présentez votre projet au reste du groupe.

Durée

60 minutes suivies d'une présentation plénière de 10 minutes par binôme ou par groupe



ACTIVITÉ

Examen de l'atelier

Objectifs

Avoir VOTRE évaluation sur cet atelier, de manière à ce que nous puissions l'améliorer pour la prochaine fois.

Tâche

Nous aurons une brève séance d'information sur ce que vous pensez de cet atelier. Veuillez réfléchir aux points suivants :

- L'atelier a-t-il atteint ses objectifs ? (Pour vous rafraîchir la mémoire, revenez sur la séquence consacrée aux résultats de l'apprentissage).
- Quelle a été la partie la plus utile ?
- Quelle a été la partie la moins utile ?
- Quelles améliorations suggèreriez-vous ?
- Quelles sont les prochaines étapes en ce qui vous concerne personnellement ? Comment allez-vous mettre en œuvre ce que nous avons traité dans ce programme de formation ?

Durée

10 minutes pour réfléchir à ce que vous pensez du programme de formation, 30 minutes de discussion plénière.



ÉVALUATION

Fiche d'évaluation

Celle-ci vous permet de donner votre opinion de manière anonyme.

1. L'atelier a-t-il atteint les objectifs ?
Veuillez noter de 1 à 5. 1 pour « assez peu » et 5 pour « pleinement ».
2. Quelle a été la partie la plus utile ?
Pourquoi ?
3. Quelle a été la partie la moins utile ?
Pourquoi ?
4. Le formateur était-il motivé ?
Veuillez noter de 1 à 5. 1 pour « assez peu » et 5 pour « complètement ».
5. Le formateur connaissait-il bien son sujet ?
Veuillez noter de 1 à 5. 1 pour « assez peu » et 5 pour « complètement ».
6. Les matériels/les documents distribués, étaient-ils suffisants et utiles ?
Veuillez noter de 1 à 5. 1 pour « assez peu » et 5 pour « complètement ».
7. Quelles améliorations suggéreriez-vous ?
8. Si vous considérez VOTRE rôle, dans quelle mesure le programme vous a-t-il été utile ?
Veuillez noter de 1 à 5. 1 pour « assez peu » et 5 pour « complètement ».
9. Quelles sont les prochaines étapes en ce qui vous concerne personnellement ? Comment allez-vous mettre en œuvre ce que nous avons traité dans ce programme de formation ?

Merci.



ÉVALUATION

Ressources concernant les méthodes de formation sur le VIH/SIDA destinées aux adultes

Apprentissage actif

Lorsque nous essayons de communiquer avec des adultes dans un cadre informel, nous devons faire appel à l'apprentissage actif, ce qui suppose que les chauffeurs aient déjà une certaine expérience et des compétences et connaissances acquises dans leur vie et au travail. Ce type d'apprentissage tient compte de ces connaissances, de cette expérience et de ces compétences et les utilise.

L'apprentissage actif fait appel à des méthodes actives : discussion en groupe, jeux de rôles, de manière à libérer l'acquisition des apprenants. En effet, les participants seront plus susceptibles de retenir et de faire ce à quoi ils auront participé.

L'apprentissage actif est la façon la plus efficace d'apprendre et de renforcer l'apprentissage.

Ce guide sur les méthodes de formation peut sembler un peu long, mais rassurez vous : nous n'allons pas utiliser beaucoup de termes techniques, et vous pourrez sauter les passages qui vous sont moins utiles.

Certaines parties de cette section se présentent sous forme de **listes récapitulatives** - ce sont des résumés de l'expérience acquise au cours de nombreuses années passées à former des adultes.

Méthodes d'apprentissage actif

Les principales méthodes auxquelles nous faisons appel sont les suivantes :

- Travail en groupe
- Etudes de cas
- Jeux de rôle

Travail en groupe

Les participants sont répartis en petits groupes (quatre à cinq personnes), ce qui permet une meilleure participation. Les groupes peuvent entreprendre de nombreuses activités, puis faire un compte rendu à l'ensemble de l'atelier. On peut assigner aux groupes un grand nombre de questions et de tâches. Ils pourront ensuite faire un compte rendu en utilisant des tableaux à feuillets mobiles, des rapports photocopiés, des affiches, ou en faisant un jeu de rôle.



ÉVALUATION

Les activités d'apprentissage ne sont PAS des tests et font généralement intervenir un jeu de rôles ou des discussions de groupe ; ces activités devraient durer entre 30 et 90 minutes. Les groupes ne devraient pas dépasser quatre à cinq personnes et peuvent être parfois plus restreints car certaines activités peuvent se pratiquer en binômes. Chaque groupe devrait choisir celui qui parlera en son nom pour faire connaître ses points de vue lors des séances plénières. Veillez à ce que ne soit pas toujours la même personne qui parle au nom du groupe.

Études de cas

On présente une situation ou un scénario, et les participants suggèrent les différentes solutions possibles qui font ensuite l'objet d'une discussion. On peut tirer les études de cas de l'expérience personnelle des différents participants, d'articles de presse, etc.

Les participants au programme de formation doivent pouvoir examiner les faits connus avec attention, suggérer des priorités et proposer des solutions. Tous les groupes peuvent travailler sur la même étude de cas, et ensuite tout le monde débat des propositions faites par chaque groupe. Sinon, chaque groupe peut choisir une étude de cas différente et faire ensuite un compte rendu en séance plénière. Dans les deux cas, on peut écrire le compte rendu du groupe sur une grande feuille.

Jeu de rôles

Pour pouvoir organiser un jeu de rôles, il faut une personne ou un petit groupe, qui va jouer une scène. Le groupe choisit qui va jouer quel rôle, et l'on donne un petit aide-mémoire à chaque « acteur ». Un jeu de rôle peut mettre en scène une équipe syndicale qui négocie avec les employeurs, ou il peut s'agir d'individus. Les observateurs observent la scène puis rendent compte de ce qu'ils ont vu. Pour que chacun puisse participer et jouer des rôles différents, ces jeux doivent être assez brefs. Chaque groupe rend compte ensuite en séance plénière des arguments forts ou faibles utilisés par chaque personnage ou par l'équipe.

Pour certains formateurs, les jeux de rôle sont une source de préoccupations. Ils ont peut-être déjà assisté à des jeux de rôles très compliqués. Certaines personnes hésitent aussi à participer par timidité. Il se peut qu'elles avancent différentes excuses pour éviter de jouer. Il faut que vous montriez aux participants que vous êtes convaincu que la méthode va fonctionner. Dans la plupart des pays, les jeux de rôles sont efficaces, surtout lorsqu'il existe une forte tradition de conteurs et de théâtre populaire.

Essayer de réserver les jeux de rôle pour l'après-midi, lorsque les participants commencent à être un peu endormis.



ÉVALUATION

Petites astuces concernant l'utilisation des jeux de rôles:

- C'est vous, le formateur, qui allez conduire tout le processus. Vous pouvez interrompre le jeu de rôle quand bon vous semble et demander aux acteurs de recommencer à partir d'un certain point, ou encore « geler » le processus à n'importe quel moment.
- Commencez par définir l'ambiance : expliquez les objectifs et donnez les raisons du jeu de rôles.
- Distribuez les rôles (sans oublier les observateurs) et laissez aux participants le temps de se préparer.
- Commencez le jeu.
- Mettez fin au jeu – expliquez que les participants peuvent sortir de leur rôle ; évaluez ce qu'ils ont fait.
- Laissez quelques minutes aux observateurs pour préparer leurs commentaires.
- Pour faciliter un bref débat, commencez par une question générale.
- Faites la relation avec les objectifs de l'activité.

Voici les caractéristiques de séances jeux de rôles efficaces :

- Les sujets abordés dans le jeu de rôle devraient être en étroite relation avec la vie réelle des participants.
- Le jeu de rôle devrait être « ouvert » et surtout pas rédigé à l'avance.
- Il ne devrait ni être trop compliqué, ni faire intervenir trop de personnages – deux ou trois, c'est le nombre qui convient dans la plupart des cas.
- Les personnages ne devraient pas être trop éloignés de ce que connaissent les participants.

Erreurs courantes commises par les formateurs lorsqu'ils utilisent les jeux de rôles :

- Créer une situation trop compliquée et qui fait intervenir trop d'acteurs.
- Créer une situation et/ou des personnages peu crédibles.
- Donner trop d'instructions à la fois.
- Laisser jouer les acteurs trop longtemps.



LISTE

RÉCAPITULATIVE

Liste récapitulative des différentes méthodes d'enseignement et de formation

Exposé	En général un « discours » qui peut être factuel, mais qui peut aussi susciter une réflexion. En général, l'exposé consiste à développer une suite logique d'idées et d'arguments.
Démonstration	Peut comporter un jeu de rôle et une simulation, de manière verbale ou non.
Discussion	Échange dirigé par le formateur ou le groupe. Elle peut être structurée ou non, et se faire en petits groupes ou en séances plénières.
Travail en petits groupes	Groupes de 4 ou 5 personnes, travaillant sur un sujet, une tâche ou une activité.
« Bocal à poissons »	Débat d'un petit groupe observé par un autre groupe (probablement plus important) ne participant pas à la discussion. Le processus est ensuite débattu par l'ensemble du groupe et répété en inversant les rôles.
Libre expression d'idées	Le formateur dresse, sans les modifier, une liste des idées avancées par les participants sur un sujet précis.
Groupe d'experts	Apport par un groupe de personnes ayant une connaissance précise du sujet.
Jeu de rôle	Un sujet ou un problème est examiné lors d'une discussion et les participants se voient ensuite assigner un rôle qu'ils doivent jouer.
Simulation	Création d'une situation lorsque, pour une raison ou une autre, la chose réelle n'est pas accessible.
Jeux	Simulation plus développée, impliquant généralement un jeu de rôles avec des objectifs, des règles, des récompenses ou des scores.
Pratique	<ul style="list-style-type: none">■ Exécuter une tâche■ Apprendre par la pratique



LISTE RÉCAPITULATIVE

Travailler ensemble

Il est judicieux de proposer certaines lignes directrices pour une réunion ou un programme de formation. Voici quelques suggestions, que l'on peut consigner sur une feuille de tableau qui servira de pense-bête.

Directives

- Cette réunion est la VÔTRE et c'est de vous que va dépendre son succès
- Ecoutez attentivement les autres
- Traitez les autres membres du séminaire avec respect
- Ne vous interrompez pas mutuellement
- Ne sortez pas du sujet
- Ne fumez pas
- Ne faites pas de remarques inappropriées ou désobligeantes
- Eteignez vos téléphones portables

Comprendre les apprenants

Réfléchissez à ce que peuvent être vos apprenants. C'est important car nous savons que si un formateur est capable de démarrer au point exact où se trouve la personne en formation (c'est-à-dire de comprendre l'apprenant adulte), cela va contribuer à instaurer une relation d'enseignement et d'apprentissage efficace.

Essayez de faire un dessin représentant ce à quoi ressembleront vos stagiaires selon vous. Joignez-y quelques commentaires sur :

- Qui pourrait être l'apprenant (un homme ou une femme)
- Comment ils pourraient considérer l'apprentissage
- Comment ils pourraient considérer les conditions d'apprentissage
- Comment ils pourraient considérer leur tuteur
- Quels pourraient être leurs sentiments sur la question du VIH/SIDA



LISTE RÉCAPITULATIVE

Qui sont les apprenants ?

Vous avez bien compris que les chauffeurs avec lesquels vous allez travailler sont comme vous et moi. Autrement dit, ils peuvent être :

- Jeunes, d'âge mûr ou âgés
- Être issus d'ethnies et de traditions culturelles très différentes
- Des hommes et des femmes
- Des individus n'ayant eu aucune expérience de l'enseignement, une faible expérience ou une expérience importante en la matière
- Inquiets de leur situation eu égard au VIH –ils peuvent être séropositifs et le savoir et en avoir parlé, ou pas parlé aux autres, *ou bien* il se peut qu'ils ne connaissent PAS leur situation



LISTE RÉCAPITULATIVE

Comment les adultes apprennent

Modalités d'apprentissage

1. Les adultes aiment apprendre par eux-mêmes, mais ils apprécient aussi l'apprentissage structuré

Les adultes aiment apprendre de manière bien structurée, avec des repères clairs, mais ils apprécient également, lorsqu'ils en ont l'occasion, de choisir leur manière d'apprendre. Cette liberté de choix peut vraiment susciter chez eux un vif intérêt.

2. Les adultes ont une expérience de la vie, et il faut respecter cet aspect

Les adultes ont une grande expérience de la vie et des connaissances découlant à la fois de leurs activités professionnelles, de leurs responsabilités familiales et au sein de la collectivité, enfin de l'enseignement qu'ils ont reçu et de ce qu'ils ont appris auparavant. Il faut les encourager à faire le lien entre ce qu'ils vont apprendre et leur base de connaissances et d'expériences. Pour ce faire, les formateurs devraient partir des expériences et des connaissances pertinentes pour le sujet enseigné, car on apprend bien plus efficacement lorsqu'on peut relier les idées nouvelles aux expériences antérieures. Les apprenants adultes devraient toujours être traités sur un pied d'égalité avec les formateurs au plan de l'expérience et des connaissances.

3. Les adultes ont besoin d'un apprentissage et d'objectifs pertinents

Les adultes en formation ont besoin de savoir pourquoi on leur apprend quelque chose. Dans le cas du VIH/SIDA, cela devrait être évident. Ce qui les motive pour apprendre quelque chose de nouveau, ce sont les changements dans leur vie personnelle ou professionnelle. Donc, toute formation simulant des situations réelles et répondant à des intérêts ou des besoins précis peut être très efficace.

4. Les adultes ont l'esprit pratique

L'apprentissage est renforcé lorsque les adultes utilisent concrètement les informations et compétences nouvelles peu après les avoir acquises. Cette utilisation immédiate permet aux participants de transposer les connaissances ou les compétences dans de nouvelles situations et donc de mettre en pratique (ou renforcer) les informations.



LISTE RÉCAPITULATIVE

5. Les adultes ont besoin de diversité

Il n'y a pas qu'une seule bonne manière d'enseigner aux adultes, car nous apprenons de différentes manières. Mais ils apprennent d'autant plus efficacement qu'ils participent activement et qu'on leur donne l'occasion « d'apprendre en faisant », en faisant appel à des méthodes pédagogiques différentes (et créatives).

6. Les adultes ont besoin de se sentir confiants

Un apprenant adulte va être inquiet, angoissé, et cela peut l'empêcher d'apprendre. L'humour, les jeux, les jeux de rôles dans un environnement confortable renforcent la capacité d'apprentissage de l'adulte.

7. Les adultes ont besoin d'informations en retour

Pour les aider à évaluer ce qu'ils ont appris et à se sentir plus à l'aise avec ces nouvelles connaissances, les adultes ont besoin d'un retour d'information immédiat. Ils ont souvent besoin d'être rassurés, pour être certains d'être sur la bonne voie. Les évaluations renforcent le nouvel apprentissage et les aident à rester motivés et concentrés.



LISTE RÉCAPITULATIVE

La première réunion – lancer le processus

La première réunion peut être perçue avec anxiété, à la fois par le formateur et par le stagiaire. Voici quelques petites astuces utiles :

- Ayez soin d'arriver bien avant les apprenants. Ceci va donner d'emblée le sens de la ponctualité et va vous permettre de faire personnellement connaissance avec vos stagiaires, au fur et à mesure de leur arrivée. Et puis cela va vous permettre d'avoir largement le temps de vous organiser.
- Faites les asseoir de manière à faciliter la communication. Il est utile que les participants puissent se voir les uns les autres lorsqu'ils prennent la parole, de sorte que le cercle est une formation idéale. Si vous avez des tables et des chaises, vous pourrez souhaiter les disposer-les de façon à faciliter le travail en groupes. Essayez de ne pas avoir un « pupitre de professeur », mais de vous asseoir parmi eux.
- Gardez quelques tables libres pour y poser la documentation ou les matériels afin que les stagiaires les examinent. Veillez à avoir assez de place sur les murs pour y accrocher des affiches ou toute production des apprenants.
- Commencez par présenter brièvement les objectifs de la journée (du cours) et précisez ce dont allez parler durant cette première séance (d'introduction).
- Donnez les informations nécessaires concernant les aspects pratiques du stage (Où sont les toilettes ? Quand les pauses sont elles prévues ? Quand allez-vous commencer ? Et terminer ?)
- Demandez aux participants de se présenter. N'oubliez pas que cela ne concerne pas que vous, mais que la présentation doit être faite de sorte que les participants se présentent les uns aux autres. Voilà pourquoi l'activité 1 – « briser la glace » est si utile.
- Présentez vous au groupe en disant, par exemple, d'où vous venez et comment vous vous êtes investi dans le sujet du VIH/SIDA. Vous pouvez aussi demander aux participants ce qui les amenés là.
- Assurez vous que les règles de base d'un comportement acceptable sont claires (ou fixées). Cela va créer une atmosphère saine et confortable pour tous les apprenants ; cela signifie également que le formateur pourra, avec l'aide des apprenants, veiller à ce qu'il n'y ait, autant que faire se peut, aucune forme de discrimination durant le stage.



LISTE RÉCAPITULATIVE

- Lancez le cours. Il faut qu'à la fin du stage, les participants aient le sentiment d'avoir accompli quelque chose. Vous pouvez éventuellement préparer une brève séance de « mise en bouche » en choisissant un sujet et une approche qui vont réellement retenir leur attention.
- Assurez-vous que chacun/chacune, sait en permanence ce qu'il/elle doit faire.
- Concluez les séances d'une manière appropriée et résumez les débats.
- Veillez à ce que les dispositions pratiques conviennent à tout le monde. Les vacances scolaires, par exemple, comme les horaires de train, peuvent avoir un grand impact sur la vie du groupe. Soyez flexible.

N'oubliez pas les points suivants :

- Lorsque vous parlez, faites face aux participants.
- Exprimez-vous clairement et avec des mots simples.
- Soyez enthousiaste.
- Laissez assez de temps pour les débats.
- Encouragez chacun à participer – et dès que vous le pouvez, faites participer les gens aux discussions entre eux.
- Ne faites pas de suppositions.
- Soyez flexible.
- Ne soyez pas dominateur.
- Ne sortez pas du sujet.
- Réfléchissez à la façon dont vous formez les groupes.
- Expliquez aux participants pourquoi vous les divisez en groupes.



LISTE RÉCAPITULATIVE

Liste récapitulative de l'apprentissage actif

Respecter les points suivants pour planifier une séance d'apprentissage actif :

1. Présentez le sujet.
2. Expliquez la tâche (ainsi que les objectifs et les résultats de l'apprentissage).
3. Divisez les participants en groupes (3 ou 4 personnes par groupe, c'est l'idéal).
4. Expliquez aux groupes comment ils vont faire un compte rendu (par ex., sur une feuille, verbalement, en jouant un rôle).
5. Précisez la durée du travail en groupes.
6. Dites à chaque groupe de choisir son porte-parole.
7. Commencez les groupes.
8. Ne vous mêlez pas aux groupes – Certes, vous pouvez les aider, mais n'intervenez pas trop.
9. Vérifiez que les groupes sont prêts – laissez leur un peu plus de temps si nécessaire.
10. Demandez les rapports et remerciez les groupes.
11. Après avoir reçu les rapports, sollicitez et encouragez une discussion générale.
12. Résumez les rapports et le débat.
13. Synthétisez et faites l'évaluation.
14. Il se peut que certaines décisions, certains points nécessitant une action, émergent de la séance. Expliquez, le cas échéant, ce que vont devenir ces idées, et comment vous allez essayer de transmettre les résultats aux membres des programmes de formation.

Enseigner en équipe

Travailler en équipe, ou par deux, c'est une bonne stratégie, en particulier pour les nouveaux formateurs ou ceux qui n'ont qu'une petite expérience.

La clef, pour réussir, c'est de planifier. Examinez le matériel ensemble. Et décidez comment vous allez vous répartir le travail. Voici comment on s'y prend :

« Passer le bâton »

Un formateur commence une séance d'apprentissage actif en définissant le contexte et en attribuant une tâche aux participants. L'autre formateur travaille alors avec les groupes et organise le compte rendu. Puis le premier formateur résume la séance.

« Un seul à la fois »

Dans ce cas, c'est l'un des formateurs qui prend toute la séance en charge. Mais l'autre formateur ne reste pas oisif et ne lit pas le journal ! Il observe, vérifie la dynamique du groupe, et réfléchit aux moyens d'améliorer l'activité.

Utilisez les deux méthodes. Si l'un des formateurs a plus d'expérience, ou plus de connaissances, il peut être plus actif au début du stage, et laisser progressivement le second intervenir de plus en plus.

Passer en revue

Le travail en équipe nécessite aussi de procéder à un examen soigneux à la fin de la journée.



Aides visuelles

Les aides visuelles (films d'animation, dessins, diagrammes, etc) sont certainement utiles pour aider les stagiaires à comprendre les concepts.

Les meilleures aides visuelles sont celles élaborées par les stagiaires eux-mêmes. Demandez-leur de faire un compte rendu sous forme de dessin, ou en jouant une courte « scène » ou « pièce de théâtre » – le mot précis variera d'un pays à l'autre. Cela a bien fonctionné en Inde, en Europe orientale et en Afrique australe. Bien sûr, il faut que vous insistiez sur le fait que vous n'attendez pas une représentation parfaite.

Poser des questions

Tous les jours, nous posons des quantités de questions. La plupart de nos conversations courantes consistent à poser des questions et donner des réponses.

Dans le cadre de l'apprentissage, les questions peuvent avoir différentes fonctions et si elles ne sont pas choisies avec soin, elles risquent d'être destructrices. Lorsqu'on leur pose des questions d'une certaine manière, les apprenants peuvent avoir l'impression qu'on les « teste ». Mais, d'un autre côté, elles aident à créer un lien avec le groupe et à instaurer un climat de confiance.

On peut distinguer trois types de questions :

- **Les questions fermées**
- **Les questions ouvertes**
- **Les questions directives**

Les questions fermées

Les questions fermées sont celles auxquelles on répond par oui/non, ou en donnant une réponse très brève. Ces questions commencent souvent par les mots suivants :

Est-il ...

Se peut-il ...

Se pourrait-il ...

Doit-on ...

Devrait-on ...

Les questions ouvertes

Les questions ouvertes appellent des réponses plus longues. Elles commencent souvent par :

Comment ...

Pourquoi ...

Quand ...

Où ...

Qu'est ce qui ...

Qui ...

Quoi ...



Les questions directives

Essayez de poser des questions commençant par ces mots, et vous allez voir combien il est peu probable que l'on vous réponde par « oui » ou « non » !

Les questions fermées, par définition, vont limiter ce que dira l'interlocuteur, alors que les questions ouvertes l'incitent à donner une réponse plus détaillée.

Les questions directives sont celles qui suggèrent une réponse particulière.

Il existe aussi des questions **ironiques** – qu'il faut éviter, car elles peuvent être blessantes et faire de gros dégâts.

Glossaire

Sources : OIT, ONUSIDA, UNICEF

Académie de l'IRU

Fournisseur de services d'éducation de grande qualité pour le secteur du transport routier au moyen d'un réseau d'établissements de formation agréés.
Site web : www.iru.org/index/en_academy_index

ADN

Les molécules d'acide désoxyribonucléique (ADN) constituent le fondement de la vie. Elles contiennent l'information génétique nécessaire à la création de cellules et en assurent le bon fonctionnement.

Anticorps

Protéines produites par le système immunitaire pour neutraliser les infections ou les cellules malignes.

Antigène

Toute substance étrangère – virus, bactérie ou protéine – déclenchant une réaction immunitaire en stimulant la production d'anticorps.

CCC

Communication sur le changement de comportement.

Cellules CD4

Cellule du système immunitaire qui joue un rôle déterminant en orchestrant la manière dont le système immunitaire attaque les envahisseurs étrangers. L'infection par le VIH entraîne la destruction de ces cellules et le système immunitaire est donc moins apte à combattre l'infection. Chez un adulte séronégatif en bonne santé, il y a en général entre 600 et 1 200 cellules CD4⁺ par millimètre cube de sang. Chez un patient atteint par le SIDA, le nombre est habituellement inférieur à 200.

Charge virale

Quantité de VIH dans le sang, exprimée en nombre de copies du virus par millilitre de plasma sanguin.

CNA

Conseil national du SIDA/Comité de coordination.

CTV

Conseils et tests volontaires. Tous les tests devraient être faits dans un environnement institutionnel respectant la règle des trois « C » : confidentialité, consentement éclairé et conseils. Les conseils devraient être donnés à la fois avant et après le test. Voir également : <http://www.unaids.org/publications/documents/health/counselling/index.html>.

CSI

Confédération syndicale internationale. Site web : www.ituc-csi.org



Dépistage

Mesures – soit directes (test VIH), soit indirectes (évaluation des comportements à risques), ou encore questions sur les tests déjà faits ou le traitement – visant à déterminer le statut VIH.

Dialogue social

Le dialogue social inclut tous les types de négociation, de consultation et de communication de l'information entre les gouvernements, les employeurs et les travailleurs et leurs représentants. Le processus peut être tripartite, le gouvernement étant dans ce cas officiellement partie au dialogue; il peut être bipartite, entre les employeurs et les travailleurs et leurs représentants. Le dialogue social a pour objectif essentiel de promouvoir l'élaboration d'un consensus et la coopération entre le gouvernement et les partenaires sociaux dans le monde du travail, de manière à atteindre des objectifs présentant un intérêt commun.

Discrimination

Terme utilisé conformément à la définition donnée dans la convention (N°111) concernant la discrimination (emploi et profession) de 1958, pour inclure le statut VIH. Elle inclut également la discrimination résultant du statut VIH supposé d'un travailleur, y compris la discrimination motivée par l'orientation sexuelle.

Employeur

Personne ou organisation employant des travailleurs en vertu d'un contrat de travail écrit ou verbal définissant les droits et devoirs des parties, conformément à la législation et à la pratique nationales. Les gouvernements, l'administration, les entreprises privées et les individus peuvent être employeurs.

Epidémie

Maladie qui se répand rapidement dans un segment démographique de la population, par exemple tous les individus d'une zone géographique donnée, d'une base militaire, ou une unité démographique similaire, ou tous les individus d'un certain âge ou d'un certain sexe, comme les enfants ou les femmes d'une région particulière. Les maladies épidémiques peuvent se transmettre de personne à personne, ou par un vecteur de contamination, comme par exemple la nourriture ou l'eau.

Epidémiologie

Branche de la science médicale qui étudie l'incidence, la répartition, les schémas déterminants d'une maladie et sa prévention au sein d'une population.

Fonds mondial

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, créé en 2001 est un partenariat public-privé indépendant. C'est le fonds mondial le plus important dans le secteur de la santé, avec plus de 2 milliards de \$EU qui y sont affectés aujourd'hui.

Genre et sexe

Il existe des différences à la fois biologiques et sociales entre les hommes et les femmes. Le terme « sexe » renvoie aux différences déterminées au plan biologique, alors que le terme « genre » renvoie aux différences de rôle social et de relations entre les hommes et les femmes. C'est par la socialisation que l'on apprend les rôles correspondant au genre, qui varient beaucoup entre les différentes cultures. Les rôles imposés par le genre sont également fonction de l'âge, de la classe sociale, de la race, de l'ethnicité, de la religion, ainsi que de l'environnement géographique, économique et politique.

GIPA

« Greater involvement of people living with or affected by HIV/AIDS » (Participation accrue des personnes vivant avec le VIH/SIDA).

IEC

Information, éducation, communication.

Incidence du VIH

On appelle incidence (parfois « incidence cumulative ») du VIH la proportion de personnes infectées par le VIH sur une période donnée.

Inhibiteurs de la transcriptase inverse

Médicaments qui interfèrent avec une enzyme appelée « transcriptase inverse » dont le VIH a besoin pour copier ses gènes dans la cellule hôte et se reproduire. C'est la plus ancienne catégorie de médicaments antirétroviraux.

Inhibiteurs de fusion

Catégorie de médicaments empêchant le VIH d'entrer dans la cellule hôte.

Inhibiteurs d'intégrase

Médicaments en cours de développement qui interfèrent avec l'enzyme intégrase du VIH. L'intégrase joue un rôle clef dans le processus par lequel le virus introduit son propre code génétique dans la cellule hôte afin d'utiliser cette cellule pour produire de nouvelles particules VIH.

Inhibiteurs de protéases

Catégorie d'antirétroviraux agissant sur l'action de l'enzyme protéase du VIH. La protéase fonctionne comme une « cisaille chimique » qui fragmente les nouvelles chaînes de protéines ; ces fragments servent alors à produire de nouvelles particules de virus VIH.

Infections opportunistes

Maladies causées par divers organismes, dont certain ne déclenchent généralement pas de maladie chez les personnes dont le système immunitaire fonctionne correctement. Les personnes atteintes du VIH à un stade avancé souffrent d'infections opportunistes touchant les poumons, la peau, le cerveau, les yeux ainsi que d'autres organes.



- IRU** Union internationale des transports routiers, représentant les employeurs. Site web : www.iru.org
- IST** Une infection sexuellement transmissible est une maladie provoquée par un agent pathogène infectieux largement susceptible de se transmettre entre humains par le contact sexuel : pénétration vaginale, rapports buccogénitaux, pénétration anale. Font partie des MST, entre autres infections, la syphilis, les chancres, les chlamydiae et la gonorrhée. Le VIH, qui provoque le SIDA, fait maintenant partie des IST. La complexité et la diversité des IST ont considérablement augmenté depuis les années 1980 ; plus de 20 organismes et syndromes sont maintenant reconnus comme faisant partie de cette catégorie.
- On parle également de maladies sexuellement transmissibles, ou MST. Mais le terme IST englobe une plus grande variété de significations : une personne peut être contaminée, elle peut contaminer les autres sans présenter de signes pathologiques.
- ITF** Fédération internationale des ouvriers du transport, représentant les travailleurs. Site web : www.itfglobal.org
- Médicaments antirétroviraux** Substances utilisées pour tuer les rétrovirus comme le VIH ou empêcher leur multiplication.
- Microbicide** Agent (par ex., chimique ou antibiotique) détruisant les microbes. Des recherches sont en cours pour évaluer l'utilisation de microbicides par voie rectale ou vaginale, de manière à inhiber la transmission des maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH.
- NACP** National AIDS Control Programme (Programme national de lutte contre le SIDA).
- NAP** National AIDS Programme (Programme national sur le SIDA).
- OIE** Organisation internationale des employeurs. Site web : www.ioe-emp.org
- OIT** Organisation internationale du travail, une organisation du système des Nations Unies. Site web : www.ilo.org
- ONUSIDA** Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH et le SIDA. Ce Programme rassemble les initiatives et les ressources de dix organisations faisant partie du

système des Nations Unies, pour contribuer à la prévention des nouvelles infections par le VIH dans le monde, soigner les personnes déjà contaminées et réduire l'impact de l'épidémie.

Orphelins

Dans le contexte du SIDA, cette expression désigne les « enfants rendus orphelins par le SIDA » ou les « orphelins et autres enfants rendus vulnérables par le SIDA ».

Pandémie

Maladie prévalente dans tout un pays, sur tout un continent, voire dans le monde entier. Voir ÉPIDÉMIE.

PDG

Président-directeur général d'une société (privée ou publique).

Personnes affectées

Personnes dont la vie est changée d'une manière ou d'une autre par le VIH/SIDA en raison de l'infection et/ou de l'impact général de l'épidémie.

Personnes handicapées

Cette expression est utilisée conformément à la définition donnée dans la Convention (n° 159) sur la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées, 1983, à savoir les individus dont les perspectives de trouver et conserver un emploi convenable ainsi que de progresser professionnellement sont sensiblement réduites à la suite d'un handicap physique ou mental dûment reconnu.

PME

Petites et moyennes entreprises.

Précautions universelles

Il s'agit d'une norme simple pour les pratiques à suivre dans la lutte contre l'infection, en vue de réduire au minimum le risque d'exposition au VIH, par exemple, l'utilisation de gants, de vêtements de protection et de lunettes (et de masques lorsqu'on prévoit la possibilité d'éclaboussures,), pour prévenir l'exposition aux tissus, au sang et aux liquides organiques.

Prévalence du VIH

Généralement exprimée en pourcentage, la prévalence du VIH quantifie la proportion d'individus d'une population porteurs du VIH à un certain moment dans le temps.

PTME

Prévention de la transmission « mère-enfant ». Voir également : <http://www.unaids.org/publications/documents/mtct/index.html>

PVA VIH

Personnes vivant avec le VIH/SIDA



Représentants des travailleurs

Conformément à la Convention (n° 135) concernant les représentants des travailleurs, 1971, il s'agit de « personnes reconnues comme telles par la législation ou la pratique nationales, qu'elles soient : (a) des représentants syndicaux, à savoir des représentants nommés ou élus par des syndicats ou par les membres de syndicats ; ou (b) des représentants élus, à savoir des représentants librement élus par les travailleurs de l'entreprise, conformément aux dispositions de la législation nationale ou de conventions collectives, et dont les fonctions ne s'étendent pas à des activités qui sont reconnues, dans les pays intéressés, comme relevant des prérogatives exclusives des syndicats ».

Rétrovirus

Type de virus qui, lorsqu'il n'infecte pas une cellule, stocke ses informations génétiques dans une molécule d'ARN à chaîne unique, au lieu de l'ADN à double chaîne plus habituelle. Le VIH est un exemple de rétrovirus.

Sarcome de Kaposi

Type de cancer étroitement lié au SIDA. Il se traduit souvent par des petites taches indolores de couleur rose ou violette, sur la peau ou à l'intérieur de la cavité buccale. Il peut également attaquer les yeux se manifester l'intérieur de l'organisme.

Séronégatif

Ne présentant, à l'issue d'un test sanguin ou pratiqué sur un tissu, aucun signe d'infection par le VIH (ex, absence d'anticorps contre le VIH).

Séropositif

Présentant, à l'issue d'un test sanguin ou pratiqué sur un tissu, des signes d'infection par le VIH (ex, présence d'anticorps contre le VIH). Il peut arriver qu'un test indique à tort un résultat positif.

Services de santé au travail (SST)

Ces termes sont utilisés conformément à la définition donnée dans la Convention (N° 161) de l'OIT sur les services de santé au travail, 1985, à savoir les services qui ont une fonction essentiellement préventive et ont pour mission de conseiller l'employeur, les travailleurs et leurs représentants sur les exigences requises pour établir et maintenir un milieu de travail sûr et salubre, propre à favoriser une santé physique et mentale optimale en relation avec le travail. Les SST donnent aussi des conseils sur l'adaptation du travail aux capacités des travailleurs en tenant compte de leur santé physique et mentale.

SIDA

Syndrome d'immunodéficience acquise, manifestation la plus grave de l'infection par le virus d'immunodéficience humaine (VIH). On appelle syndrome la conjugaison d'un certain nombre de conditions médicales, y compris les infections opportunistes et les cancers. Il n'existe à l'heure actuelle aucun traitement contre le SIDA, même si le traitement antirétroviral

aide à stimuler le système immunitaire et à augmenter la résistance aux infections et aux cancers.

TESTS

Faire passer des tests du VIH et donner des conseils sont deux activités essentielles pour la prévention et le traitement. Les trois « C » demeurent les principes qui doivent guider la mise en œuvre des tests sur les individus : les tests doivent être confidentiels, accompagnés de conseils, et ne doivent être faits qu'avec le consentement éclairé du patient, ce qui veut dire qu'il doit être informé et volontaire.

TAHA

La thérapie antirétrovirale hautement active est la combinaison de trois ou quatre traitements médicamenteux différents qui s'est avérée efficace pour bloquer la progression du VIH, abaisser la quantité de virus jusqu'au niveau où il devient indétectable dans le sang du patient et ralentir la progression de la maladie.

TME

Transmission mère-enfant. Voir également <http://www.unaids.org/publications/documents/mtct/index.html>

Transport routier

Défini aux fins de la présente panoplie d'outils comme le transport sur les routes, c'est-à-dire l'essentiel du transport terrestre qui n'est pas le transport ferroviaire.

Tripartite

Terme utilisé pour décrire la participation et la représentation, sur un pied d'égalité, des gouvernements et des organisations d'employeurs et de travailleurs dans les organes de l'OIT ainsi qu'au niveau national et sectoriel et à celui des entreprises.

VIH

Virus d'immunodéficience humaine. Ce virus affaiblit le système immunitaire jusqu'à provoquer le SIDA.



Ressources : guide pour des informations complémentaires

Il existe une ample documentation sur le VIH et le SIDA.

L'annexe V du *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail* contient une liste de publications très utile.

Sources d'informations générales

Il existe un certain nombre de sites web où figurent des informations, à commencer par ceux des partenaires qui ont participé à l'élaboration de la présente panoplie d'outils :

Union internationale des transports routiers (IRU): <http://www.iru.org/>

Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF):
<http://www.itfglobal.org/>

Organisation internationale du travail (OIT). Vous pouvez vous rendre sur le site <http://www.ilo.org> et cliquer sur le lien OIT/SIDA ou vous rendre directement à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/public/english/protection/trav/aids/>

Autre partenaires sociaux :

Les sites de divers syndicats sont aussi très utiles. La Confédération syndicale internationale (<http://www.ituc-csi.org/>) et Global Union Federations (mouvement syndical mondial) (<http://www.global-unions.org/hiv-aids/>) présentent des informations sur le VIH/SIDA.

Organisation Internationale des Employeurs (OIE): <http://www.ioe-emp.org/>

Pages spécifiques sur le VIH/SIDA :
<http://www.ioe-emp.org/en/policy-areas/hivaids/index.html>

Coalition mondiale des entreprises contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme : <http://www.businessfightsaids.org/>

Sites web des Nations Unies

Le site web d'ONUSIDA est une excellente source d'information :
<http://unaid.org/fr/>

ONUSIDA produit une série de publications sur les Meilleures pratiques.

Les organisations des Nations Unies qui constituent ensemble ONUSIDA sont, outre l'OIT :

Le Fonds international de secours à l'enfance (UNICEF)
<http://www.unicef.org>

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

<http://www.undp.org>

Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)

<http://www.unfpa.org>

Le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (UNDCP)

<http://www.undcp.org>

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

<http://www.unesco.org>

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS)

<http://www.who.int>

La Banque mondiale

<http://www.banquemondiale.org>

Vous trouverez sur tous ces sites web des liens vous menant à des pages sur le VIH et le SIDA, et vous pouvez également utiliser les moteurs de recherches.

Autres sites web

Family Health International, organisation caritative, a un programme important sur le VIH/SIDA. La rubrique suivante est particulièrement pertinente :

Workplace HIV/AIDS Programs: An Action Guide For Managers

(<http://www.fhi.org>)

International HIV/AIDS Alliance est une organisation s'occupant de stratégie et de promotion

(<http://www.aidsalliance.org/>)

KaiserNetwork est un site général sur la santé, comportant une importante partie consacrée au VIH/SIDA. Vous pouvez vous y inscrire pour recevoir gratuitement un bulletin quotidien d'informations sur le VIH/SIDA. Les récits sont archivés et peuvent être consultés

(<http://www.kaisernetwork.org>)

VIH/SIDA : L'épidémie et ses conséquences sur le monde du travail

ONUSIDA publie régulièrement des rapports sur l'épidémie, dans lesquels figurent des estimations sur les taux d'infection par pays et des aperçus généraux de la pandémie. Le dernier en date s'intitule : *AIDS Epidemic Update 2006*.

Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA; Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, 2001.

Le Cadre stratégique mondial sur le VIH/SIDA, ONUSIDA, Genève 2001.



Human capital and the HIV epidemic in sub-Saharan Africa, document de travail n°1 de ILO/AIDS, Genève 2002.

The labour market and employment implications of HIV/AIDS, document de travail n°2 de ILO/AIDS, Genève 2002.

HIV epidemic and other crisis response in sub-Saharan Africa, InFocus Programme on Crisis Response and Reconstruction, document de travail n°6, Genève 2002.

Travailler ensemble pour lutter contre le VIH/SIDA

Manuel des employeurs sur le VIH/SIDA, OIE, Genève 2002.

Workplace HIV/AIDS Programs: An Action Guide for Managers, Family Health International, Chapel Hill 2002. Peut également être téléchargé sur leur site.

Aspects du VIH/SIDA concernant le genre dans le monde du travail

Global Coalition on Women and AIDS, a UN-led initiative. Voir la publication *Keeping the promise: Agenda for Action on Women and AIDS*, disponible sur le site : <http://womenandaids.unaids.org/>

Sheila Smith and Desmond Cohen, *Gender, Development and the HIV epidemic*, OIT, octobre 2000

Gender and AIDS Almanac, UNAIDS, New York 2001.

UNAIDS Best Practice Collection, *Working with men for HIV prevention and care*, 2001.

Gender, HIV and Human Rights: A Training Manual, The United Nations Development Fund for Women (UNIFEM), 2000 (www.unifem.undp.org)

South Africa's Children, HIV/AIDS and the Corporate Sector, A toolkit for action for HIV/AIDS affected children, Save the Children, 2002.

Resource Packet on Gender and AIDS, UNAIDS, 2001.

Prévention, soins et soutien

Getting started: WFP support to HIV/AIDS training for transport and contract workers Programme alimentaire mondial, avril 2006.

Recueil de meilleures pratiques d'ONUSIDA: *HIV prevention needs and successes: A tale of three countries*.

Condom Social Marketing: Selected Case studies, ONUSIDA, 2000.

A practical guide to employment adjustments for people who have HIV, Employers' Forum on Disability, London 2002 (<http://www.employers-forum.co.uk>)

International AIDS Vaccine Initiative (<http://www.iavi.org>)



ISBN: 978-92-2-220815-9



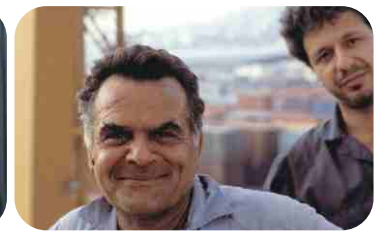


Organisation
internationale
du Travail

www.iru.org
IRU
Academy



*Module destiné
aux dirigeants*



Conduire pour le changement

**Outils de formation sur le VIH/SIDA
pour le secteur du transport routier**



Conduire pour le changement

Outils de formation sur le VIH/SIDA pour le secteur du transport routier

Module destiné aux dirigeants

Le présent module contient des informations à l'intention des instituts de formation agréés (IFA) par l'Académie de l'IRU. On y trouvera :

- Le plan du cours destiné aux dirigeants
- Un manuel destiné aux dirigeants

Ce matériel pédagogique a été mis au point sur une initiative commune de l'Académie de l'Union internationale des transports routiers (IRU), de la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) et de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Il est destiné aux instructeurs, dirigeants, chauffeurs et autres travailleurs du secteur du transport routier.

Il peut également être utilisé par tous ceux qui participent à la lutte contre le VIH/SIDA – employeurs, syndicats, organismes de formation (formels ou informels) et administrations.

C'est ensemble que nous pouvons lutter contre le VIH/SIDA.

Copyright © Organisation internationale du Travail 2011
Première édition 2011

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leurs ont été octroyés. Visitez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

International Labour Office
Conduire pour le changement
Outils de formation sur le VIH/SIDA pour le secteur du transport routier
Module destiné aux dirigeants
Organisation Internationale du Travail. - Genève: OIT, 2010 1 v.

978-92-2-220816-6 (print)
978-92-2-224209-2 (web pdf)

matériel d'enseignement / VIH / SIDA / sécurité du travail / santé au travail / droits des handicapés / transports 15.04.2

Données de catalogage du BIT.

Les présents documents ont été élaborés par M. Stirling Smith, dans le cadre du projet tripartite sur le VIH/SIDA, auquel ont participé l'Organisation internationale du travail, la Fédération internationale des ouvriers du transport et l'Académie de l'Union internationale des transports routiers.

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubvente@ilo.org.

Visitez notre site Web: www.ilo.org/publns.

Imprimé au Centre international de formation de l'OIT, Turin - Italie



Que trouve-t-on dans cette panoplie d'outils ?

Lorsque votre camion tombe en panne, vous cherchez dans votre boîte à outils l'outil qui va vous permettre de vous dépanner. Vous n'utilisez pas tous les outils. Vous prenez celui dont vous avez besoin.

La panoplie d'outils contient :

■ Un module destiné aux formateurs

Ce module est destiné à tous ceux qui sont appelés à dispenser une formation sur le VIH et le SIDA. Vous travaillez peut-être dans une société de transport routier, un organisme de formation, ou un syndicat. Peut-être dispensez-vous une formation dans un cadre plus formel, par exemple un établissement reconnu par l'Académie de l'IRU, qui est l'organe de l'Union internationale des transports routiers spécialisé dans l'éducation. Ou peut-être encore rencontrez-vous des chauffeurs lors de réunions syndicales, aux passages de frontières ou aux arrêts réservés aux routiers. Peut-être travaillez-vous comme conseiller itinérant bénévole dans le cadre d'un projet.

Il se peut que vous n'ayez pas étudié les questions relatives au VIH/SIDA, ou que vous n'ayez pas d'expérience en matière de formation, mais ne vous inquiétez pas ! Cette panoplie d'outils est justement là pour vous aider.

■ Module destiné aux dirigeants

Ce module est destiné aux formateurs qui mettront en œuvre des programmes de formation sur le VIH/SIDA à l'intention des dirigeants via un réseau international d'instituts de formation agréés par l'Académie de l'IRU. Ils y trouveront des plans de cours détaillés destinés à la formation des dirigeants ainsi qu'un manuel mis à la disposition des personnes suivant ces programmes de formation. Les personnes qui suivent les programmes agréés par l'Académie de l'IRU se verront décerner un diplôme.

■ Module destiné aux chauffeurs

Ce module est destiné aux formateurs qui mettront en œuvre des programmes de formation sur le VIH/SIDA à l'intention des chauffeurs via un réseau international d'instituts de formation agréés par l'Académie de l'IRU. Ils y trouveront des plans de cours détaillés destinés à la formation des chauffeurs ainsi qu'un manuel mis à la disposition des personnes suivant ces programmes de formation. Les personnes qui suivent les programmes agréés par l'Académie de l'IRU se verront décerner un diplôme.

■ Module pour sessions informelles

Ce module contient des exercices et des activités qui pourront être proposés aux chauffeurs et autres travailleurs du secteur du transport routier dans le cadre de sessions informelles (et formelles).

■ « Conduire pour le changement » - petit film de vulgarisation sur le VIH/SIDA

■ Présentations PowerPoint

■ Préservatifs

■ Un CD-ROM contenant des publications essentielles :

- Conclusions de la Réunion tripartite sur les questions sociales et dans le domaine du travail découlant des problèmes de la mobilité transfrontalière des chauffeurs routiers internationaux, qui s'est tenue en 2006 à Genève.
 - *Directives du BIT pour le secteur des transports*
- ## ■ *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail*



Avant-propos

Le VIH se propage rapidement sur les grands axes du transport routier dans différentes régions du monde. Les travailleurs du secteur des transports courent des risques en raison de la nature de leur travail, mais ils peuvent aussi apporter une importante contribution à la réaction nécessaire pour lutter contre l'épidémie. C'est pourquoi les efforts de lutte contre le VIH et le SIDA dans le secteur du transport routier devraient être axés sur le monde du travail et sur les travailleurs. Pour traiter le problème du VIH/SIDA dans le secteur du transport routier, l'OIT a suivi une démarche sectorielle centrée sur les spécificités de ce secteur de l'économie. L'attention toute particulière que porte l'OIT à différents secteurs économiques passe par son Programme d'activités sectorielles.

En 2006, la réunion tripartite sur les questions sociales et dans le domaine du travail découlant des problèmes de la mobilité transfrontalière des chauffeurs routiers internationaux, a adopté une série de conclusions, qui incluaient un certain nombre d'activités de suivi, dont la mise en place d'un stage de formation sur le VIH/SIDA destiné au secteur du transport routier.

Dans le passé, le Programme de l'OIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail a collaboré avec différents départements de l'OIT pour mettre en place des politiques et des réseaux permettant de guider et soutenir les actions de ses mandants, mais aussi de sensibiliser et mobiliser les dirigeants du secteur du transport. Il reste cependant beaucoup à faire pour s'attaquer aux facteurs et aux risques fondamentaux, y compris les risques transfrontières, auxquels sont confrontés les travailleurs du secteur des transports ainsi que les communautés avec lesquelles ils sont en relation.

Les présents outils de formation sur le VIH/SIDA dans le secteur du transport constituent l'instrument de mise en œuvre des *Directives pour le secteur du transport* élaborées par le Département des activités sectorielles et ILO/AIDS. Il est conçu pour permettre aux travailleurs, chauffeurs, dirigeants et formateurs de faire face à l'épidémie sur leur lieu de travail.

Ces outils sont le produit de la collaboration entre l'OIT, l'Académie de l'IRU et l'ITF. Durant le processus d'élaboration et de validation des outils, certaines questions sectorielles liées au VIH/SIDA ont été abordées et prises en compte dans le matériel de formation.

Les outils sont structurés de manière à répondre aux besoins de formation des différents acteurs du secteur des transports et se composent des éléments ci-après:

- Un manuel de formation pour les formateurs/cours de formation pour les instructeurs
- Un cours de formation pour le personnel d'encadrement des sociétés de transport routier
- Un cours de sensibilisation pour les travailleurs du secteur des transports, module qui peut être utilisé seul, ou intégré à des cours déjà existants
- Un DVD destiné à promouvoir l'effort commun de lutte contre le VIH/SIDA dans le secteur du transport routier et faire connaître le matériel et les possibilités de formation proposés, conjointement ou séparément par l'OIT, l'Académie de l'IRU et l'ITF.

Ces outils reposent sur le principe de la collaboration et de l'action commune entre les travailleurs et les employeurs, et leurs organisations respectives, comme base pour lutter efficacement contre le VIH/SIDA dans le secteur des transports.

Il est à espérer que ces outils renforceront la capacité des mandants de l'OIT de faire face à l'impact du VIH/SIDA dans le secteur des transports, assurant ainsi le développement économique et social.

Elizabeth Tinoco

Directrice
Département des activités sectorielles

Sophia Kisting

Directrice
ILO/AIDS



Introduction

Il existe aujourd'hui peu de questions aussi importantes que le VIH/SIDA, et le secteur du transport routier ne saurait se permettre d'en faire abstraction.

Le VIH/SIDA, ce n'est pas quelque chose qui touche uniquement les personnes contaminées et leur famille.

Il peut avoir de graves conséquences sur une entreprise de transport comme sur l'économie nationale de n'importe quel pays.

C'est pourquoi les partenaires sociaux du secteur du transport routier – l'Union internationale des transports routiers (IRU), qui représente les employeurs, la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF), qui représente les travailleurs - se sont réunis avec l'Organisation internationale du travail (OIT), organisation du système des Nations Unies, pour mettre au point ces outils. Ils ont pour objet d'aider à former et informer toutes les personnes de ce secteur sur la menace que représente le VIH/SIDA et sur ce que nous pouvons faire à cet égard.

Nous espérons que vous vous en servirez et que vous diffuserez le message : le VIH/SIDA est un problème grave, mais c'est aussi un problème contre lequel nous ne sommes pas impuissants.

Le VIH/SIDA menace notre secteur. Mais si nous travaillons ensemble, nous pouvons le vaincre.

Académie de l'IRU

M. Patrick Philipp
Responsable -
Formation IRU
Union Internationale des
Transports Routiers (IRU)

ITF

M. Mac Urata
Secrétaire de section
Section des transports
intérieurs
Fédération internationale des
ouvriers du transport (ITF)

OIT

M. Marios Meletiou
Spécialiste technique (Ports et
transports)
Département des activités
sectorielles
Organisation internationale
du travail (OIT)

Personnel de direction et d'encadrement dans les entreprises de transport routier

Vous avez un rôle capital à jouer pour faire comprendre l'importance de cette question à vos chauffeurs et aux autres travailleurs qui risquent peut être de contracter le VIH. Vous pourrez peut être aussi apporter des améliorations concrètes aux installations mises à la disposition des travailleurs du secteur du transport routier, ce qui les rendra moins vulnérables.

Le VIH/SIDA constitue une menace considérable pour le secteur du transport routier dans son ensemble, mais aussi pour votre entreprise. Il est important que tous les dirigeants de ce secteur le comprennent et agissent en conséquence.



PLAN DU COURS

Programme de l'Académie de l'IRU sur le HIV/SIDA à l'intention des dirigeants

Partie 1

Accueil des stagiaires et présentation des règles de base

 **Vous avez 1 minute**

- Soulignez bien que ce programme de formation a été conçu par l'Académie de l'IRU et que le sujet a été approuvé au niveau mondial par les partenaires sociaux.
- En raison de la nature du sujet, qui implique de parler de sexe, rappelez aux stagiaires de ne pas sortir du sujet et de s'abstenir de faire des remarques inappropriées ou désobligeantes.
- Rappelez aux stagiaires d'éteindre leur téléphone portable (ou au moins de le mettre en mode vibratoire).
- Indiquez les sorties de secours et expliquez les éventuelles autres questions pratiques.

 **Temps écoulé jusque-là : 1 minute**

Partie 2

Présentez-vous et présentez les stagiaires

 **Vous avez 1 minute**

- Le sujet étant très personnel, insistez sur la confidentialité à respecter une fois sortis des locaux.
- Insistez sur le fait qu'il est statistiquement possible que l'un des stagiaires, un ami ou une connaissance d'un stagiaire soit séropositif. Il est important que tous les stagiaires se trouvant dans cette situation aient le sentiment que l'environnement de la classe sera une source de réconfort amical.
- Présentez-vous rapidement. Assurez-vous que vous portez le badge avec le ruban rouge et expliquez de quoi il s'agit.
- Demandez aux étudiants de se présenter.

 **Temps écoulé jusque-là : 2 minutes**



PLAN DU COURS

Partie 3

Présentation générale du sujet et de la documentation

 **Vous avez 3 minutes**

- Soulignez que, dans leur propre intérêt, les stagiaires devraient prendre des notes.
- Soulignez qu'ils devraient poser des questions et débattre du sujet librement et avec franchise.
- Présentez le manuel et le reste de la documentation.
- Présentez le déroulement de l'atelier:
 - Points de vue sur le VIH/SIDA
 - Pourquoi c'est une question qui concerne tout le monde dans le secteur du transport routier
 - Pourquoi elle est importante pour les dirigeants, tant sur le plan professionnel que personnel
 - Pourquoi les chauffeurs et leurs assistants sont exposés au VIH/SIDA
 - Les faits scientifiques concernant le VIH/SIDA
 - Ce que les dirigeants peuvent faire
 - Séance récapitulative

 **Temps écoulé jusque-là : 5 minutes**

Partie 4

Pourquoi le VIH/SIDA est une question qui concerne le secteur du transport routier

 **Vous avez 10 minutes**

- Demandez aux stagiaires ce qu'ils pensent du VIH/SIDA. S'ils sont peu bavards, vous pouvez vous référer aux statistiques mondiales.
- Expliquez aux stagiaires la pertinence de ce sujet pour leur fonction de dirigeant dans le secteur du transport routier – perte de revenus, coût du traitement, souffrance de la famille de la victime, souffrance de la personne contaminée.
- Projetez le transparent n° 2 « Le SIDA dans le monde actuel » et/ou montrez le film de présentation sur DVD.
- Expliquez en quoi le VIH/SIDA peut être une charge pour les entreprises. Les frais de recrutement et de formation des chauffeurs peuvent être



PLAN DU COURS

importants. Référez vous aux faits, aux chiffres et aux témoignages du manuel expliquant pourquoi le VIH/SIDA représente un défi pour les entreprises, et particulièrement pour les entreprises du secteur du transport routier.

- Il peut y avoir des problèmes de respect de la législation. Soixante-treize pays ont inclus des dispositions relatives aux SIDA dans leurs lois et politiques en matière de travail et de discrimination. Peut-être les dirigeants croient-ils savoir comment agir à l'égard des chauffeurs séropositifs, MAIS il est possible qu'ils se trompent.

 **Temps écoulé jusque-là : 15 minutes**

Partie 5

Pourquoi les chauffeurs et leurs assistants sont vulnérables au VIH/SIDA

 **Vous avez 5 minutes**

- Le débat porte principalement sur les conditions de travail des chauffeurs.
- Demandez aux stagiaires combien de temps les chauffeurs doivent passer loin de leur foyer, combien de temps ils peuvent devoir attendre aux frontières, etc.
- Demandez aux stagiaires quels sont les installations dont disposent leurs chauffeurs aux frontières et ailleurs.
- Référez-vous aux informations figurant dans le manuel concernant les délais d'attente que connaissent les chauffeurs et les efforts déployés dans le secteur pour réduire ces délais.
- Expliquez les problèmes qui se posent lorsqu'il n'y a pas d'installations et comment, sur les grands axes routiers, il existe maintenant des points chauds où les chauffeurs doivent attendre et où on leur offre des lieux de détente « informels ».

 **Temps écoulé jusque-là : 20 minutes**



PLAN DU COURS

Partie 6

Les faits scientifiques concernant le VIH/SIDA

 **Vous avez 10 minutes**

- Utilisez le transparent n° 1 « VIH/SIDA, les faits »
- Expliquez la différence entre le VIH et le SIDA. Soulignez que le virus est lui-même très fragile et ne peut survivre que dans les liquides organiques. Expliquez le temps écoulé entre le moment où l'on contracte le virus et le moment où l'on développe des infections opportunistes, ce qui signifie alors que le système immunitaire de la personne a été endommagé par le virus. Durant ce laps de temps, les chauffeurs peuvent travailler normalement, sans manifester de signe de contamination, ce qui signifie que durant cet intervalle, ils peuvent propager l'infection à leur famille et aux partenaires occasionnels rencontrés en chemin. C'est pour cela qu'il est important de faire un test.
- Insistez sur le fait que la grande majorité des nouveaux cas de contamination par le VIH sont dus à des rapports hétérosexuels (et non pas à cause de la drogue ou de rapports homosexuels). Vous pouvez exposer brièvement la dynamique de l'épidémie dans votre région/pays.
- Soulignez aussi que lorsque le SIDA se développe, les chauffeurs peuvent continuer à travailler à condition de bénéficier du traitement, des soins et du soutien appropriés, et que ce peut être un investissement valable pour l'entreprise.
- Vous pouvez utiliser des cartons éclairs pour mieux faire comprendre ces points.
- Vous pouvez également utiliser les points figurant dans « Gérer les craintes au sujet du VIH/SIDA au travail ».

 **Temps écoulé jusque-là : 30 minutes**



PLAN DU COURS

Partie 7

Ce que les dirigeants peuvent faire

Vous avez 10 minutes

- Expliquez aux dirigeants du secteur du transport routier, que s'ils veulent être de vrais dirigeants, ils ne peuvent laisser le problème à « quelqu'un d'autre ». Le VIH/SIDA, c'est « l'affaire de tout le monde ». C'est un risque qui concerne l'entreprise, et ils doivent y réfléchir.
- Insistez sur le fait que c'est un domaine où les entreprises NE sont PAS en situation de concurrence.
- Voici les mesures à prendre :
 - Prendre soin des chauffeurs.
 - Élaborer une politique du lieu de travail sur le VIH/SIDA, en y faisant participer le ou les syndicats, s'il y en a – les syndicats du transport ont été très actifs sur cette question. L'un des cadres de la société devrait être le principal responsable de cette tâche.
 - Mettre en place un comité dans le cadre du lieu de travail et établir un plan d'action assorti d'un calendrier.
 - Promouvoir les droits des employés séropositifs et déclarer que la discrimination ne sera absolument pas tolérée.
 - Soulever le problème du VIH/SIDA dans les entreprises et les organisations d'employeurs.
 - Parler des conséquences du SIDA avec les fournisseurs, les sous-traitants et les clients – en particulier avec les petites entreprises liées à votre activité.
 - Encourager les initiatives au sein de votre communauté – ou encore sur les arrêts réservés aux camions et aux frontières – en coopération avec d'autres intervenants.
 - Réfléchir à des programmes de prévention, de soins et de soutien, destinés à vos employés.

Temps écoulé jusque-là : 40 minutes



PLAN DU COURS

Partie 8

Séance récapitulative

Vous avez 5 minutes

- Rappelez aux stagiaires que le VIH/SIDA est une question importante pour le secteur du transport routier. Les entreprises qui n'en ressentiront pas les conséquences sont soit très chanceuses, soit bien préparées.
- Comme il peut s'agir d'une question à forte charge émotionnelle et mêlée de points de vue moraux concernant le sexe, la drogue, etc., les chefs d'entreprises doivent « garder la tête froide » et l'aborder de la même façon qu'ils abordent l'ADR. Il existe des procédures et des directives, suivez-les, tout simplement.
- Compte tenu de la nature du sujet, on ne teste pas les connaissances des stagiaires en tant que telles, mais ils doivent passer 5 à 10 minutes à réfléchir individuellement à ce qu'ils feront lorsqu'ils retourneront chacun dans leur entreprise. Il existe un formulaire de planification, le **Plan d'action personnel sur le VIH/SIDA**, qu'ils peuvent remplir.
- Fin du sujet

Bravo !

Temps écoulé jusque-là : 45 minutes



MANUEL

Manuel de l'Académie de l'IRU destiné aux chefs d'entreprises

Introduction

Le présent manuel est destiné aux dirigeants qui suivent les programmes de formation dans les centres agréés par l'IRU.

Vous êtes peut être d'avis que les dirigeants ont suffisamment de problèmes à résoudre, et que le VIH/SIDA est une question qui concerne les pouvoirs publics.

En réalité, le VIH/SIDA est une question d'une extrême importance pour le secteur du transport routier. Il faut que les dirigeants s'en occupent. Ceux qui entendent être de vrais dirigeants doivent avoir une compréhension approfondie de la pandémie.

À propos du SIDA

Réfléchissez à ces phrases. Demandez-vous si vous êtes d'accord ou non, et donnez vos raisons.

« Si le VIH/SIDA se propage, c'est à cause des comportements irresponsables de gens qui ont des relations non protégées avec des partenaires occasionnels. C'est de leur faute ».

« Le VIH/SIDA, ce n'est plus un problème maintenant qu'il existe des médicaments antirétroviraux ».

« Dans notre entreprise, plusieurs travailleurs sont malheureusement morts du SIDA. Mais nous avons toujours réussi à les remplacer. Il y a hélas tellement de chômage, que n'importe quel travailleur peut être remplacé ».

« Si un travailleur contracte le VIH/SIDA, c'est une affaire personnelle. Mais nous devrions ménager sur le lieu de travail un environnement qui soutienne ce travailleur s'il choisit d'en parler à la direction ou à ses collègues ».

« Le VIH/SIDA se répand à cause du sexe et de la drogue. Notre entreprise refuse d'avoir affaire à ce genre de choses. Parler de tout cela, ce serait mauvais pour notre image. Le lieu de travail, ce n'est pas le lieu approprié pour parler de choses comme les relations sexuelles protégées ».



MANUEL

Le SIDA dans le monde actuel

Les statistiques montrent qu'il y a une crise :

- Au cours des 25 dernières années, 65 millions de personnes ont été contaminées par le VIH.
- Depuis le début des années 1980, époque à laquelle on a identifié le VIH/SIDA, 25 millions de personnes sont décédées de maladies liées au SIDA.
- En 2007, 2,1 millions de personnes sont mortes de maladies liées au SIDA.
- En 2007, on a recensé 2,5 millions de nouveaux cas de contamination par le VIH.

Le SIDA n'est pas un problème purement africain

C'est en Europe orientale et en Asie centrale que le taux de propagation de l'épidémie du VIH/SIDA est l'un des plus élevés du monde. Le rapport mondial de ONUSIDA pour 2006 évalue le nombre de personnes contaminées par le VIH à environ 1,5 million pour l'année 2005 dans ces deux régions. Cela signifie qu'en dix ans, le nombre de cas a été multiplié par 20.

Le rapport insiste en particulier sur l'Ukraine, où le nombre annuel de nouveaux cas de contamination ne cesse d'augmenter, et sur la Fédération de Russie, où l'épidémie de SIDA est la plus importante d'Europe.

Pourquoi le VIH/SIDA est un problème pour le secteur du transport routier

Le risque du VIH/SIDA existe pour toutes les entreprises. Il y a quelques années, des chercheurs de l'Université de Boston ont évalué que les coûts liés au SIDA dans les entreprises étudiées se situaient dans une fourchette de 3 à 11% de la masse salariale annuelle en 1999, et qu'en 2010, ils représenteraient de 2 à 8% de celle-ci.

La Coalition mondiale des entreprises sur le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme (GBC) est composée de plus de 200 grandes entreprises internationales, dont des sociétés de logistique de dimension mondiale comme DHL. Voici ce qu'elle déclare :

- Pour les entreprises employant des travailleurs dans des régions où les cas de contamination par le VIH sont nombreux, ou bien où l'épidémie est en plein essor, les taux croissants de contamination des travailleurs et des communautés dans lesquelles ils exercent leurs activités entraînent une augmentation des frais de fonctionnement, pour les raisons suivantes :
- Rentabilité : lorsque le nombre de salariés atteints du VIH/SIDA augmente, les entreprises doivent faire face à une hausse des coûts induite par l'accroissement des frais d'assurance maladie, des congés de maladie et des prestations versées en cas de décès. Les entreprises doivent également supporter les frais de recrutement et de formation du nouveau personnel. Le VIH menace également la prospérité économique en faisant courir un risque



MANUEL

aux économies nationales, en faisant fuir les investissements et en abaissant la production de devises.

- **Productivité** : les chaînes de production, les structures de gestion et la cohésion sur le lieu de travail subissent directement l'impact de l'augmentation de l'absentéisme dû à la maladie, quand il faut s'occuper des membres de la famille malades et préparer les funérailles des victimes du SIDA. L'augmentation de la rotation du personnel entraîne également une perte de connaissances et de savoir-faire chez les employés. Enfin, le mauvais moral résultant de la maladie et de la disparition de certains collègues menace la stabilité de l'environnement nécessaire au maintien de l'activité.

Les entreprises de transport souffriront aussi de ces coûts. D'après une étude réalisée au Zimbabwe, le coût total pour l'entreprise en raison du SIDA équivalait à 20% des bénéfices.

Respect de la législation

Il se peut que la législation actuelle de votre pays vous impose de réfléchir à la façon de traiter les salariés contaminés par le VIH. La législation du travail et les politiques antidiscriminatoires de 73 pays comportent désormais des dispositions relatives au SIDA. En tant que chefs d'entreprise, vous pensez peut être savoir ce que vous devez faire concernant les chauffeurs séropositifs. MAIS il se peut que vous vous trompiez.

Le VIH/SIDA et votre entreprise

Réfléchissez à votre lieu de travail. Quelles seraient les conséquences si un travailleur qualifié :

- **Etait en congé de maladie pendant un mois en raison d'une maladie opportuniste résultant de sa contamination par le VIH ?**
- **Devait quitter son emploi parce qu'il/elle serait trop malade à cause du SIDA ?**
- **Décédait du SIDA ?**



MANUEL

Pourquoi les chauffeurs et leurs aides sont vulnérables au VIH/SIDA

Risques encourus par les chauffeurs aux passages des frontières

Beaucoup de travailleurs du secteur du transport sont très mobiles et passent un temps considérable loin de chez eux. Certains travaillent de manière isolée, même s'il y a des différences entre les endroits où ils passent la nuit, la durée de leurs trajets et la fréquence de leurs absences.

A supposer qu'ils existent, les logements et les lieux de repos sur les arrêts réservés aux camions peuvent être chers. Certains chauffeurs disent que cela coûte moins cher de passer la nuit avec un travailleur du sexe que de payer une nuit d'hôtel.

Les distractions sont rares, de sorte que l'alcool et la prostitution comblent ce vide. Les salariés du secteur du transport sont traités avec mépris, harcelés par la police, les fonctionnaires de l'immigration et les communautés avec lesquelles ils entrent en contact. Cela a des conséquences négatives sur leur comportement.

Souvent, les soins de santé de base et le traitement des maladies sexuellement transmissibles (qui, à leur tour, augmentent le risque de contamination par le VIH) ne sont pas accessibles là où les travailleurs du secteur du transport en auraient le plus besoin. Quant aux préservatifs, ils sont parfois très chers, ou introuvables sur les lieux fréquentés par les camionneurs.

L'accès aux services de santé est limité, en particulier ceux qui permettent de fournir un diagnostic et un traitement contre les maladies sexuellement transmissibles (MST).

Conduire, c'est essentiellement un métier d'homme, que l'on associe souvent à une culture « macho ». Dans certains pays, les chauffeurs monogames sont la risée de leurs collègues qui ont des partenaires à différentes étapes de leurs itinéraires habituels.

Et même ceux qui ne font pas régulièrement appel aux services des travailleurs du sexe sont susceptibles d'avoir de nombreux partenaires en raison de leur mobilité.



MANUEL

Discrédit

En raison des facteurs de risques que nous venons d'évoquer, on traite parfois les chauffeurs avec mépris et on les accuse de faire augmenter les taux d'infection par le VIH sur les axes routiers. C'est à la fois injuste et contre-productif. Traiter les travailleurs du secteur du transport avec mépris ne servira qu'à masquer le problème posé par le VIH/SIDA, ce qui entraînera une accélération de la propagation de la maladie. Accuser les chauffeurs, cela revient à détourner l'attention d'autres facteurs sur lesquels on peut avoir prise.

L'important, c'est de bien prendre conscience du contexte et de l'environnement de travail qui peuvent placer les chauffeurs dans une situation à risques. Il faut prendre des mesures pour réduire les risques auxquels sont exposés ces travailleurs ainsi que leurs familles et les communautés qu'ils traversent sur leur route.



MANUEL

VIH/SIDA : les faits

VIH signifie virus d'immunodéficience humaine

SIDA signifie syndrome d'immunodéficience acquise

On dit d'une personne contaminée par le VIH qu'elle est séropositive. On « n'attrape pas » le SIDA.

Le VIH s'attaque au système immunitaire humain. Et, lorsque c'est le cas, il réduit la capacité du corps humain de lutter contre les infections. Une personne est atteinte du SIDA lorsque le virus s'attaque à son système immunitaire ; le patient souffre alors d'infections contre lesquelles, dans des conditions normales, il aurait résisté.

Les infections s'aggravent jusqu'à ce que la personne commence à contracter des infections et des cancers mettant sa vie en danger. À ce stade, le système immunitaire est gravement affaibli. Le patient peut mourir lorsqu'il développe une infection qui met sa vie en danger et contre laquelle les traitements sont sans effet. Les causes de décès les plus courantes chez les patients atteints du SIDA sont la pneumonie et la tuberculose.

Lorsqu'une personne est atteinte de ces maladies ou infections dites « opportunistes », on sait qu'elle a le SIDA. Chez certains patients, ces infections et donc le SIDA mettent longtemps à apparaître, alors que chez d'autres, le processus est plus rapide. Tous les patients séropositifs n'ont pas forcément le SIDA et il ne faut pas confondre VIH et SIDA.

En l'absence de thérapie antirétrovirale (ARV), la plupart des personnes vont passer du VIH au SIDA dans un délai de sept à dix ans. La plupart des patients qui développent le SIDA et ne bénéficient d'aucun traitement survivront moins d'un an. Cependant, ce délai peut varier de quelques semaines à une vingtaine d'années.

Comment fonctionne la thérapie antirétrovirale (ARV) ?

La thérapie antirétrovirale ne guérit pas du VIH, mais elle peut abaisser la quantité de virus dans le sang jusqu'à un niveau si faible qu'il ne peut être détecté par un test (ce qu'on appelle en général « charge virale indétectable »). Lorsqu'on fait baisser la quantité de VIH dans le corps, le système immunitaire fonctionne mieux, et le corps peut lutter contre les infections.



MANUEL

Comment se propage le VIH/SIDA

Pour que le traitement contre le VIH fonctionne correctement, il doit être administré correctement. On appelle « adhésion » la prise d'une dose correcte de médicament, administrée au bon moment et de la bonne manière.

Pour faciliter l'adhésion, on a mis au point des traitements anti VIH qui ne se prennent qu'une fois par jour, avec ou sans nourriture.

Le virus d'immunodéficience humaine (VIH) se transmet par les liquides organiques – sang, sperme, sécrétions vaginales et lait maternel. Voici comment on attrape le virus :

- Relations sexuelles non protégées avec un partenaire contaminé (c'est le mode de contamination le plus courant) ; le fait que la relation soit hétérosexuelle ou homosexuelle ne fait aucune différence.
- Le sang et les produits sanguins, par exemple :
 - Transfusions de sang infecté ou transplantations d'organes et de tissus,
 - Utilisation de seringues contaminées, ou d'autres instruments servant à percer la peau (partage de seringues chez les drogués, ou blessures par « piqûre d'aiguille »).
- Transmission de mère à enfant (TME) : transmission intra-utérine à l'enfant par la mère contaminée, ou lors de l'accouchement, ou en le nourrissant au sein.

Après avoir été contaminée, la personne développe des anticorps : il s'agit d'une tentative du système immunitaire de résister à l'attaque du virus. Si, à l'occasion d'un test pratiqué chez une personne, on trouve la présence d'anticorps VIH, on dit que cette personne est *séropositive* ou simplement *VIH+*.

Pourcentage d'infections par le VIH selon le mode de transmission

Rapports sexuels	70-80
Transfusion sanguine	3-5
Utilisation d'une seringue	5-10
Soins de santé (piqûre d'aiguille)	<0.01
Transmission de mère à enfant	5-10

Source: Department for International Development, *Prevention of Mother to Child Transmission of HIV: A Guidance Note* (Londres, 2001).



MANUEL

Nous venons de répertorier les trois principaux modes de transmission par une personne séropositive CEPENDANT, le virus n'est pas toujours transmis et la contamination n'est pas automatique.

Ainsi, par exemple, une femme enceinte séropositive peut donner naissance à un enfant non contaminé. Ou bien une femme non contaminée, mais qui a des relations sexuelles avec un homme séropositif, peut ne pas contracter le virus. Certains facteurs rendent la transmission du virus plus probable. Le facteur de transmission le plus important lors de rapports sexuels est l'existence d'une petite plaie par laquelle le virus peut s'introduire d'un corps à l'autre. La présence d'une petite plaie provoquée par une autre maladie sexuellement transmissible (MST), par exemple, peut augmenter le risque de façon considérable. Ainsi, le risque de transmission sexuelle du virus du VIH augmente en présence d'autres MST.

C'est pourquoi il est important que tout adulte sexuellement actif fasse régulièrement des tests de dépistage de MST. Certaines MST ne présentent aucun signe extérieur, en particulier chez les femmes. Il est donc essentiel de faire des tests, même en l'absence de tout symptôme d'infection.

Souvenez vous qu'une personne peut vivre de nombreuses années après avoir contracté le VIH, et le plus souvent sans le moindre symptôme de maladie, ce qui n'empêche nullement de transmettre le virus aux autres. Bien entendu, quand on ne sait pas qu'on est contaminé, on va prendre moins de précautions et transmettre le virus sans le savoir.

Répondre aux craintes au sujet du VIH/SIDA au travail

Quels seraient vos réactions face aux situations suivantes :

- **Des travailleurs qui refusent de déjeuner avec un collègue dont ils savent qu'il est séropositif, ou encore, qui refusent d'utiliser les mêmes toilettes.**
- **Des travailleurs qui exigent des vêtements de protection car ils ont peur d'être exposés à la contamination par le VIH.**
- **Des clients qui exigent que vous ne fassiez plus appel à un chauffeur-livreur de denrées alimentaires soupçonné d'être séropositif.**
- **Des secouristes qui démissionnent car ils ont peur d'être contaminés par le VIH/SIDA s'ils donnent les premiers secours (par ex. : réanimation par le bouche à bouche)**



MANUEL

Ce que peuvent faire les dirigeants

Pour l'instant, nous avons expliqué pourquoi le VIH/SIDA constitue un risque pour votre entreprise, et est donc un problème qui concerne les dirigeants.

Que pouvez-vous faire ? Voici, d'après les expériences de nombreuses entreprises dans le monde, les mesures essentielles :

- Élaborer une politique du lieu de travail sur le VIH/SIDA, en y faisant participer le ou les syndicats, s'il y en a – les syndicats du transport ont été très actifs sur cette question. L'un des cadres de la société devrait être le principal responsable de cette tâche.
- Mettre en place un comité dans le cadre du lieu de travail et établir un plan d'action assorti d'un calendrier.
- Promouvoir les droits des employés séropositifs et déclarer que la discrimination ne sera absolument pas tolérée.
- Soulever le problème du VIH/SIDA dans les entreprises et les organisations d'employeurs.
- Parler des conséquences du SIDA avec les fournisseurs, les sous-traitants et les clients – en particulier avec les petites entreprises liées à votre activité.
- Encourager les initiatives au sein de votre communauté – ou encore sur les arrêts réservés aux camions et aux frontières – en coopération avec d'autres intervenants.
- Réfléchir à des programmes de prévention, de soins et de soutien, destinés à vos employés.
- Pensez à vous. Courez-vous des risques ? Est-il nécessaire que vous reconsidériez votre comportement.

Le Recueil de directives pratiques du BIT

Il existe un instrument utile pour tous ceux qui sont concernés par le VIH et le SIDA sur le lieu de travail. Le *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail* a été rédigé par un groupe d'experts mondiaux issus d'organisations de travailleurs et d'employeurs et de gouvernements. L'OIT, fondée en 1919, est devenue une organisation spécialisée des Nations Unies en 1946. Elle a pour mandat de promouvoir la justice sociale ainsi que les droits de l'homme et les droits des travailleurs reconnus sur le plan international. Sa spécificité réside dans le fait qu'elle est la seule organisation des Nations Unies qui rassemble gouvernements, employeurs et travailleurs dans une gouvernance tripartite.

Le *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail* est ainsi devenu la base de bien d'autres recueils de directives ou corps de lois nationaux traitant de la question du VIH/SIDA et de l'emploi.

Le Recueil de directives pratiques du BIT repose sur dix principes fondamentaux :

- Reconnaissance du VIH/SIDA en tant que question liée au lieu de travail
- Non-discrimination
- Égalité entre hommes et femmes
- Milieu de travail sain
- Dialogue social
- Pas de dépistage en vue de l'exclusion de l'emploi
- Confidentialité
- Maintien de la relation d'emploi
- Prévention
- Prise en charge et soutien



Pourquoi avoir une politique relative au VIH/SIDA sur le lieu de travail ?

Une politique relative au lieu de travail définit le cadre d'action de l'entreprise pour réduire la propagation du VIH/SIDA et en gérer les conséquences. De plus en plus d'entreprises ont mis en place une politique relative au lieu de travail, ou une politique d'entreprise sur le VIH/SIDA. Une telle politique :

- ☑ comporte une déclaration claire au sujet de la non-discrimination;
- ☑ garantit le respect de la législation nationale en la matière;
- ☑ définit une norme de comportement applicable à tous les employés (qu'ils soient contaminés ou non);
- ☑ donne des orientations aux cadres et aux dirigeants;
- ☑ aide les employés qui vivent avec le VIH/SIDA à être avertis de la prise en charge et du soutien dont ils vont bénéficier, de manière à les encourager à faire le test s'ils pensent qu'ils sont peut être séropositifs;
- ☑ contribue à stopper la propagation du virus (par exemple, si des mesures comme la distribution de préservatifs sont incluses, ou si l'entreprise a procédé à des actions de sensibilisation en dehors du lieu de travail);
- ☑ aide l'entreprise à prévoir le VIH/SIDA, et donc en définitive à faire des économies.

Mise en place d'un comité sur le lieu de travail

En raison de la mobilité de nombreux employés, il peut être difficile de mettre en place un comité dans votre entreprise. Mais si vous en mettez un en place, c'est une bonne façon de montrer que l'entreprise prend la question au sérieux. Cela permettra aussi de faire participer au sein de l'entreprise un groupe plus important de gens – avertis, informés et déterminés à agir en la matière.

Déclarer que la discrimination en raison du VIH/SIDA ne sera absolument pas tolérée

Il est tout à fait possible que toute forme de discrimination ou de condamnation des chauffeurs (ou de tout autre travailleur du secteur du transport routier) en raison de leur statut VIH soit illégale dans votre pays. Mais cela a aussi pour résultat que l'on cache la maladie. Si les employés se sentent vulnérables, ils ne chercheront pas à faire le test pour s'assurer de leur statut, et s'ils savent qu'ils sont séropositifs, ils ne suivront pas de traitement. Résultat, l'infection va se répandre de plus en plus.

Soulevez la question du VIH/SIDA dans les entreprises et les organisations d'employeurs

Il est essentiel d'avoir un chef de file dans la lutte contre le VIH/SIDA. Lorsque les entreprises ne reconnaissent pas combien il importe de prendre position, on laisse la pandémie se répandre. Ce n'est qu'en parlant ouvertement et en discutant des raisons pour lesquelles la maladie se répand qu'on pourra la faire reculer.

Vos collègues d'autres entreprises vont peut être commencer par se moquer de vous, mais il n'est pas toujours facile de jouer un rôle de chef de file. Rassurez vous, nombre des plus grosses et plus profitables entreprises internationales dans le monde entier se sont maintenant engagées publiquement dans la lutte contre le VIH/SIDA et sont devenues des chefs de file dans ce domaine.

Parlez des conséquences du SIDA avec vos fournisseurs, sous-traitants et clients – en particulier les petites entreprises qui gravitent autour de la vôtre

En tant que société de transport, vous avez de nombreux liens avec vos fournisseurs, vos clients et vos sous-traitants. Certains d'entre eux sont peut être de plus petite taille que vous, et vous êtes donc bonne position pour leur transmettre les informations et les messages clefs au sujet du VIH/SIDA.



Soutenez les initiatives dans votre communauté – ou peut être aux arrêts routiers et aux postes-frontières – conjointement avec d'autres opérateurs

Réfléchissez à des programmes de prévention, de soins et de soutien pour vos employés

Les interventions ciblant uniquement les chauffeurs de camion, sans tenir compte des communautés environnantes et des partenaires avec qui ils vivent, et sans chercher à réduire les facteurs structurels qui augmentent la vulnérabilité au VIH, ont peu de chances de donner des résultats durables. Les activités de prévention du VIH et de soins destinées aux camionneurs doivent tenir compte de l'environnement et des conditions dans les « zones à risques » qui se développent à proximité des plaques tournantes du transport, ainsi que des familles et des autres partenaires des camionneurs, qui peuvent vivre loin de là.

Les employeurs peuvent aider en fournissant de meilleures installations de repos et d'autres services de soutien, conjointement avec les autres employeurs, les syndicats, les pouvoirs publics et des organisations non gouvernementales (ONG). On pourrait, par exemple, mettre en place d'autres formes de distractions subventionnées, pour occuper les camionneurs durant leur repos.

La prévention par l'information et l'éducation

Le VIH se transmet le plus souvent à l'occasion de rapports sexuels sans préservatifs, comportement qui subit l'influence des normes sociales, des informations, des points de vue personnels et des actions des collègues. Il faut communiquer des informations sur le VIH et la façon dont il se transmet, et il faut éduquer les gens pour les aider à comprendre les risques qu'ils courent et comment les réduire. Les initiatives pédagogiques doivent être étayées par la mise à disposition d'un certain nombre de moyens, par exemple préservatifs, services de traitement des MST, et matériel propre pour les injections.

L'Académie de l'IRU a élaboré un bref programme de sensibilisation destiné aux chauffeurs. Les chefs d'entreprise devraient faire en sorte que cette formation soit dispensée, voire la dispenser eux-mêmes.

Les entreprises peuvent aussi mettre en œuvre aux arrêts routiers, en collaboration les unes avec les autres, avec les syndicats du transport et avec des ONG, des moyens de communiquer aux chauffeurs des messages sur le « sexe dans risque » .

Les éducateurs recrutés parmi les employés et ayant suivi une formation arrivent souvent à mieux communiquer avec leurs collègues qu'une équipe de personnes venues de l'extérieur qui changent fréquemment. Ils peuvent diffuser l'information et distribuer des fournitures, organiser des ateliers de formation des compétences et orienter vers d'autres services sur le VIH/SIDA. La mise à contribution de tels éducateurs au sein de l'entreprise non seulement favorise un climat de confiance et garantit que les messages pertinents sont bien passés, mais encourage aussi la participation et l'adhésion du personnel. L'éducation par les pairs n'est pas la panacée car certains

travailleurs se soucient de la confidentialité. Elle peut être particulièrement efficace si elle se fait avec la participation de personnes vivant avec le VIH/SIDA.

Conseils et dépistage volontaires

Le dépistage volontaire doit reposer sur le principe du consentement volontaire et éclairé celui de la confidentialité des résultats. Il devrait aller de pair avec des conseils et être lié à un certain niveau de services postérieurs au dépistage. Si le résultat du test est négatif, il faut donner à l'intéressé des informations sur l'évaluation et la prévention du risque. Si le résultat est positif, il a besoin d'informations et de conseils sur la manière de préserver sa santé, de protéger ses partenaires de la contamination, et de bénéficier des services offerts dans la communauté, y compris les services de traitement.

Les centres de dépistage considérés comme relevant du secteur du transport peuvent attirer plus de travailleurs que les centres ordinaires de la collectivité.

Soins et soutien

Les personnes séropositives devraient bénéficier de soins et d'un soutien. Elles peuvent très bien être capables de continuer à travailler durant un certain nombre d'années, surtout si elles ont accès à des médicaments, et si elles peuvent se nourrir et se reposer convenablement. Il sera peut-être nécessaire de modifier les rotations et les horaires de travail, et d'adapter les tâches et l'environnement de travail de ceux la maladie est chronique. Ainsi, leur employeur bénéficiera plus longtemps de leurs compétences et de leur formation, ainsi que de leur connaissance de l'entreprise, et ils pourront continuer à gagner leur vie.

S'il n'y a PAS de soins et de soutien pour les travailleurs, ils ne sont pas incités à se présenter pour faire le test. Si un résultat positif ne conduit qu'à être méprisé et à subir une discrimination, à quoi bon ? Soins et soutien sont donc deux éléments essentiels de la prévention du VIH.

Mais les soins et le soutien ne se limitent pas à donner accès aux médicaments : ils incluent aussi les soins palliatifs, un meilleur régime alimentaire et un soutien psychologique.



Qu'en est-il des coûts ?

Toutes ces mesures ne seront-elles pas onéreuses ? Non. Une étude réalisée en Afrique du Sud (sur les travailleurs du bâtiment) a recommandé un ensemble d'interventions et a estimé le coût de leur mise en œuvre.

Les mesures proposées étaient les suivantes :

- Distribution de préservatifs à tous les travailleurs;
- Traitement des maladies sexuellement transmissibles;
- Conseils dispensés par des collègues sur les comportements sans risque;
- Conseils et dépistage volontaires pour ceux qui souhaitent savoir s'ils sont séropositifs, et, si tel est le cas, comment préserver leur santé.

Cet ensemble de mesures comprend également quatre interventions en termes de soins et de traitement :

- Soins palliatifs pour les personnes séropositives et présentant les symptômes du SIDA;
- Traitement des maladies opportunistes associées au VIH/SIDA;
- Traitement prophylactique des maladies opportunistes(en particulier la tuberculose);
- TAHA (thérapie antirétrovirale hautement active) et services de laboratoire connexes pour réduire le risque de décès dû au SIDA.

L'étude a conclu que le coût de cet ensemble de mesures, lorsque la prévalence était de 1%, s'élevait à 6970 \$EU par an pour mille salariés.

C'est le moment de planifier !

Réfléchissez à ce dont vous avez parlé AUJOURD'HUI. Réfléchissez aux mesures que vous allez prendre. Élaborez un plan d'action sur le modèle suivant :

Plan d'action personnel sur le VIH/SIDA

Que vais-je faire ?	Quel est le calendrier ? (Quand vais-je le faire ?)	Qui d'autre dois-je faire participer ?



Résumé

Le VIH/SIDA n'est pas seulement l'affaire des médecins et des ministres de la santé. C'est l'un des plus graves problèmes auxquels les entreprises sont confrontées aujourd'hui. Dans le secteur du transport routier, ce problème est encore plus important que dans la plupart des autres secteurs.

Si vous ne vous préparez pas à affronter le SIDA, vous y serez confronté de toute manière et il aura une incidence sur votre entreprise.

Heureusement, de nombreuses organisations internationales ont élaboré des plans, et nous savons donc ce que nous avons à faire.

Maintenant, c'est à vous de commencer à travailler sur ce problème vital pour votre entreprise.

Bonne chance !



ISBN: 978-92-2-220816-6



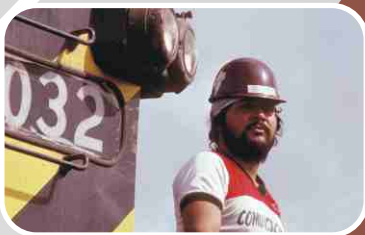


Organisation
internationale
du Travail

www.iru.org
IRU
Academy



Modules destiné aux chauffeurs



Conduire pour le changement

**Outils de formation sur le VIH/SIDA
pour le secteur du transport routier**



Conduire pour le changement

Outils de formation sur le VIH/SIDA pour le secteur du transport routier

Modules destiné aux chauffeurs

Le présent module contient des informations à l'intention des instituts de formation agréés (IFA) par l'Académie de l'IRU. On y trouvera :

- Le plan du cours destiné aux chauffeurs
- Un manuel destiné aux chauffeurs

Ce matériel pédagogique a été mis au point sur une initiative commune de l'Académie de l'Union internationale des transports routiers (IRU), de la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) et de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Il est destiné aux instructeurs, dirigeants, chauffeurs et autres travailleurs du secteur du transport routier.

Il peut également être utilisé par tous ceux qui participent à la lutte contre le VIH/SIDA – employeurs, syndicats, organismes de formation (formels ou informels) et administrations.

C'est ensemble que nous pouvons lutter contre le VIH/SIDA.

Copyright © Organisation internationale du Travail 2011
Première édition 2011

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leurs ont été octroyés. Visitez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

International Labour Office
Conduire pour le changement
Outils de formation sur le VIH/SIDA pour le secteur du transport routier
Modules destiné aux chauffeurs
Organisation Internationale du Travail. - Genève: OIT, 2010 1 v.

978-92-2-220817-3 (print)
978-92-2-224209-2 (web pdf)

matériel d'enseignement / VIH / SIDA / sécurité du travail / santé au travail / droits des handicapés / transports 15.04.2

Données de catalogage du BIT.

Les présents documents ont été élaborés par M. Stirling Smith, dans le cadre du projet tripartite sur le VIH/SIDA, auquel ont participé l'Organisation internationale du travail, la Fédération internationale des ouvriers du transport et l'Académie de l'Union internationale des transports routiers.

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubvente@ilo.org.

Visitez notre site Web: www.ilo.org/publns.

Imprimé au Centre international de formation de l'OIT, Turin - Italie



Que trouve-t-on dans cette panoplie d'outils ?

Lorsque votre camion tombe en panne, vous cherchez dans votre boîte à outils l'outil qui va vous permettre de vous dépanner. Vous n'utilisez pas tous les outils. Vous prenez celui dont vous avez besoin.

La panoplie d'outils contient :

■ Un module destiné aux formateurs

Ce module est destiné à tous ceux qui sont appelés à dispenser une formation sur le VIH et le SIDA. Vous travaillez peut-être dans une société de transport routier, un organisme de formation, ou un syndicat. Peut-être dispensez-vous une formation dans un cadre plus formel, par exemple un établissement reconnu par l'Académie de l'IRU, qui est l'organe de l'Union internationale des transports routiers spécialisé dans l'éducation. Ou peut-être encore rencontrez-vous des chauffeurs lors de réunions syndicales, aux passages de frontières ou aux arrêts réservés aux routiers. Peut-être travaillez-vous comme conseiller itinérant bénévole dans le cadre d'un projet.

Il se peut que vous n'ayez pas étudié les questions relatives au VIH/SIDA, ou que vous n'ayez pas d'expérience en matière de formation, mais ne vous inquiétez pas ! Cette panoplie d'outils est justement là pour vous aider.

■ Module destiné aux dirigeants

Ce module est destiné aux formateurs qui mettront en œuvre des programmes de formation sur le VIH/SIDA à l'intention des dirigeants via un réseau international d'instituts de formation agréés par l'Académie de l'IRU. Ils y trouveront des plans de cours détaillés destinés à la formation des dirigeants ainsi qu'un manuel mis à la disposition des personnes suivant ces programmes de formation. Les personnes qui suivent les programmes agréés par l'Académie de l'IRU se verront décerner un diplôme.

■ Module destiné aux chauffeurs

Ce module est destiné aux formateurs qui mettront en œuvre des programmes de formation sur le VIH/SIDA à l'intention des chauffeurs via un réseau international d'instituts de formation agréés par l'Académie de l'IRU. Ils y trouveront des plans de cours détaillés destinés à la formation des chauffeurs ainsi qu'un manuel mis à la disposition des personnes suivant ces programmes de formation. Les personnes qui suivent les programmes agréés par l'Académie de l'IRU se verront décerner un diplôme.

■ **Module pour sessions informelles**

Ce module contient des exercices et des activités qui pourront être proposés aux chauffeurs et autres travailleurs du secteur du transport routier dans le cadre de sessions informelles (et formelles).

■ « **Conduire pour le changement** » - petit film de vulgarisation sur le VIH/SIDA

■ **Présentations PowerPoint**

■ **Préservatifs**

■ **Un CD-ROM contenant des publications essentielles :**

- Conclusions de la Réunion tripartite sur les questions sociales et dans le domaine du travail découlant des problèmes de la mobilité transfrontalière des chauffeurs routiers internationaux, qui s'est tenue en 2006 à Genève.
- *Directives du BIT pour le secteur des transports*

■ **Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail**



Avant-propos

Le VIH se propage rapidement sur les grands axes du transport routier dans différentes régions du monde. Les travailleurs du secteur des transports courent des risques en raison de la nature de leur travail, mais ils peuvent aussi apporter une importante contribution à la réaction nécessaire pour lutter contre l'épidémie. C'est pourquoi les efforts de lutte contre le VIH et le SIDA dans le secteur du transport routier devraient être axés sur le monde du travail et sur les travailleurs. Pour traiter le problème du VIH/SIDA dans le secteur du transport routier, l'OIT a suivi une démarche sectorielle centrée sur les spécificités de ce secteur de l'économie. L'attention toute particulière que porte l'OIT à différents secteurs économiques passe par son Programme d'activités sectorielles.

En 2006, la réunion tripartite sur les questions sociales et dans le domaine du travail découlant des problèmes de la mobilité transfrontalière des chauffeurs routiers internationaux, a adopté une série de conclusions, qui incluaient un certain nombre d'activités de suivi, dont la mise en place d'un stage de formation sur le VIH/SIDA destiné au secteur du transport routier.

Dans le passé, le Programme de l'OIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail a collaboré avec différents départements de l'OIT pour mettre en place des politiques et des réseaux permettant de guider et soutenir les actions de ses mandants, mais aussi de sensibiliser et mobiliser les dirigeants du secteur du transport. Il reste cependant beaucoup à faire pour s'attaquer aux facteurs et aux risques fondamentaux, y compris les risques transfrontières, auxquels sont confrontés les travailleurs du secteur des transports ainsi que les communautés avec lesquelles ils sont en relation.

Les présents outils de formation sur le VIH/SIDA dans le secteur du transport constituent l'instrument de mise en œuvre des *Directives pour le secteur du transport* élaborées par le Département des activités sectorielles et ILO/AIDS. Il est conçu pour permettre aux travailleurs, chauffeurs, dirigeants et formateurs de faire face à l'épidémie sur leur lieu de travail.

Ces outils sont le produit de la collaboration entre l'OIT, l'Académie de l'IRU et l'ITF. Durant le processus d'élaboration et de validation des outils, certaines questions sectorielles liées au VIH/SIDA ont été abordées et prises en compte dans le matériel de formation.

Les outils sont structurés de manière à répondre aux besoins de formation des différents acteurs du secteur des transports et se composent des éléments ci-après:

- Un manuel de formation pour les formateurs/cours de formation pour les instructeurs
- Un cours de formation pour le personnel d'encadrement des sociétés de transport routier
- Un cours de sensibilisation pour les travailleurs du secteur des transports, module qui peut être utilisé seul, ou intégré à des cours déjà existants
- Un DVD destiné à promouvoir l'effort commun de lutte contre le VIH/SIDA dans le secteur du transport routier et faire connaître le matériel et les possibilités de formation proposés, conjointement ou séparément par l'OIT, l'Académie de l'IRU et l'ITF.

Ces outils reposent sur le principe de la collaboration et de l'action commune entre les travailleurs et les employeurs, et leurs organisations respectives, comme base pour lutter efficacement contre le VIH/SIDA dans le secteur des transports.

Il est à espérer que ces outils renforceront la capacité des mandants de l'OIT de faire face à l'impact du VIH/SIDA dans le secteur des transports, assurant ainsi le développement économique et social.

Elizabeth Tinoco

Directrice
Département des activités sectorielles

Sophia Kisting

Directrice
ILO/AIDS



Introduction

Il existe aujourd'hui peu de questions aussi importantes que le VIH/SIDA, et le secteur du transport routier ne saurait se permettre d'en faire abstraction.

Le VIH/SIDA, ce n'est pas quelque chose qui touche uniquement les personnes contaminées et leur famille.

Il peut avoir de graves conséquences sur une entreprise de transport comme sur l'économie nationale de n'importe quel pays.

C'est pourquoi les partenaires sociaux du secteur du transport routier – l'Union internationale des transports routiers (IRU), qui représente les employeurs, la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF), qui représente les travailleurs - se sont réunis avec l'Organisation internationale du travail (OIT), organisation du système des Nations Unies, pour mettre au point ces outils. Ils ont pour objet d'aider à former et informer toutes les personnes de ce secteur sur la menace que représente le VIH/SIDA et sur ce que nous pouvons faire à cet égard.

Nous espérons que vous vous en servirez et que vous diffuserez le message : le VIH/SIDA est un problème grave, mais c'est aussi un problème contre lequel nous ne sommes pas impuissants.

Le VIH/SIDA menace notre secteur. Mais si nous travaillons ensemble, nous pouvons le vaincre.

Académie de l'IRU

M. Patrick Philipp
Responsable -
Formation IRU
Union Internationale des
Transports Routiers (IRU)

ITF

M. Mac Urata
Secrétaire de section
Section des transports
intérieurs
Fédération internationale des
ouvriers du transport (ITF)

OIT

M. Marios Meletiou
Spécialiste technique (Ports et
transports)
Département des activités
sectorielles
Organisation internationale
du travail (OIT)

Travailleurs et chauffeurs du secteur du transport routier

Bien trop de chauffeurs sont morts de maladies liées au SIDA. Ils ont laissé derrière eux, dans la peine et la pauvreté, trop de veuves et d'orphelins. Bien trop de travailleurs du secteur du transport routier ne peuvent pas travailler parce qu'ils sont malades.

Il est possible d'aider ceux qui ont contracté le VIH. S'ils sont soutenus convenablement et s'ils ont accès aux médicaments, ils peuvent vivre de nombreuses années - en travaillant, en subvenant aux besoins de leurs familles et en contribuant à faire du secteur des transports un secteur profitable.

Nous pouvons tous travailler ensemble pour stopper les nouvelles infections. Les chauffeurs peuvent prendre des mesures pour se protéger et protéger les autres. Ils ont droit à des conditions de travail décentes, ce qui inclut des installations aux postes-frontières et autres « points d'étranglement » des autoroutes et des grands axes routiers.



PLAN DU COURS

Programme de l'Académie de l'IRU sur le VIH/SIDA à l'intention des chauffeurs

Plan du Cours

 **Durée totale prévue : 30 minutes**

Partie 1

Accueil des stagiaires et présentation des règles de base

 **Vous avez 5 minutes**

- Soulignez bien que ce programme de formation a été conçu par l'Académie de l'IRU, et que le sujet a été approuvé au niveau mondial par les partenaires sociaux.
- Expliquez aux stagiaires que vous voulez qu'ils transmettent les informations et les idées aux autres chauffeurs.
- En raison de la nature du sujet, qui implique de parler de sexe, rappelez aux stagiaires de ne pas sortir du sujet et de s'abstenir de faire des remarques inappropriées ou désobligeantes.
- Rappelez aux stagiaires d'éteindre leur téléphone portable (ou au moins de le mettre en mode vibratoire).
- Indiquez les sorties de secours et expliquez les éventuelles autres questions pratiques.

 **Temps écoulé jusque-là : 5 minutes**



PLAN DU COURS

Partie 2

Transition vers le cours sur le VIH/SIDA

Vous avez 10 minutes

Demandez aux stagiaires ce qu'ils pensent du VIH/SIDA – retenez quelques commentaires, il n'est pas nécessaire que tous les stagiaires s'expriment.

- Montrez le film de présentation sur DVD.
- Demandez-leur de faire des commentaires : quelle est leur expérience des aires de repos pour les routiers, des postes-frontières ?
- Demandez pourquoi certains chauffeurs peuvent avoir des relations avec des travailleurs du sexe ou avec des partenaires occasionnels sur la route.
- Ayez soin de poser les questions en parlant des « autres chauffeurs », de « vos collègues/amis » etc., mais si les stagiaires sont prêts à parler d'eux-mêmes, encouragez-les.
- Demandez pourquoi les chauffeurs ne prennent pas de précautions comme par exemple l'utilisation de préservatifs (ce qui va faire la transition avec la séance suivante).

Temps écoulé jusque-là : 15 minutes



PLAN DU COURS

Partie 3

Utilisation de préservatifs

 **Vous avez 10 minutes**

- Demandez aux stagiaires de comparer le changement d'un pneu et l'utilisation d'un préservatif – lequel des deux exercices jugent-ils le plus difficile ?
- Vous pouvez utiliser l'exercice « **Mettez un préservatif !** » qui figure dans la panoplie d'outils.
- Demandez à un ou plusieurs stagiaires de montrer comment mettre un préservatif sur le modèle.
- Les plaisanteries et autres types de réactions risquent de fuser. Il s'agira surtout pour eux de masquer leur embarras.

 **Temps écoulé jusque-là : 25 minutes**

Partie 4

Récapitulation

 **Vous avez 5 minutes**

- Montrez les transparents (PowerPoint) relatifs aux statistiques mondiales sur le VIH/SIDA.
- Rappelez aux stagiaires les pourcentages des chauffeurs atteints dans certains pays.
- Demandez s'il y a encore des questions ou des commentaires.
- Offrez aux stagiaires de la documentation, des autocollants, etc., pour qu'ils les mettent dans leur cabine ou les distribuent à leurs collègues.

 **Temps écoulé jusque-là : 30 minutes**



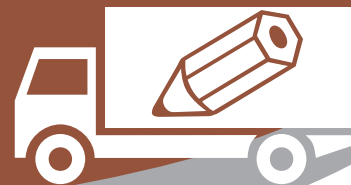
MANUEL

Manuel de l'Académie de l'IRU destiné aux chauffeurs

Introduction

Le présent manuel est destiné aux chauffeurs et travailleurs du secteur du transport qui suivent les programmes de formation dans les centres agréés par l'IRU.

Le VIH/SIDA pourrait vous toucher, vous, votre famille, d'autres chauffeurs et travailleurs; il pourrait aussi avoir une incidence sur l'entreprise pour laquelle vous travaillez.



MANUEL

Point de départ : réfléchir au SIDA

Que pensez-vous du VIH et du SIDA ?

« Le SIDA ? Je ne risque rien, je n'ai des relations sexuelles qu'avec une partenaire régulière ».

« Il n'y rien de mal à prendre un peu de plaisir après un long trajet ennuyeux, surtout quand on est coincé pour un bon moment à un poste-frontière ».

« C'est la faute des femmes qui sont sur les aires de repos des routiers ».

VIH/SIDA : les faits

VIH = virus d'immunodéficience humaine

Il attaque le système immunitaire, qui combat les maladies.

SIDA = Syndrome d'immunodéficience acquise

Une fois que le VIH a porté atteinte au système immunitaire, le corps perd sa capacité de combattre les maladies et d'y résister. Le patient attrape des infections dont il se débarrasserait s'il était dans des conditions normales.

Il n'existe PAS de vaccin qui empêche la contamination par le virus.

Sans traitement, le patient mourra. On ne guérit pas du SIDA.

Cependant, avec le bon traitement, le patient peut vivre de nombreuses années.

La meilleure chose à faire, c'est la prévention – évitez d'attraper le virus !

Retards et moments de détente

Si vous faites un long voyage, et surtout si vous avez à franchir des frontières, il se peut que vous subissiez des retards. Il vous faudra un endroit où vous reposer et vous détendre.



MANUEL

Comment cela se passe-t-il pour vous sur les aires de repos pour les routiers et aux postes-frontières ?

- Pourquoi y a-t-il des retards ?
- Quelles sont les installations sur place ?
- De quelles installations aimeriez-vous pouvoir disposer ?

Le sexe sur la route

Nous savons, d'après des études réalisées dans plusieurs pays, que certains chauffeurs font appel aux services des travailleurs du sexe ou ont des partenaires occasionnels au cours de leurs voyages.

Cela peut comporter des risques, si la femme a une infection – comme le VIH, par exemple, ou quelque autre maladie transmise par les rapports sexuels.

- A votre avis, pourquoi certains chauffeurs et travailleurs du secteur du transport agissent-ils ainsi ?
- Sont-ils au courant des risques ?
- S'ils connaissent les risques, alors pourquoi continuent-ils d'agir ainsi ?

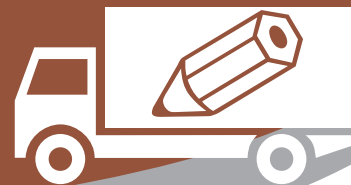
La vie sur la route

D'après une étude menée en Ouganda, 70% des chauffeurs avaient passé moins d'une semaine chez eux au cours des quatre derniers mois.

En 2001, une étude réalisée par le Conseil de recherches médicales d'Afrique du Sud a constaté que 56% des chauffeurs de camion effectuant de longs trajets dans la région des Midlands de Kwazoulou-Natal étaient séropositifs. Sur une aire de repos à Newcastle, 95% des personnes testées étaient séropositives.

Sur l'autoroute Cinq entre Phnom Penh et Poi Pet, à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge, en 2000, on comptait 109 maisons de passe et plus de 40 bars à karakoé – les lieux où les chauffeurs et leurs aides se retrouvaient.

D'après une étude réalisée aux postes-frontières entre la Pologne et la Lituanie, deux chauffeurs de camion sur cinq avaient des relations sexuelles occasionnelles sur leurs trajets.



MANUEL

Prendre des précautions

Se protéger contre le VIH, c'est simple :

- N'ayez qu'un partenaire sexuel
- Evitez les relations non protégées
- N'utilisez pas les mêmes seringues que les drogués
- Evitez les injections, sauf si vous êtes certain que l'aiguille a été stérilisée
- Si vous avez besoin d'une transfusion sanguine, insistez pour qu'on vérifie si le donneur a fait le test de dépistage du VIH

Tout cela se résume en trois lettres :

ABSTENTION
FIDÉLITÉ
PRÉSERVATIF

Est-il compliqué d'utiliser un préservatif ?

Si vous savez changer un pneu, vous savez mettre un préservatif !

Le VIH ne se transmet pas :

- par les baisers
- par les piqûres d'insectes
- par les contacts physiques ordinaires, comme les poignées de main
- en toussant ou en éternuant
- en utilisant des toilettes communes
- en utilisant des installations sanitaires communes
- en utilisant des couverts ou en consommant de la nourriture et des boissons qui ont été manipulés par quelqu'un qui a le VIH



MANUEL

Le VIH/SIDA dans le monde

Nous ne pouvons pas nous permettre de nous désintéresser du SIDA.

Nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer volontairement les personnes séropositives, y compris les autres travailleurs du secteur du transport routier qui sont peut-être séropositifs.

Retenez bien ceci : vous n'attraperez pas le SIDA en travaillant avec eux !

Et vous ?

Connaissez-vous votre statut VIH ? Votre famille court-elle un risque ?



ISBN: 978-92-2-220817-3

